

# Diagnostic de la Politique de la Ville

*Novembre 2017*

## Indicateurs dans les quartiers

*Grand Avignon*



## Un diagnostic territorial au service des Contrats de ville

La réforme de la politique de la ville vise à réduire les inégalités profondes et persistantes auxquels sont confrontés les quartiers défavorisés en dépit des efforts déployés par tous ceux qui agissent auprès de leurs habitants.

Les contrats de ville nouvelle génération constituent le cadre unique de mise en oeuvre de la politique de la ville. Ils permettent de formaliser les engagements pris par l'État, les collectivités territoriales et les autres partenaires de la politique de la ville sur la base d'enjeux repérés au niveau local.

Les éléments issus de l'observation présentés dans ce document sont des outils qui doivent contribuer au développement d'une connaissance plus approfondie de la situation des quartiers prioritaires et de leurs habitants, et permettre d'aboutir à l'identification des enjeux et priorités d'intervention du futur contrat. Ces outils doivent s'inscrire dans une perspective dynamique. Ils devront en effet être actualisés et réinterrogés tout au long de la mise en oeuvre du contrat.

# Sommaire

|   |            |
|---|------------|
| <b>Partie introductive autour des principaux enjeux de la politique de la ville</b> | <b>10</b>  |
| Effet de quartier   | 10         |
| Mesure des écarts   | 16         |
| Mixité sociale  | 21         |
| <b>Peuplement des quartiers</b>   | <b>25</b>  |
| <b>Cohésion sociale</b>   | <b>44</b>  |
| Pauvreté & niveau de vie  | 44         |
| Réussite scolaire   | 56         |
| Santé   | 63         |
| Vieillesse de la population   | 68         |
| Citoyenneté et associations   | 73         |
| <b>Développement économique &amp; accès à l'emploi</b>                              | <b>80</b>  |
| <b>Cadre de vie et renouvellement urbain</b>  | <b>96</b>  |
| Logement  | 96         |
| Équipements et services   | 100        |
| <b>Enjeux transversaux des contrats de villes</b>                                   | <b>105</b> |
| Jeunes  | 105        |
| Discriminations : immigration et emploi   | 112        |
| Inégalités femmes-hommes  | 121        |
| <b>Lexique</b>  | <b>132</b> |

## Changement de délimitation

La délimitation des quartiers prioritaires a été modifiée en 2015. Nous employons le terme de « quartier prioritaire » alors qu'auparavant ils étaient qualifiés de « zone urbaine sensible ». Compte tenu de ce changement, il est difficile d'établir des évolutions dans le temps sur la base de données cohérentes.

## Précautions de lecture

Pour mener à bien ce travail nous avons choisi d'observer :

- d'une part, les données aux **contours exacts** des quartiers politique de la ville et
- d'autre part, les données à l'**approche infra-communale** où les Iris retenus sont tout ou partie concernés par la politique de la ville.

Afin de s'y retrouver facilement dans le document, nous avons utilisé un cadre dégradé permettant de distinguer dans chacune des parties de l'étude les données diffusées aux contours exacts des données à l'approche infra-communale.

**Ainsi, les tableaux et graphiques sur fond de cadre dégradé mettent en valeur les données aux contours exacts des quartiers politique de la ville.**

### Concernant l'approche infra-communale :

Dans certains cas, il y a parfaite adéquation entre l'Iris et le quartier prioritaire, mais dans d'autres situations, le quartier prioritaire peut ne représenter qu'une partie du territoire de l'iris (très faible ou très majoritaire). Nous avons fait ce choix, car il permet d'avoir accès à des informations beaucoup plus détaillées sur la situation des territoires de la politique de la ville. Vous verrez dans ce document des éléments d'analyse très fins sur la formation, la fragilité des enfants,

C'est pourquoi une approche infra-communale permettant d'observer les évolutions dans le temps est proposée tout au long de ce diagnostic (cf. «précautions de lecture» ci après pour plus de détail sur la méthode).

les niveaux de vie ou de pauvreté, l'emploi des femmes ou les discriminations que nous ne pouvons pas actuellement travailler (information non disponible, secret statistique, ...) au niveau des découpages exacts.

L'enjeu de cette méthode est d'accompagner la réflexion et surtout de ne pas considérer que l'information à elle seule est suffisante et pertinente. Il sera nécessaire de compléter cette analyse par des informations plus qualitatives, de perception des acteurs et des habitants (dans le cadre par exemple des conseils citoyens) mais aussi en y associant les informations locales (d'usage des services publics par exemple).

Les dates retenues ici sont celles pour lesquelles nous avons la dernière information connue. Pour les données de l'Insee il s'agit de l'année 2013. Il faut savoir que le recensement de l'Insee est continu depuis le début des années 2000 et est pour chaque année affichée, la résultante de 5 années de collecte. Dès lors, le « millésime » 2013 ici retenu est le résultat de la collecte des données allant de 2011 à 2015. Le recensement 2015 est donc bien intégré dans ce diagnostic même si l'année affichée est 2013. Nous sommes conscients qu'il y a pu avoir des évolutions depuis 2015 puisque nous sommes en 2017. Là encore, les temps de travail sur les territoires, pour la confrontation entre ce que les données indiquent et le ressenti, sont indispensables pour accompagner la bonne analyse de l'observation statistique.

## Sources de données

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

### Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête.

**Les données infra-communales** sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

**Les données aux contours exacts** : l'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé certaines sous-populations de chacun des quartiers.

### Les fichiers détails de l'Insee : précautions statistiques

Les données de l'Insee sont issues de plusieurs sources d'exploitation : les chiffres clés, les chiffres détaillés et enfin les fichiers détails.

L'utilisation des fichiers détails anonymisés permet de réaliser des analyses exploratoires de données, de modéliser des comportements ou simplement d'étudier une sous-population particulière. Les données étant issues d'enquêtes statistiques, l'ensemble des calculs sont réalisés avec un système de pondération (un poids étant attribué à chaque individu).

Compte tenu de cette pondération statistique, il est important de préciser qu'une marge d'erreur existe en fonction de la taille de l'échantillon étudié (plus celui-ci est petit plus cette marge d'erreur risque d'être importante). C'est pourquoi, les données issues de ces fichiers seront arrondies systématiquement à la dizaine la plus proche. Pour de plus amples informations, l'insee met à disposition une documentation complète sur la précision de ses résultats (<http://www.insee.fr>).

### Niveaux géographiques

Les fichiers détails sont une compilation des bulletins de recensement de l'enquête. Ceux ayant trait aux individus ne sont disponibles qu'à deux niveaux géographiques : l'Iris pour les communes de plus de 10 000 habitants et le canton pour toutes les autres communes. **De fait il est techniquement impossible de reconstituer la donnée communale pour l'ensemble des communes n'ayant pas de découpage Iris.**

Cette contrainte méthodologique a pour conséquence l'absence systématique de la référence intercommunale pour tous les indicateurs de ce présent document issus des fichiers détails (la source «Insee Rp, fichiers détails» sera alors précisée). En effet, les limites intercommunales ne recouvrent pas les mêmes réalités territoriales que les limites cantonales, la reconstitution des EPCI est donc irréalisable sans ajouts/retraits de communes à la constitution officielle de ces établissements publics.

## Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

## Notre choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques. Notre analyse repose sur une batterie d'indicateurs élaborés à partir de nos bases de données alimentées depuis plus de 20 ans dans de très nombreux domaines, de la démographie aux revenus en passant par l'emploi.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.

- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres, qui doivent être pris en considération.

- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines. On ne connaît par exemple la population active d'un quartier ou d'une commune qu'avec un retard de deux ans environ.

### Présentation des petits effectifs : secret statistique ou données non disponibles

Les effectifs inférieurs à 50 ne sont pas renseignés dans les tableaux, à l'**approche infra-communale**, pour tenir compte du peu de significativité de la donnée qui y est associée.

Certaines données, **aux contours exacts**, ne sont pas transmises par l'Insee et sont représentées dans les tableaux et graphiques par un «nd» signifiant «non disponible».

En conséquence, ne sont représentés sur les graphiques de ce diagnostic que les territoires dont la donnée est disponible et significative.

### Légende dans les tableaux et graphiques :

**nd** : donnée non disponible

**ns** : donnée non significative

## Introduction

Ce document est destiné à permettre à chacune des collectivités concernées par la politique de la ville d'avoir des éléments d'analyse fins concernant leur territoire au regard de plusieurs niveaux de comparaisons que sont notamment l'ensemble des iris concernés par la politique de la ville (iris des QPV), les iris des communes, où il y a un quartier prioritaire, mais en dehors de ce quartier (iris hors QPV) et le département : afin de comprendre s'il y a des logiques de dynamiques propres aux quartiers de la politique de la ville.

L'articulation entre l'observation et l'évaluation est nécessaire. L'observation est le premier étage de la démarche d'évaluation. Il est nécessaire que l'évaluation soit accompagnée d'une analyse fine et dynamique des territoires pour lesquels l'ambition première est de réduire les écarts (économiques, sociaux, urbains, ...) entre les quartiers prioritaires et l'ensemble des agglomérations. Il faut donc articuler observation et évaluation de telle manière que l'observation puisse permettre une vision globale des dynamiques respectives et être source d'interpellations et de questionnement (au service ainsi de l'évaluation). L'observation n'est donc pas un outil descriptif mais un outil destiné à recenser les enjeux, à poser les

questions et à orienter les axes de travail localement. L'observation est avant tout au service du sens. De même, par la production d'une information quasi-exhaustive, elle permet de mieux appréhender l'ensemble des habitants d'un territoire, y compris la population des invisibles, ceux qui ne s'expriment pas par le biais du secteur associatif, économique ou politique. Par conséquent, ces photographies successives, intégrées dans le document qui suit, permettent aussi de faire apparaître les réalités des ménages qui peuvent ne pas être repérés par les politiques publiques. C'est pour cela que l'exercice d'observation est un outil au service de la démocratie et pas seulement un outil statistique.

**Il appartient donc à chacun de s'approprier les informations contenues dans ce document en fonction de ce qui peut l'étonner, le surprendre ou au contraire le conforter dans ses analyses. En aucun cas l'observation est suffisante en elle-même, mais elle est indispensable pour la conduite d'une réflexion et le questionnement des politiques publiques menées sur les territoires prioritaires.**

## Territoire d'étude

La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon située sur les départements du Vaucluse (84) et du Gard (30) compte 5 quartiers politique de la ville répartis sur 2 communes du Vaucluse : Avignon et Le Pontet.

**2 types de données sont représentées dans ce document :**

- **les données aux contours exacts** des quartiers politique de la ville transmis par le CGET
- **les données à l'approche infra-communale** de ces quartiers permettant un peu plus de détail sur le territoire

### Concernant l'approche infra-communale

Les iris retenus afin d'approcher ces quartiers sont listés dans le tableau ci-après.

#### Spécificité du Grand Avignon :

**Le quartier Camp Rambaud - Les Mérides** étant difficile à approcher par les iris, nous avons décidés d'approcher ce quartier en observant uniquement l'habitat collectif des 2 iris concernés. C'est pourquoi ce quartier approché à l'iris n'apparaît pas dans les tableaux et graphiques. Il faut noter que ce quartier ne pèse que 3% de la population de l'ensemble des quartiers politique de la ville du Grand Avignon avec ses 741 habitants.

L'approche par l'habitat collectif ne compte plus que 540 habitants. Le secret statistique étant présent pour de nombreux indicateurs, ces données ne sont pas diffusables.

### Les territoires de comparaison à l'approche infra-communale :

- l'ensemble des iris concernées par les QPV du Grand Avignon (10 iris), *hors Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides*
- l'ensemble des iris non concernés par les QPV au sein des 2 communes Avignon et Le Pontet (34 iris)
- la commune d'Avignon
- la commune du Pontet
- la CA du Grand Avignon
- la région PACA
- la France Métropolitaine

### Les territoires de comparaison aux contours exacts :

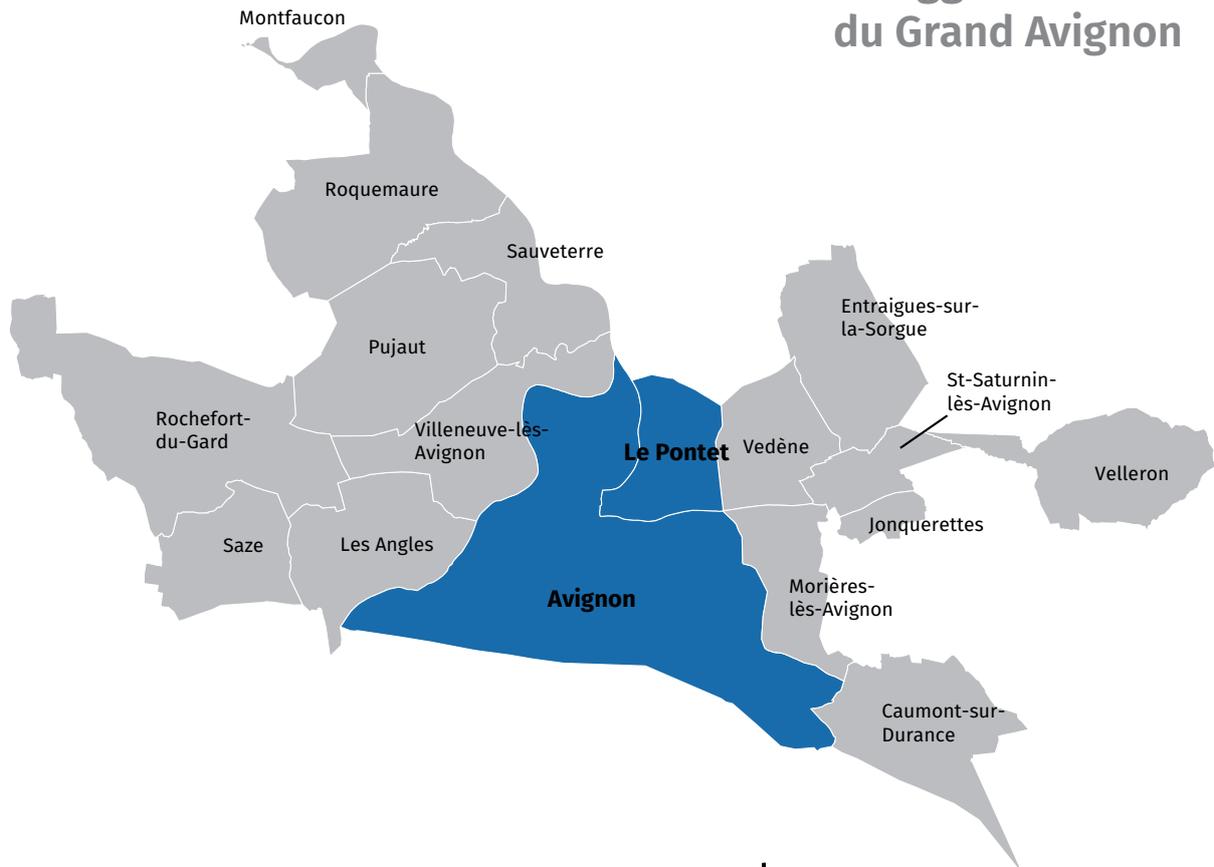
- l'ensemble des quartiers politique de la ville du Grand Avignon (5 QPV)
- l'ensemble des quartiers politique de la ville de la région PACA
- l'ensemble des quartiers politique de la ville de la France Métropolitaine
- la commune d'Avignon
- la commune du Pontet
- la CA du Grand Avignon
- la région PACA
- la France Métropolitaine

| Quartiers Politique de la ville |   |                                   |  |           | Iris concernés par la politique de la ville |                                 |   |                                |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|--|-----------|---|---------------------------------|---|--------------------------------|
| Code du QPV                     | Nom du QPV  | Population municipale du QPV 2013 | Poids du quartier parmi l'ensemble des QPV | Commune   | Code des iris concernés                     | Nom des iris concernés          | Population municipale des iris concernés 2013 | % pop QPV / pop iris concernés |
| QP084002                        | Quartiers sud (Monclar Champfleury Rocade Sud Barbière Croix Des Oiseaux) | 17 186                            | 61%  | Avignon   | 840070122                                   | ROTONDES-BARBIERE               | 1 953   | 98%                            |
|                                 |   |                                   |  |           | 840070124                                   | SAINT-GABRIEL-CROIX DE NOVES    | 2 096   |                                |
|                                 |   |                                   |  |           | 840070126                                   | CHEVALIER DE FOLARD-SOURCES SUD | 4 427   |                                |
|                                 |   |                                   |  |           | 840070128                                   | ROCADE SUD-CABRIERE             | 4 340   |                                |
|                                 |   |                                   |  |           | 840070130                                   | MONCLAR SUD                     | 2 774   |                                |
|                                 |   |                                   |  |           | 840070131                                   | EISENHOWER-SAINT ROCH           | 1 904   |                                |
| QP084003                        | Quartiers Nord Est  | 4 612                             | 16%  | Avignon   | 840070118                                   | LA GRANGE D OREL                | 2 545   | 78%                            |
|                                 |   |                                   |  |           | 840070136                                   | STUART NILL-MALPEIGNE           | 3 365   |                                |
| QP084004                        | Quartier De Saint Chamand   | 2 813                             | 10%  | Avignon   | 840070123                                   | SAINT-CHAMAND                   | 2 214   | 127%                           |
| QP084005                        | Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides*                                     | 741                               | 3%   | Le Pontet | 840920104                                   | REALPANIER                      | 1 907   | 20%                            |
|                                 |   |                                   |  |           | 840920105                                   | LES ORCHIDEES                   | 1 726   |                                |
| QP084006                        | Quartiers Joffre Et Centre Ville  | 2 962                             | 10%  | Le Pontet | 840920106                                   | CENTRE VILLE                    | 2 370   | 125%                           |

\* non disponible à l'approche infra-communale

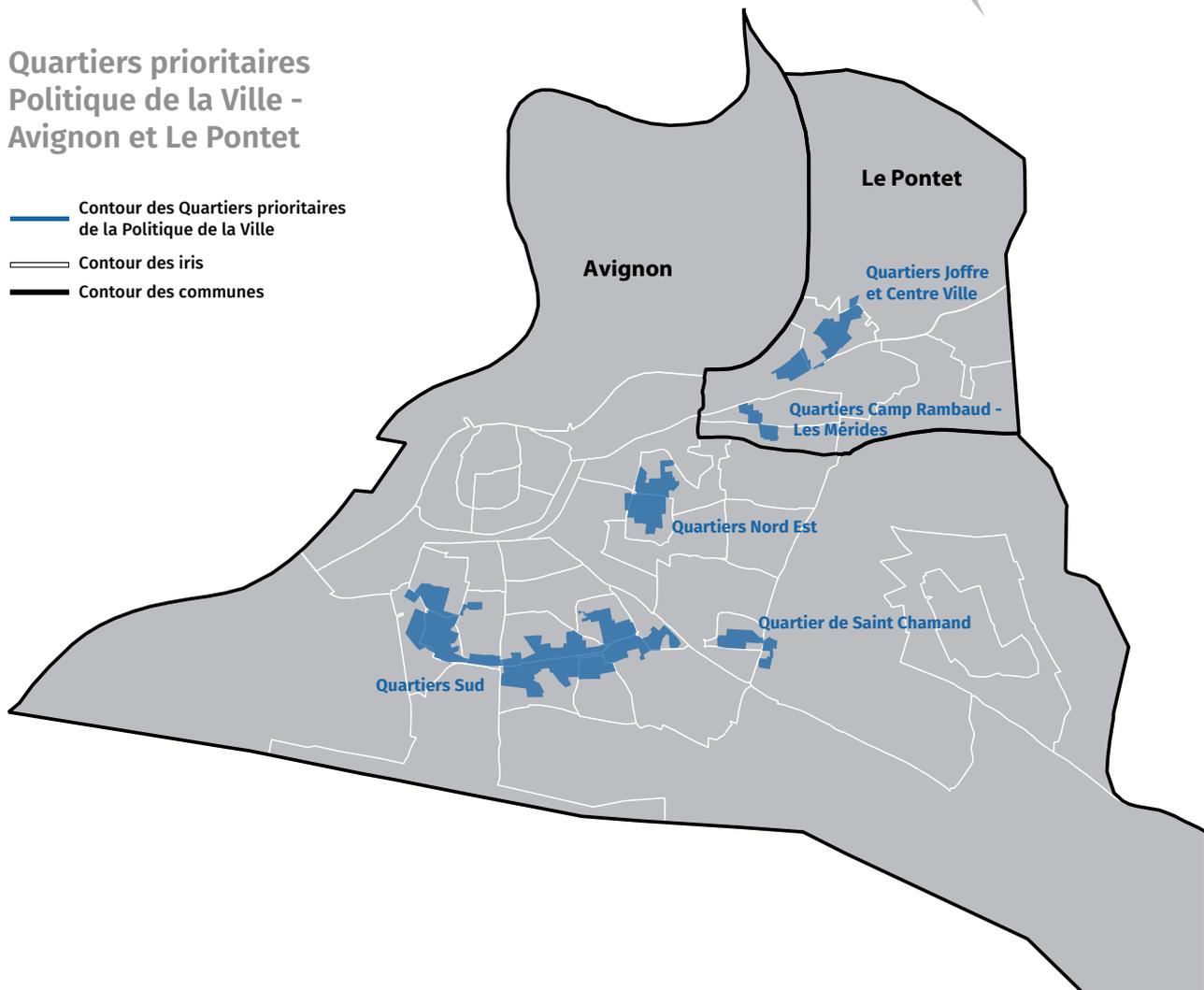
Source : CGET & Insee 2013

## Communauté d'Agglomération du Grand Avignon



### Quartiers prioritaires Politique de la Ville - Avignon et Le Pontet

- ▬ Contour des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville
- Contour des iris
- Contour des communes



# Partie introductive autour des principaux enjeux de la politique de la ville

*Effet de quartier*



## Les effets de quartiers

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été déterminés sur la base d'un indicateur unique : **la pauvreté de la population d'un territoire**. Cet indicateur comprenait deux dimensions : la part de la population vivant sous le seuil de bas revenu et le nombre de personnes.

Par conséquent, la politique de la ville vise à compenser les conséquences territoriales de la concentration de la pauvreté en affectant des moyens spécifiques aux territoires prioritaires, dans une logique de « discrimination positive territoriale »

Cependant, beaucoup de villes en France ont un nombre de personnes en situation de pauvreté beaucoup plus important dans leur centre-ville que dans leurs quartiers aujourd'hui prioritaires. **La plupart des centres villes ne sont pas des territoires prioritaires car la population pauvre n'y est pas majoritaire.**

**Le point de départ de la politique de la ville est ainsi de considérer que dans les quartiers où se trouvent beaucoup de populations fragiles regroupées entre-elles, la situation des habitants y est très différente de celle où il y a beaucoup d'habitants mais avec une réelle diversité sociale.**

De nombreux acteurs s'interrogent légitimement quant à la pertinence d'une politique publique qui s'appuie sur un constat de pauvreté et qui prétend chercher à le résoudre (car pour ne plus être en politique de la ville, il faudra baisser les taux et le nombre de personnes à bas revenu). **Pourquoi cibler des politiques publiques destinées à l'accès aux soins ou à la réussite éducative uniquement à certaines habitants et non pas à l'ensemble des populations pauvres qui en ont tout autant besoin ?** Cette réflexion peut être aussi élargie à l'utilisation de ces politiques publiques renforcées par des ménages qui ne sont pas en situation de pauvreté mais qui habitent les quartiers prioritaires.

## Une politique de territoire

A la différence d'autres politiques publiques, la politique de la ville est une politique de territoire. Elle est basée sur la prise en considération d'un

« effet de quartier » qui pénaliserait en termes de parcours de vie plus encore les habitants pauvres de ces territoires. Ces effets peuvent être liés à l'influence des groupes sociaux, aux ressources du quartier ou encore à la perception que les individus ont de leur quartier.

En clair, à situation sociale équivalente, une personne en situation de vulnérabilité a moins de chances de voir sa situation s'améliorer quand elle vit dans un quartier prioritaire qu'une personne ayant la même situation mais qui vit dans un autre quartier.

## Mixité sociale

Pour de nombreux chercheurs, la mixité sociale est un élément clé pour la compréhension de cet effet de quartier. L'absence de mixité pénalise les habitants des quartiers de la politique de la ville. S'il est possible de mettre en évidence des corrélations entre la composition socioéconomique des quartiers et des comportements spécifiques, il est plus compliqué de déterminer les causes à l'origine de ces corrélations (effets de pairs, stigmatisation, isolement institutionnel...).

Dans le domaine de l'éducation, des travaux mettent en évidence ces réalités et notamment les effets bénéfiques de la mixité sociale pour la réussite des enfants issus de milieux sociaux très défavorisés. Il en est de même pour l'emploi, par l'effet réseau portés par la mixité sociale des habitants d'un même espace. Ainsi, plus des deux tiers des offres d'emplois échappent aujourd'hui au service public de l'emploi. Ces offres sont pourvues par un effet « relations ».

Le développement d'une entreprise individuelle a aussi beaucoup plus de chances de se faire quand l'entrepreneur est situé dans un territoire mixte (avec des voisins qui peuvent « passer commandes » par exemple) que quand celui-ci vit dans un territoire où la capacité contributive de « ses proches » est très faible. Il serait possible de multiplier les exemples pour expliquer ce phénomène.

**Mais alors, comment mesurer ce phénomène au niveau local ? Celui-ci est très difficile à mettre en évidence mais quelques indicateurs ont été développés par le Compas.**

## Tendance nationale

### La part des jeunes des quartiers (entre 18 et 24 ans) qui n'ont pas le bac

On met ici en évidence une sur-représentation de jeunes qui n'ont pas le bac dans les quartiers prioritaires.

Mais cet écart peut s'expliquer par la situation sociale des parents : on sait ainsi que les enfants d'ouvriers non qualifiés ont une probabilité d'avoir un bac beaucoup plus faible que les enfants dont les parents sont cadres supérieurs. Dès lors, il faut croiser l'obtention du bac avec la situation sociale des parents des jeunes de 18-24 ans. Est-ce que les jeunes à situation sociale

donnée de leurs parents ont la même probabilité d'avoir un bac entre 18 et 24 ans quand ils vivent dans un quartier de la politique de la ville que les jeunes qui habitent un autre territoire et dont les parents sont dans la même situation ?

Les fichiers détails du recensement de l'Insee permettent de mesurer cette situation pour les jeunes qui vivent chez leurs parents en croisant les jeunes par la situation sociale des parents.

La limite étant la mobilité, des jeunes qui ont le bac et qui quittent le quartier. Mais cela peut aussi exister pour les autres jeunes des autres quartiers.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

Au niveau national, moins d'un jeune sur deux non scolarisé et ayant moins de 24 ans n'a pas le bac. Ce taux est légèrement supérieur pour les deux communes ayant un quartier de la politique de la ville (Avignon et Le Pontet). Par contre, il est de 70% pour les quartiers prioritaires. Dès lors, pour les iris des deux communes hors quartiers de la politique de la ville, le taux est proche du niveau national. Les écarts observés sur les communes s'expliquent essentiellement par la situation des jeunes dans les QPV qui ont un niveau de formation faible.

Ainsi que cela était noté précédemment, cette situation peut s'expliquer par le faible niveau de formation des parents ou la catégorie socio-professionnelle de ceux-ci. Les travaux de l'éducation nationale (« l'état de l'enseignement supé-

rieur et de la recherche en France », du ministère de l'enseignement supérieur en 2017) mettent en évidence un taux d'accès au baccalauréat qui varie de 69% pour les enfants d'ouvriers ou d'employés à 87% pour les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. L'analyse comparative entre les quartiers prioritaires et les autres territoires des deux villes d'Avignon et du Pontet met en évidence un plus faible accès au baccalauréat des jeunes en quartier prioritaire à situation sociale équivalente. Il en est de même pour les jeunes dont les parents n'ont pas le niveau IV de l'éducation nationale. Ces deux indicateurs font apparaître un décalage entre jeunes des QPV et autres jeunes. Le quartier peut donc jouer une fonction complémentaire à celle liée à la situation sociale de leurs parents.

## Les jeunes non scolarisés sans le bac

|  | 18-24 ans non-scolarisés sans le Bac | Part en %* |
|--|--------------------------------------|------------|
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 663                                  | 66,1       |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 275                                  | 76,5       |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 96                                   | 74,2       |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 112                                  | 70,4       |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 1 146                                | 69,4       |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 1 760                                | 51,2       |
| Avignon                                      | 2 475                                | 57,5       |
| Le Pontet                                    | 435                                  | 55,1       |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 97 565                               | 52,3       |
| France métropolitaine                        | 1 197 620                            | 48,4       |

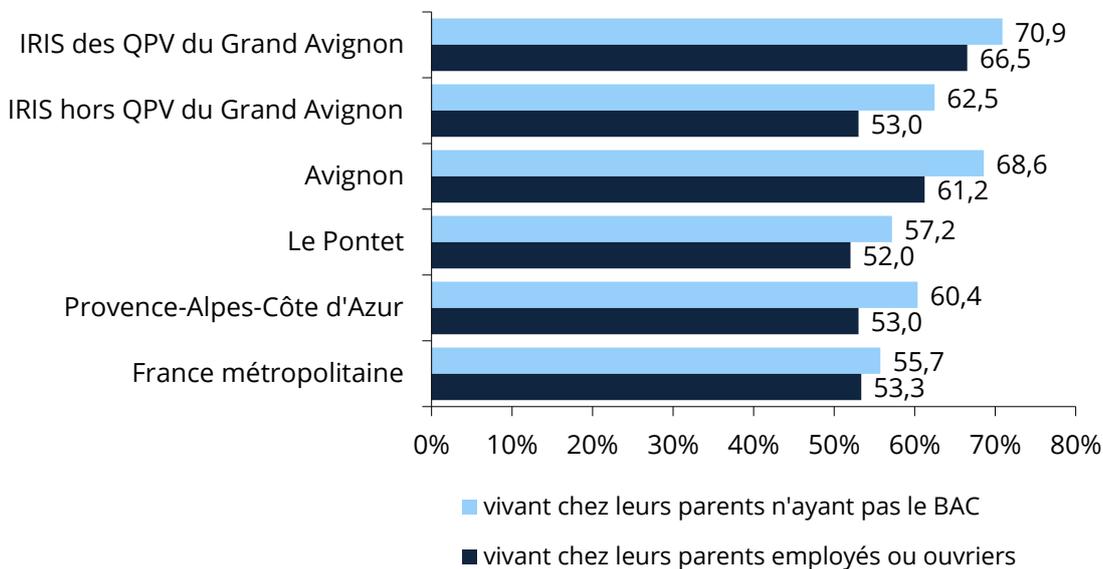
\* parmi les 18-24 ans non-scolarisés

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

## Les jeunes n'ayant pas le bac vivant chez leurs parents

### Part de jeunes de 18-24 ans non scolarisés n'ayant pas le BAC vivant chez leurs parents en fonction du niveau de formation de leurs parents (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



## Tendance nationale

### Le chômage a niveau de diplôme équivalent

La faible réussite scolaire des jeunes peut s'expliquer par l'absence de perspectives d'emploi des ados. On est moins motivé quand les jeunes qui réussissent quittent le quartier quand ils ont fait

des études et qu'ils trouvent un emploi de qualité car on ne les voit plus alors qu'on est confronté tous les jours aux jeunes qui ont pu faire des études mais qui ne parviennent pas à trouver du travail malgré un diplôme. Les ados du quartier prennent comme un fait que le diplôme ne sert à rien.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

Dans les quartiers de la politique de la ville, on observe un taux de chômage (sur la base des déclarations des jeunes dans le cadre du recensement de la population) des habitants très important. Ce taux de chômage peut s'expliquer par un niveau de formation des habitants (ayant entre 16 et 64 ans et ayant terminé leurs études) plus faible. Il est en effet important de souligner que le taux de chômage est très fortement dépendant du niveau de formation. Ainsi, plus la personne est formée moins elle est au chômage.

Au niveau national, 17% des habitants ayant au mieux un CAP ou un BEP sont au chômage contre 13% des habitants ayant au plus le bac et 8% des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Dans les quartiers de la politique de la ville du Grand Avignon, les taux sont respectivement de 42%, 37% et 20%. Là aussi plus la personne est diplômée et moins elle est au chômage. Mais les écarts avec le reste des quartiers est de 15 points pour les habitants ayant au plus un CAP/BEP, de 16 points pour les jeunes bacheliers et de 8 points pour les habitants diplômés de l'enseignement

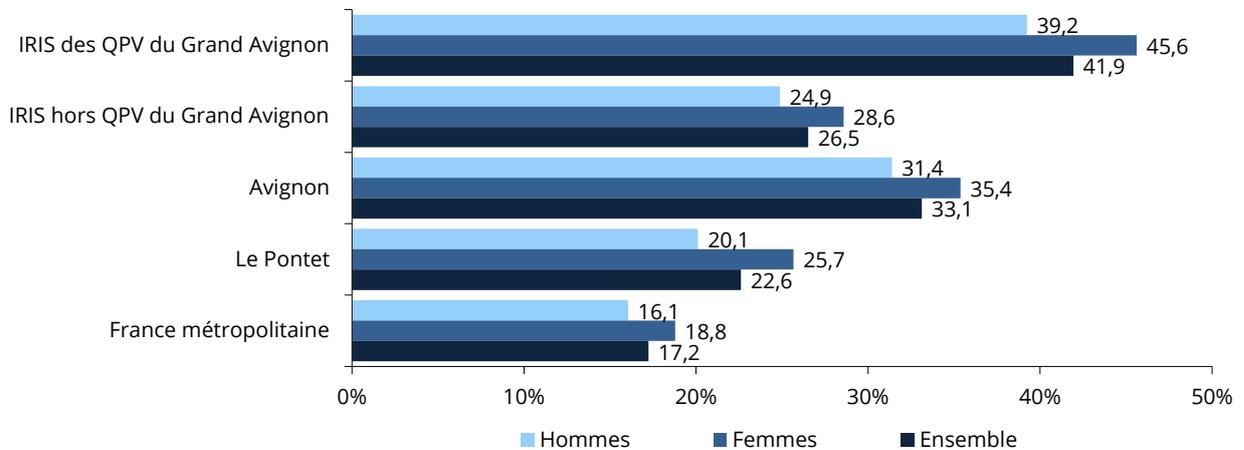
supérieur. A niveau de formation équivalent, les habitants des quartiers sont plus fréquemment au chômage.

Ces indicateurs illustrent parfaitement les enjeux des politiques publiques dans les quartiers de la politique de la ville. A situation sociale équivalente ou à niveau de formation équivalent, les habitants des quartiers n'ont pas une chance égale d'accès à la formation ou à l'emploi. L'enjeu de la politique de la ville est de permettre aux habitants d'accéder aux mêmes chances de réussir à « potentiel de départ » équivalent. Investir plus dans ces quartiers est nécessaire pour équilibrer les chances. Le quartier a donc un effet « négatif » sur les populations qui y demeurent (effet stigmatisation ou effets de l'absence de mixité sociale dans le territoire, ...). Il est donc nécessaire pour l'ensemble des acteurs de la réponse publique d'investir plus fortement dans ces quartiers afin de compenser ces réalités négatives qui ne sont pas liées qu'aux seules situations sociales des habitants.

# Indice de chômage estimé généré en fonction du niveau de diplôme

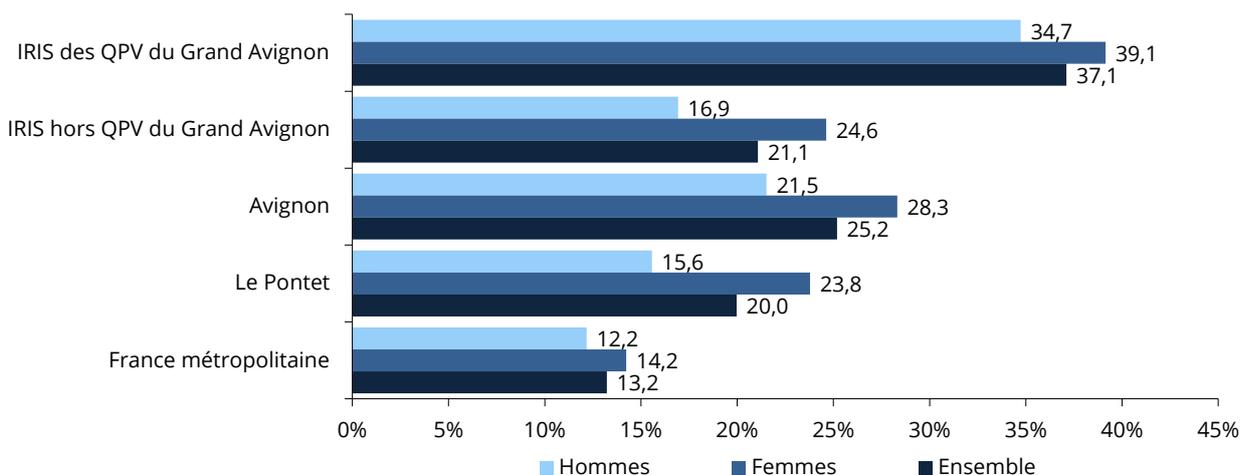
## Indice de chômage estimé des 15-64 ans non scolarisés ayant au mieux le CAP/BEP (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



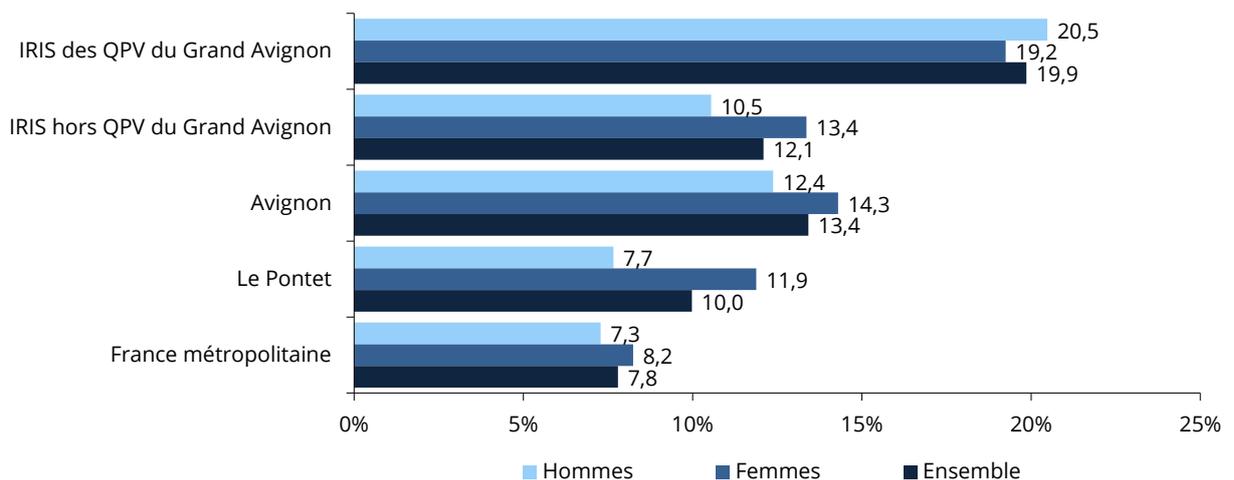
## Indice de chômage estimé des 15-64 ans non-scolarisés ayant le niveau BAC (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



## Indice de chômage estimé des 15-64 ans non-scolarisés ayant au moins un BAC+2 (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



## *Mesure des écarts*



## Tendance nationale

### L'évolution des écarts de développement

L'un des principaux objectifs de la politique de la ville est de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

### Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

L'enjeu principal de la politique de la ville depuis que cette mesure existe, est de réduire les écarts entre les quartiers ciblés et le reste des autres territoires.

Depuis 2014, les contrats de ville sont organisés au niveau des intercommunalités. Il est donc tout à fait cohérent de mesurer ces écarts avec le niveau du Grand Avignon. Dans ce document, le choix a été fait de travailler sur quelques indicateurs clés qui couvrent différents champs de la vie des habitants tels que le revenu, l'emploi, le chômage et la formation. Ces différents indicateurs seront ensuite utilisés dans ce document. L'analyse des données disponibles permet depuis la fin des années 2000 de mesurer la valeur des indicateurs repérés en comparant les quartiers prioritaires à l'agglomération.

Les trois tableaux illustrent la mesure de ces indicateurs dans le temps. Il est ainsi possible de mesurer en valeur, les données en 2000, puis en 2008 et enfin en 2013.

Le taux d'emploi des 25-54 ans permet de mesurer la part de la population ayant plus de 24 ans mais moins de 55 ans qui occupe un emploi. Il ne s'agit pas de la population active, car celle-ci intègre les demandeurs d'emploi ce qui n'est pas le cas du taux d'emploi. Ainsi, en 1999, l'écart entre les quartiers de la politique de la ville et le Grand Avignon, est de 16 points. Le Grand Avignon lui-même accuse un retard de 6 points vis-à-vis du niveau national. Ces écarts peuvent se cumuler ce qui signifie qu'entre les quartiers de la politique de la ville et le niveau national il y a

L'observation locale apporte des éclairages sur l'évolution des écarts en matière de revenus, de formation.

22 points d'écart. En 2008 l'écart est de 20 points entre les quartiers de la politique de la ville et l'intercommunalité. L'écart entre les quartiers et le niveau national passe à 26 points. En 2013, les écarts sont de 24 points entre les QPV et le Grand Avignon et de 31 points avec le niveau national. La lecture de ces dynamiques en l'espace de 14 ans est assez impressionnante puisque les QPV du Grand Avignon ont ainsi accumulé un retard complémentaire de 8 points soit moitié plus que ce qui était observé en 1999. Cet éloignement du marché du travail illustre bien évidemment les effets de la perte d'emploi liés au chômage mais nous noterons que l'accroissement a été de 4 points sur les 8 premières années puis de 4 points sur les 5 années suivantes, qui furent des périodes de crise économique avec une très forte progression du nombre de chômeurs au niveau national.

La crise économique a accéléré la dynamique d'accroissement des écarts mais la période de plus forte croissance économique qui l'a précédé (entre 1999 et 2008) n'a pas permis de les réduire, bien au contraire. Donc qu'il y ait ou pas de la croissance économique les quartiers bénéficient dans tous les cas d'une dynamique moins favorable.

Il faut noter que le choix de retenir les 25-54 ans permet d'une part de ne pas intégrer dans le mode de calcul l'effet de la progression du nombre d'étudiants (très majoritairement jeunes de moins de 25 ans) et d'autre part de ne pas prendre en considération les personnes qui se

mettraient en retrait du marché du travail au-delà de 54 ans (usure physique, découragement, ...). Cet accroissement des écarts concernant l'accès à l'emploi doit être interrogé par les acteurs de la politique de la ville. Dans ce diagnostic nous aborderons aussi la question des écarts entre les hommes et les femmes sur cet enjeu de l'accès à l'emploi. La question de l'immigration et de l'accès à l'emploi doit aussi être abordée au travers de ces données (discrimination, retrait du marché du travail, ...).

L'indice de chômage qui est estimé ici est différent de celui qui est fourni au travers du taux de chômage par l'Insee dans le cadre des données mensuelles issues de Pôle Emploi. Entre 1999 et 2013, l'écart de l'indice issu du recensement de la population (entre les QPV et le Grand Avignon) est passé de 13 points à 16 points puis à 19 points en 2013.

Ainsi, là encore les écarts ont continué à progresser quelle que soit la situation macro-économique de la France sur ces périodes. Entre 1999 et 2008 alors que le taux de chômage se réduisait au niveau national, les écarts s'accroissaient entre les QPV et le Grand Avignon. Il en a été de même sur la période de 2008 à 2013 alors que la situation économique nationale se dégradait sur le marché de l'emploi. Dans tous les cas les écarts tendent à s'accroître régulièrement. Dans ce secteur économique c'est le quartier de Saint Chamand qui connaît les écarts les plus importants.

L'analyse des habitants de plus de 15 ans ayant achevé leurs études avec un diplôme de l'enseignement supérieur (bac +2 et au-delà) permet d'appréhender le niveau de formation des habitants. L'analyse des écarts offre la possibilité de mesurer si la progression du taux de diplômés de l'enseignement supérieur observée dans la très grande majorité des territoires français se réalise de manière homogène sur ces territoires et notamment si les quartiers de la politique de la ville en profitent de manière identique.

Ainsi, entre 1999 et 2013 les écarts sont passés de 10 points à 14 points (13 points en 2008). Là encore les taux ne cessent de s'accroître. La dynamique observée dans les quartiers de la politique de la ville et les autres quartiers n'est pas la même. Là encore c'est le quartier de Saint Chamand qui connaît les écarts les plus forts.

Enfin, l'analyse des écarts en matière de niveaux de revenus est essentielle pour mesurer la situation économique des individus et notamment la fragilité financière des ménages. Les données de 2001 mettent en évidence un niveau de revenus très faible pour les habitants des QPV puisque le revenu médian (niveau de revenu pour lequel 50% de la population a moins et 50% a plus) est inférieur de 500€ par mois et par unité de consommation, au revenu médian sur Grand Avignon. Cet écart ne cesse de s'accroître avec le temps, puisqu'il atteint 645€ en 2008 puis 824€ en 2013.

Bien que basé sur un niveau de vie beaucoup plus faible, les écarts ont progressé de 60% en une douzaine d'année et là aussi avec une dynamique similaire entre les périodes de croissance économique et la période de crise depuis 2008.

La situation est identique pour les ménages les plus aisés (le 9ème décile) et pour les ménages les plus pauvres (le 1er décile). Il faut aussi noter que les écarts entre le Grand Avignon et le niveau national se sont aussi accrus. Par conséquent, les dynamiques économiques des QPV du Grand Avignon sont très éloignées de celles observées au niveau national.

Ces trois groupes d'indicateurs (emploi/formation et niveau de revenus) mettent en évidence un accroissement des écarts entre les QPV du Grand Avignon et le reste de l'agglomération mais aussi avec le reste de la France. La politique de la ville doit continuellement se réinterroger sur les conséquences de ces dynamiques différenciées. Les analyses ci-dessus mettent en évidence que

ces écarts s'accroissent, même si la croissance économique est forte et se développent même quand la crise économique est présente.

Alors trois types de lecture peuvent être recensés :

- Les écarts s'accroissent mais l'objectif est que l'intercommunalité soit locomotive et les territoires des wagons. Si la dynamique est forte, les territoires suivront et seront tirés par la dynamique générale (une analyse qui peut aussi s'apparenter à celle « de la cordée »). Cependant force est de constater que pour l'instant rien ne permet (au niveau des dynamiques territoriales) de valider cette analyse.

- Les écarts s'accroissent mais cela est le fait de la fonction même des QPV qui est d'accueillir les ménages les plus éloignées de l'emploi et les plus pauvres. Les logements sociaux ont pour fonction d'accueillir les ménages les plus pauvres. L'analyse des données met en évidence que les quartiers répondent parfaitement et de mieux en mieux à cet objectif. Cependant, cette analyse est contradictoire avec les objectifs de la politique de la ville qui visent à réduire les écarts. Cette lecture impose de travailler sur les peuplements dans les logements et les stratégies d'attributions. La partie qui suit permettra d'illustrer cette analyse.

- Les écarts s'accroissent et il s'agit de l'effet quartier pour partie. Il est alors nécessaire de travailler sur l'accès renforcé au droit commun et notamment en matière d'éducation ou d'emploi.

## Tableau de bord 2000, 2008 et 2013

| Mesure des écarts entre le territoire et la CA du Grand Avignon | 1er décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €) | Revenus médians mensuels déclarés par uc (en €) | 9ème décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €) | Hauts niveaux de formation* (en points) | Taux d'emploi des 25-54 ans (en points) | Indice de chômage estimé au sens du RP (en points) |
|---|--|---|---|---|---|--|
| 2000  |  |   |   |   |   |  |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                                       | -280   | -530  | -807  | -10,2                                   | -17,2                                   | +13,9  |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est                                  | -275   | -419  | -698  | -9,3                                    | -13,3                                   | +12,2  |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand                           | -359   | -683  | -1 050  | -12,5                                   | -19,7                                   | +18,2  |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville                    | -178   | -428  | -770  | -11,5                                   | -11,3                                   | +5,2   |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                                   | -278   | -510  | -799  | -10,3                                   | -16,1                                   | +13,2  |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon                                  | -20  | +13   | +7  | +1,2                                    | -0,7                                    | +0,4   |
| Avignon   | -162   | -158  | -149  | -0,5                                    | -6,1                                    | +4,8   |
| Pontet  | -74  | -54   | -321  | -6,0                                    | +2,5                                    | -2,4   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                                      | -14  | +42   | +125  | -0,9                                    | -0,4                                    | +0,8   |
| France Métropolitaine   | +96  | +86   | +169  | -1,0                                    | +6,3                                    | -3,7   |

\*Bac + 2 et plus

Source : Insee RP 1999 &amp; DGI 2001

| Mesure des écarts entre le territoire et la CA du Grand Avignon | 1er décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €) | Revenus médians mensuels déclarés par uc (en €) | 9ème décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €) | Hauts niveaux de formation* (en points) | Taux d'emploi des 25-54 ans (en points) | Indice de chômage estimé au sens du RP (en points) |
|---|--|---|---|---|---|--|
| 2008  |  |   |   |   |   |  |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                                       | -358   | -669  | -1 044  | -12,7                                   | -22,5                                   | +17,7  |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est                                  | -362   | -562  | -952  | -11,0                                   | -14,9                                   | +10,9  |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand                           | -434   | -789  | -1 407  | -18,0                                   | -25,5                                   | +25,9  |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville                    | -301   | -527  | -1 021  | -17,4                                   | -10,6                                   | +10,7  |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                                   | -361   | -645  | -1 051  | -13,1                                   | -20,3                                   | +16,4  |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon                                  | -43  | -23   | -41   | +1,9                                    | -1,7                                    | +1,1   |
| Avignon   | -224   | -240  | -266  | -0,4                                    | -7,3                                    | +5,8   |
| Pontet  | -54  | -40   | -370  | -9,2                                    | -2,0                                    | -1,7   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                                      | +16  | +93   | +228  | -0,4                                    | +2,1                                    | -2,3   |
| France Métropolitaine   | +115   | +112  | +221  | -0,5                                    | +6,3                                    | -4,2   |

\*Bac + 2 et plus

Source : Insee RP 2008 &amp; DGI 2008

| Mesure des écarts entre le territoire et la CA du Grand Avignon | 1er décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €) | Revenus médians mensuels déclarés par uc (en €) | 9ème décile des revenus mensuels déclarés par uc (en €) | Hauts niveaux de formation* (en points) | Taux d'emploi des 25-54 ans (en points) | Indice de chômage estimé au sens du RP (en points) |
|---|--|---|---|---|---|--|
| 2013  |  |   |   |   |   |  |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                                       | -415   | -837  | -1 201  | -14,9                                   | -25,2                                   | +18,7  |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est                                  | -395   | -755  | -1 076  | -12,0                                   | -18,4                                   | +16,8  |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand                           | -449   | -983  | -1 639  | -19,0                                   | -36,0                                   | +33,0  |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville                    | -358   | -773  | -1 183  | -15,3                                   | -15,7                                   | +14,1  |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                                   | -408   | -824  | -1 203  | -14,6                                   | -23,8                                   | +19,0  |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon                                  | -65  | -91   | -25   | +1,4                                    | -3,1                                    | +1,9   |
| Avignon   | -268   | -361  | -312  | -1,1                                    | -8,9                                    | +6,6   |
| Le Pontet   | -86  | -134  | -397  | -8,9                                    | -4,0                                    | +0,8   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                                      | +45  | +93   | +295  | -0,4                                    | +3,7                                    | -3,5   |
| France métropolitaine   | +142   | +113  | +288  | -0,5                                    | +7,4                                    | -5,0   |

\*Bac + 2 et plus

Source : Insee RP 2013 &amp; FiLoSoFi 2013

## Clé de lecture

Les indicateurs présentés ci-dessus mesurent les écarts entre chaque territoire et la CA du Grand Avignon. De façon concise, ils mettent en lumière les écarts de développement entre les quartiers de la politique de la ville et le reste du territoire.

NB : les chiffres concernant les «iris hors QPV du Grand Avignon» ne concernent que les iris non concernés par la politique de la ville des communes d'Avignon et du Pontet.

## *Mixité sociale*



## Tendance nationale

### Mixité : au-delà des caricatures

Les territoires de la politique de la ville sont souvent victimes des clichés qui accompagnent leur image : des quartiers à l'abandon, où se concentreraient des populations étrangères paupérisées. Par définition, une part importante de populations défavorisées y réside. Les quartiers prioritaires n'ont pourtant rien de « ghettos urbains » comme on les qualifie parfois. Dans quelle mesure sont-elles plus ou moins mixtes que le reste de nos agglomérations ? D'ailleurs, de quel type de mixité parle-t-on ?

Le sentiment de ségrégation spatiale est alimenté par la situation économique et sociale très difficile de certains quartiers. Peut-on généraliser cette observation ? On oublie souvent que la ségrégation se fait aussi par le haut. Rien de tel que l'effet de prix de l'immobilier élevé et de faibles constructions de logement sociaux pour repousser les catégories populaires. Principalement, ce sont les quartiers les plus riches qui se ferment aux couches sociales les moins favorisées. L'essor de la périurbanisation n'a pas massivement dépeuplé les quartiers pauvres des couches moyennes. Mais les données qui portent sur l'ensemble des quartiers peuvent être trompeuses : cela n'empêche que la situation d'un petit nombre de quartiers puisse devenir de plus en plus difficile, notamment du fait de la persistance d'un très haut niveau de chômage.

### Concernant les quartiers politiques de la ville étudiés

Le graphique ci-après illustre les réalités de chacun des iris français. Un point correspond à un IRIS en France. En ordonnée (sur l'axe vertical) il y a un indice estimé de mixité sociale qui est bâti sur les écarts observés de diversités des Professions et Catégories Sociales (écarts entre le niveau national et le niveau des quartiers). Ainsi, plus le quartier est proche de 0, moins il y a d'écart, plus il s'éloigne et plus les écarts sont importants. En abscisse il y a le niveau de reve-

nu médian du quartier. Plus le point est situé à gauche plus le niveau de revenu est faible, plus il est à droite plus il est fort.

La question de la mixité sociale ou économique n'est d'ailleurs pas la seule à laquelle il faudrait s'intéresser pour mesurer la diversité des territoires. Qui se ressemble s'assemble : âges, groupes sociaux, nationalités, formes de ménages, etc. Le réflexe naturel est de se rapprocher de ses semblables. Ce comportement est logique car il rassure. Se retrouver avec des personnes aux caractéristiques similaires limite les conflits, peut entraîner des mécanismes d'entraide, de défense, etc. La mixité n'a pas que des bons côtés, il faut l'admettre.

Jusqu'où aller ? Tout est question de dosage : la concentration a autant d'effets pervers. L'entresoi limite les horizons de vie. Vivre durablement entre personnes âgées (le cas extrême étant la maison de retraite) ou entre jeunes est rarement un choix. Le fait de rassembler des âges de la vie différents est aussi une forme de diversité qui peut être appréciée. Le mélange des générations n'est pas seulement source de conflits, mais produit aussi de l'équilibre. A l'école, le regroupement d'élèves de faible niveau a un effet sur le niveau scolaire. La concentration des populations en difficulté auto-alimente les difficultés : plus on est aisé, plus on peut s'entraider... Les échanges - voire les conflits tant qu'ils restent maîtrisés - sont aussi les vecteurs du progrès social. On peut chercher à côtoyer ses semblables mais finir par se lasser.

nu médian du quartier. Plus le point est situé à gauche plus le niveau de revenu est faible, plus il est à droite plus il est fort.

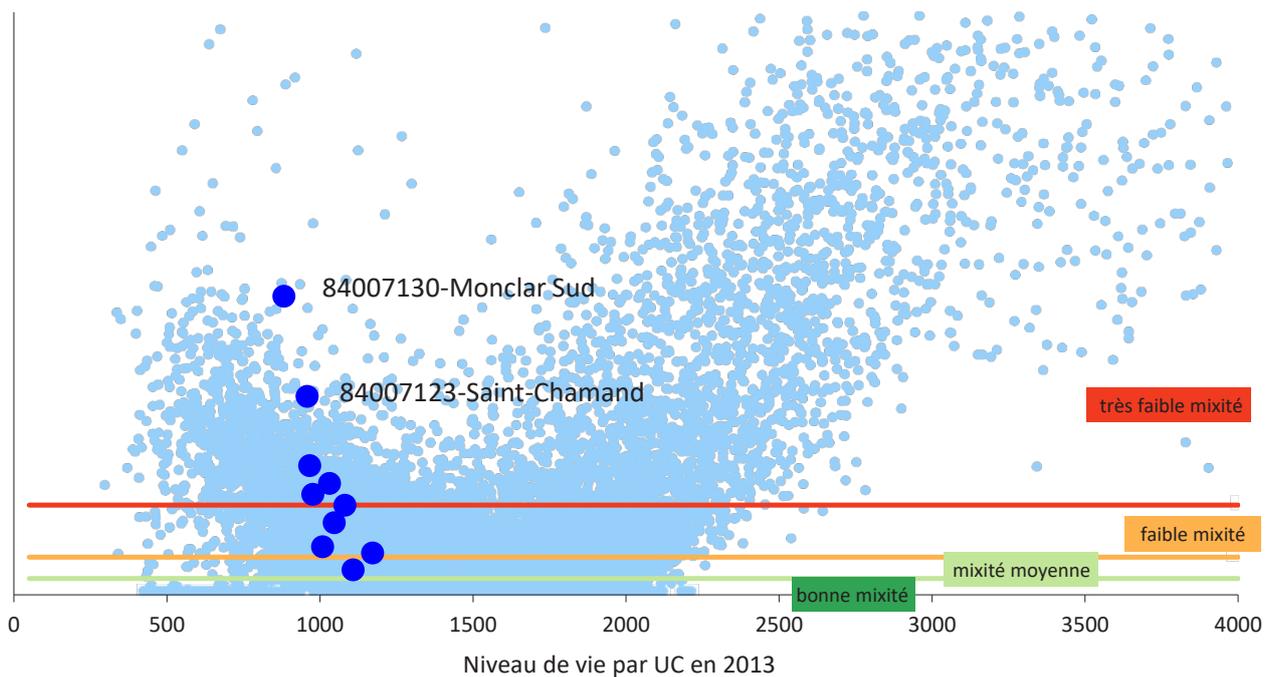
Ce graphique illustre une diversité sociale très faible à la fois dans les quartiers les plus pauvres (par définition souvent les quartiers de la politique de la ville) et à la fois dans les quartiers les plus riches. Il apparaît même que l'absence de mixité est plus forte dans les quartiers les plus aisés (les points situés en haut à droite du gra-

phique représentent quasi exclusivement des quartiers situés dans le Grand Ouest Parisien, depuis le 7ème arrondissement jusqu'à une grande partie des Hauts de Seine et des Yvelines. Ce sont dans ces quartiers que la ségrégation sociale est la plus forte.

Sur Avignon, c'est l'Iris Monclar Sud qui enregistre la mixité sociale la plus faible. Il faut par ailleurs noter que sur ce quartier la situation s'est assez nettement dégradée. Il est possible de l'observer par la baisse de la proportion de cadres dans ce quartier (qui est passée de 6,9% des catégories socio-professionnelle en 1999 à 6,1% pour les dernières données connues).

Même si la part des cadres a légèrement progressé dans les QPV depuis la fin des années 1990, celle-ci a moins progressé que dans les autres quartiers. Ainsi, l'écart entre les iris des quartiers de la politique de la ville et les autres quartiers des deux villes (Avignon et Le Pontet) était en 1999 de 8,2 points (6,6% contre 14,8%). En 2013 il est de 10,8 points (6,8% contre 17,6%) soit près de trois points de plus au cours d'un écart intercentenaire de 14 ans. Les dynamiques sont loin d'être identiques entre territoires de la politique de la ville et autres quartiers des deux villes.

## Mixité des actifs occupés



## La mixité des catégories socio-professionnelles

|  | Mixité des actifs occupés |           |           | Poids des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés (%) |      |      |
|--|---------------------------|-----------|-----------|--|------|------|
|  | 1999                      | 2008      | 2013      | 1999   | 2008 | 2013 |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    |                           |           |           | 6,9  | 6,6  | 6,1  |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               |                           |           |           | 5,8  | 5,7  | 7,9  |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        |                           |           |           | 0,7  | 0,6  | 1,8  |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville |                           |           |           | 2,5  | 3,6  | 4,3  |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                |                           |           |           | 5,8  | 5,7  | 6,0  |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               |                           |           |           | 14,5   | 15,8 | 17,3 |
| Avignon                                      |                           |           |           | 13,6   | 14,5 | 16,3 |
| Le Pontet                                    |                           |           |           | 7,5  | 10,2 | 10,4 |
| CA du Grand Avignon                          |                           |           |           | 13,2   | 15,1 | 16,3 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   |                           |           |           | 12,9   | 15,1 | 16,2 |
| France métropolitaine                        | Référence                 | Référence | Référence | 13,1   | 16,1 | 17,3 |

Source : Insee RP, estimations Compas

### codes couleurs :

|                    |
|--------------------|
| Bonne mixité       |
| Mixité moyenne     |
| Faible mixité      |
| Très faible mixité |

### Clé de lecture

C'est bien l'existence présumée d'effets de quartier qui engendre des politiques publiques ciblant des territoires défavorisés et visant à promouvoir la **mixité sociale** par des politiques de déségrégation urbaine. Il existe un consensus politique sur la nécessité de réduire les concentrations de populations pauvres.

Ces politiques sont fondées sur l'idée que la mixité sociale pourrait engendrer une élévation du capital culturel, économique et social des ménages défavorisés de ces quartiers.

Pour mesurer la mixité sociale, il est courant de s'appuyer sur la répartition de la population active en catégories socio-professionnelles.

L'indicateur présenté ici mesure l'écart entre les proportions de ces CSP sur le territoire et celles observées au niveau national. On considère un territoire à «forte mixité» dès lors qu'il présente

une répartition par CSP des actifs occupés très proche de celle de la Métropole. Plus cette répartition s'éloigne de la moyenne, plus la mixité est considérée comme faible.

4 catégories de niveau de mixité vous sont proposées (forte mixité, mixité moyenne, faible mixité, très faible mixité) :

- les territoires à forte mixité appartiennent au quart des IRIS de France dont la structure des actifs occupés est la plus proche de la moyenne nationale

- les territoires à très faible mixité appartiennent au quart des IRIS de France dont la structure des actifs occupés est la plus éloignée de la moyenne nationale

- de la même façon, les bornes des classes «mixité moyenne» et faible mixité sont définies selon les quartiles de la dispersion de l'indice de mixité calculé sur l'ensemble des IRIS de France.

# Peuplement des quartiers



## Tendance nationale

### Des quartiers délaissés, pour combien de temps ?

Entre 2010 et 2017 (au 1er janvier), la France a gagné 2,4 millions d'habitants pour atteindre 67 millions. Ce phénomène est lié à trois principaux facteurs. La fécondité a moins baissé en France que dans d'autres pays. Elle a atteint 1,65 enfant par femme en 1993 et a remonté ensuite pour atteindre deux enfants par femme, en moyenne. L'espérance de vie à la naissance a progressé au rythme d'environ un trimestre par an : la France est l'un des pays où l'on vit le plus longtemps au monde. Le solde migratoire s'est réduit au cours des dernières années, mais l'immigration apporte entre 50 000 et 100 000 personnes supplémentaires par an.

La population des quartiers prioritaires représentait 4,8 millions d'habitants en 2013, soit environ 7% de la population totale. On ne peut plus estimer leur évolution car leur périmètre a été redéfini par les contrats de ville 2015-2020, mais entre 1990 et 2006, la population des quartiers prioritaires (alors « zones urbaines sensibles ») a baissé. La fécondité n'est pas en cause : il s'agit plutôt de migrations vers d'autres quartiers. Les « grands ensembles », dont une partie sont dégradés, ne correspondent pas aux aspirations de la majorité de la population, pour qui l'habitat pavillonnaire est un idéal. Une partie de ceux qui en ont les moyens, des catégories populaires et moyennes, ont quitté ces territoires pour le périurbain.

Encore faut-il se méfier d'un effet de solde, qui regroupe des arrivées et des départs. Les quartiers de la politique de la ville connaissent un flux

de populations qui en sortent, quand d'autres y arrivent. Le parc d'habitat social est d'ailleurs en partie – au moins en théorie – constitué comme une étape dans un parcours vers le parc privé. Certes, les départs sont nombreux, mais ces quartiers continuent à se renouveler en accueillant des populations nouvelles, aux faibles revenus, qui n'ont pas les moyens de se loger ailleurs.

La population des quartiers prioritaires est plus jeune que la moyenne, même s'il ne faut pas oublier qu'il y reste des personnes âgées. On y trouve moins de personnes seules, davantage de familles et surtout des familles monoparentales : ces quartiers sont les seuls où les prix sont abordables. 15,3% des ménages des quartiers prioritaires sont composés de familles monoparentales, contre 8,6% pour l'ensemble de la France métropolitaine (données 2010).

Il est difficile de prévoir l'évolution de la population des quartiers prioritaires. D'un côté, la crise renforce les difficultés économiques des plus fragilisés et cristallise les difficultés sociales de ces territoires. Leur médiatisation à outrance rejait sur leur image et nuit à l'installation des populations nouvelles. Pour autant, il ne faut pas tomber dans le misérabilisme. Le processus de rénovation urbaine améliore l'environnement de ces quartiers, alors que le renchérissement des coûts de l'énergie (transports et chauffage notamment) rend plus onéreux l'habitat individuel. Beaucoup dépendra bien entendu de la poursuite de l'effort de rénovation et de l'intégration de ces quartiers dans leur agglomération. Qu'il s'agisse de mobilité entre les quartiers (transports en commun notamment), de mixité sociale ou de commerces.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

### La progression de la population dans les quartiers

Les QPV représentent environ 15% de l'ensemble de la population du Grand Avignon, ce qui est un taux très important. La population du Grand Avignon est en progression (+0,9%). Une baisse est cependant observée pour les deux villes concernées par la politique de la ville. Cette baisse, de -1,1% sur l'ensemble des 5 dernières années connues est amplifiée dans les quartiers concernés par la politique de la ville. La variation est plus forte puisqu'elle représente une baisse de -1,7% (avec cependant des différences importantes entre QPV pouvant être liées aux effets d'attractivité des territoires mais aussi aux opérations de renouvellement urbain, d'amélioration des logements, ...).

### Les tranches d'âge

La population dans les quartiers de la politique de la ville est une population jeune. Cette constante est observée sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, pour l'ensemble des QPV nationaux, les moins de 15 ans y représentent un quart de la population. Ce taux est même supérieur sur le territoire du Grand Avignon. Ainsi, les quartiers prioritaires sont un réservoir démographique pour les territoires qui les entourent, d'où l'importance à investir les espaces de formation, d'éducation, de parentalité et de réussite éducative. Sur le Grand Avignon, les quartiers ont des réalités extrêmement différentes avec notamment le quartier de Camp Rambaud/les Méridés qui n'a que 12% d'enfants ou d'adolescents. Ce taux est très inférieur à celui qui est observé au niveau de l'intercommunalité. Par contre, le quartier de Saint Chamand a près d'un tiers de sa population qui est âgé de moins de 14 ans.

La population de 15-24 ans, cible de l'intérêt des politiques publiques est aussi sur-représentée dans les quartiers de la politique de la ville. Cette période de la vie est une période charnière : orientation scolaire, orientation professionnelle, poursuite d'étude, phases d'autonomie (loge-

ment, emploi, formation, mobilité) mais aussi début de construction pour beaucoup d'une vie de couple voire familiale. Là encore, il paraît nécessaire pour les politiques publiques d'investir prioritairement dans les quartiers de la politique de la ville, les questions liées à la réussite scolaire, l'orientation mais aussi l'accès à l'emploi et bien évidemment l'accès à la mobilité qui est essentiel pour obtenir un emploi. Entre quartiers il y a cependant de grandes différences : les quartiers du Nord Est d'Avignon connaissent des taux légèrement inférieurs à ceux observés sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération.

Les 25-59 ans sont légèrement sous représentés parmi la population totale. La différence est de deux points environ. Il n'y a donc pas d'enjeux différenciés pour ces quartiers au regard des tranches d'âge dans les enjeux liés à l'accès à l'emploi. La population active devrait être la même en proportion de la population totale entre les QPV et le Grand Avignon en moyenne.

### La taille moyenne des ménages

Cet indicateur est l'indicateur clé de la compréhension de l'évolution et des enjeux démographiques des territoires de la politique de la ville au regard des autres territoires. Pour l'ensemble des territoires de la politique de la ville le nombre de personnes par logement est significativement plus élevé que pour les autres territoires des deux communes concernées.

Il faut cependant retenir de ce tableau que, globalement, la baisse du nombre de personnes par logement est la même que celle observée au niveau de la région (et même un peu supérieure en mesure de l'écart entre les quartiers de la politique de la ville et l'ensemble de la région). Cette baisse explique en partie la baisse plus forte du nombre d'habitants observée dans les territoires prioritaires. Cela modifie assez sensiblement les enjeux du territoire. Tout d'abord, il y a une progression du nombre de ménages composés d'une seule personne, puis il y a en corollaire une baisse de la structure familiale du peuplement

des logements. Ces évolutions modifient inévitablement l'image familiale de ces quartiers. Enfin, il ne faut pas oublier que la diminution du nombre de personnes par logement, et notamment du nombre d'adultes dans les logements, a un effet non négligeable sur le coût du logement. Le passage d'une structure majoritairement composée de deux adultes à des logements occupés par un seul adulte (avec ou sans enfant) fait reposer sur une seule personne la prise en charge des coûts liés au logement. Dès lors, la part des dépenses liées au logement dans le budget des ménages ne cesse de s'accroître (en complément des effets liés à l'augmentation des coûts du logement et la baisse relative des aides au logement). Pour les ménages à niveau de vie plus faible, cet effet est encore amplifié en analysant les niveaux de vie et leurs évolutions (cf. la partie « pauvreté » de ce document). Ainsi, depuis 2009, les niveaux de revenus des quartiers de la politique de la ville ont évolué moins vite que ceux des autres territoires en France (et cela autant pour les 10% les plus pauvres que pour le niveau de revenu médian). Un accroissement même modéré des loyers se traduira par une part du revenu consacré au budget logement plus forte en progression que sur l'ensemble du territoire national.

## La structure des ménages

Le tableau peut modifier la représentation rapide que le citoyen peut se faire des quartiers de la politique de la ville. Ainsi, en prenant simplement la ligne regroupant tous les IRIS des quartiers de la politique de la ville on observe que 33% des ménages sont composés d'une personne seule (ce taux est très proche de celui de l'intercommunalité qui est de 35%). Ainsi la part des personnes seules est presque aussi forte que sur l'ensemble du Grand Avignon. Cette situation est très étonnante au regard de la situation actuelle de l'isolement fortement porté par les étudiants et les personnes âgées. Or, dans l'ensemble des quartiers prioritaires, la part des étudiants est beaucoup plus faible qu'en moyenne nationale et surtout, la part des populations âgées est très réduite (ainsi que cela a été mis en évidence précédemment). L'isolement dans les quartiers n'est donc ni le fait des étudiants, ni celui des personnes âgées. Qui sont donc ces personnes isolées ? Dans les pages qui suivent les indicateurs

mettront en évidence quelques caractéristiques complémentaires. Cependant, le nombre de ménages isolés a décliné dans les QPV au cours des cinq dernières années. Cette situation est liée aussi à la baisse du nombre de personnes dans les QPV. Dans les QPV, les réalités de l'isolement sont très différentes en matière d'âge et de sexe. Si au-delà de 60 ans, il y a une certaine similitude entre les deux groupes de territoires (avec une très forte sur-représentation des femmes), en deçà dans les QPV pour toutes les tranches d'âge, l'isolement est avant tout masculin. Hors des QPV la situation est majoritairement différente (les femmes sont proportionnellement plus fréquemment isolées que les hommes). Cette sur-représentation masculine doit interpeller nos politiques publiques mais aussi nos modes de réponse. Celles-ci sont fréquemment orientées vers les femmes : questions liées à l'éducation, groupes de paroles, ... Les hommes isolés d'âge actif sont souvent « invisibles » des acteurs sociaux. Comment approcher les hommes isolés dans les quartiers prioritaires ? Quelle réponse sociale proposer ?

La monoparentalité est très importante dans les QPV puisque le taux de ménages étant dans cette situation est le double que celui observé en France métropolitaine. Aborder la question de la monoparentalité ne doit pas être compris comme une remise en question d'un mode de vie ou d'un choix de vie. Il faut simplement constater que la catégorie de ménages ayant le taux de pauvreté le plus fort, le niveau de vie le plus faible est celle de la monoparentalité. Les monoparents sont très majoritairement (90% dans les quartiers de la politique de la ville) des femmes. Derrière la pauvreté des familles monoparentales il y a la pauvreté des femmes. Par conséquent, au-delà même de la question d'une manière de vivre (choisie ou subie, les données ne nous permettent pas de distinguer ces deux approches) il s'agit d'un type de famille fortement représenté dans les quartiers de la politique de la ville qui est beaucoup plus fréquemment en situation de fragilité que toutes les autres formes de ménages.

Ainsi, les QPV du Grand Avignon comptent 2 250 familles monoparentales qui représentent 18% de tous les ménages. Ce taux est de 11% sur le

Grand Avignon, voire même moins de 10% si les quartiers QPV sont retirés. Cependant, la progression du nombre de familles monoparentales est beaucoup plus forte hors des quartiers prioritaires que dans les QPV au cours des cinq dernières années puisque la tendance est à une quasi-stagnation dans les QPV contre une progression de 6% pour l'ensemble du Grand Avignon. Les familles monoparentales sont proportionnellement moins orientées vers les QPV actuellement.

## L'isolement résidentiel des adultes

Le regroupement des ménages composés d'un seul adulte avec ou sans enfant (personnes seules et familles monoparentales) permet d'approcher l'ensemble des ménages pour lesquels il ne peut y avoir qu'une seule source de revenus (à moins que des enfants au sein d'une famille monoparentale ne disposent d'un revenu régulier, des apprentis par exemple). Pour les ménages dans les QPV du Grand Avignon, ce taux est de 50%. Il est de 47% pour l'ensemble du Grand Avignon. Il y a donc plus de ménages composés d'un seul adulte dans les QPV en proportion qu'à l'extérieur. Cette analyse permet de modifier des représentations générales admises sur les quartiers de la politique de la ville. L'isolement résidentiel des adultes est souvent considéré dans les territoires où il y a des étudiants ou des territoires vieillissants ce que ne sont pas les QPV.

Il importe donc que les politiques publiques prennent en considération ces réalités notamment dans l'accès aux services (sociaux, culturels, éducatifs, transports, ... mais aussi accès à l'emploi car les freins sont plus importants pour une personne seule que pour un couple).

## Les grandes familles

La part des grandes familles (plus de 6 personnes, c'est à dire des ménages avec à minima 4 enfants à charge) est proportionnellement deux fois plus forte dans les QPV qu'en moyenne sur l'agglomération (5% contre 2,7%). Pour autant, les grandes familles ne représentent qu'un ménage sur vingt (un logement occupé sur vingt). Là encore, ce chiffre est très éloigné de l'idée de logements avec beaucoup de familles et beau-

coup d'enfants. Certes, les taux sont beaucoup plus forts, mais les volumes ne sont pas si importants. Cependant, il faut corréliser ces situations avec les difficultés que doivent rencontrer ces familles notamment dans le surpeuplement des logements et donc un isolement des enfants et des adolescents difficile à réaliser pour faire ses devoirs par exemple, des logements parfois sonores et peu d'intimités tant pour les parents que pour les enfants (de la petite enfance à la jeunesse). Ce « surpeuplement » favorise aussi la présence d'enfants en dehors du logement (dans les espaces publics tels que les aires de jeux, mais aussi les trottoirs, ...). L'aménagement urbain est bien plus important dans ces quartiers que dans les autres territoires. Cet aménagement urbain passe aussi par des espaces publics permettant aux jeunes et enfants de s'isoler pour étudier, faire du sport ou s'isoler tout simplement (médiathèque par exemple\*).

\* Dans beaucoup de travaux réalisés par le COMPAS, la présence d'un équipement de type médiathèque dans les QPV obtient des taux de fréquentation d'enfants du quartier très importants (souvent même plus importants que pour les enfants des autres territoires même plus favorisés). La médiathèque est un espace « refuge » permettant à l'enfant de se retrouver dans un environnement calme et reposant ... offrant aussi des accès informatiques très prisés de ces jeunes qui n'ont parfois pas d'accès chez eux.

## Les mobilités

Le taux d'emménagés récents est beaucoup plus faible dans les QPV qu'à l'extérieur de ceux-ci. Ainsi, dans les QPV du Grand Avignon, il y a une mobilité récente de 35% contre 42% pour les quartiers hors QPV des deux villes concernées par la politique de la ville. La mobilité dans les QPV est plus faible au regard de son environnement immédiat. C'est un élément important, car bien souvent l'accroissement des écarts est expliqué à partir des flux et notamment par le départ des personnes ayant plus de ressources (dans les domaines de la formation, de l'emploi, mais aussi plus de ressources économiques,...) et l'arrivée de personnes plus fragiles. Or, ce sont les QPV qui connaissent le moins de mouvements de population (par le solde migratoire).

L'analyse des profils des entrants au regard des

«présents» depuis plus de 5 ans, met en évidence quelques caractéristiques :

- A l'image du Grand Avignon, ceux qui arrivent sont plus fréquemment des jeunes (de moins de 40 ans, au regard de ceux présents),
- Dans les QPV les entrants sont plus fréquemment des familles, monoparentales et couples avec enfant(s), à l'extérieur ce sont plus fréquemment des personnes seules,
- Dans les QPV parmi les entrants il y a plus fréquemment des personnes immigrées que parmi les présents (l'écart est nettement plus fort qu'à l'extérieur des QPV),
- Les arrivants dans les QPV ont plus fréquemment un véhicule (effet de l'arrivée de familles alors qu'à l'extérieur il s'agit de personnes seules et en particulier d'étudiants),
- Dans tous les territoires, les entrants ont un niveau de formation plus important que les présents, mais l'écart est nettement plus fort à l'extérieur des territoires,
- Les entrants dans les QPV sont plus fréquemment des ouvriers ou des employés, ce qui est aussi le cas pour les entrants dans les quartiers hors QPV, par contre la part des cadres parmi les entrants dans les QPV est la même que celle observée parmi les présents (elle est plus forte à l'extérieur des QPV),
- Enfin, la part des actifs occupés est plus importante parmi les entrants que parmi les présents.

Ces différents éléments font apparaître que les mobilités permettent de modifier les réalités sociales des territoires et cela de manière plus favorable pour beaucoup d'indicateurs : plus de ménages avec enfant, un niveau de formation plus fort, la présence d'une voiture, des ménages plus fréquemment actifs. Certes, dans presque tous les cas, les entrants dans les QPV sont moins favorisés que les entrants dans les autres territoires, mais il est important de noter que le profil des entrants est loin d'une image de personnes plus fragiles que les présents. Ce ne sont pas les entrants qui modifient les besoins sociaux du territoire. Malheureusement, il n'est pas possible au travers des données disponibles de connaître la réalité des partants ... ce qui est regrettable pour la qualité de ces analyses.

## La population étrangère et immigrée

Une personne immigrée est une personne qui est née étrangère à l'étranger. Cette personne peut être maintenant de nationalité française, mais elle demeure immigrée toute sa vie. Un immigré peut être une personne venant de tous les autres pays (de la Tunisie ou de la Turquie mais aussi de Grande Bretagne ou d'Australie). Une personne étrangère est une personne qui n'a pas la nationalité française (elle peut être née à l'étranger, ce qui est la quasi-totalité des situations mais aussi en France si la personne a fait ce choix).

La part de la population étrangère est beaucoup plus importante dans les QPV qu'elle ne l'est à l'extérieur. Ainsi, les taux sont de 22% dans les QPV contre 7% pour l'ensemble du Grand Avignon et de 6% en France.

Il faut aussi noter que parmi les immigrés, 60% sont de nationalité étrangère dans les QPV contre 52% à l'extérieur. La demande de la nationalité française (ou son obtention) sont moins fréquentes dans les QPV qu'à l'extérieur. Le profil des personnes immigrées est différent de celui observé à l'extérieur des QPV. Cette question sera aussi abordée lors du chapitre sur les discriminations. Il s'agit d'une constante dans tous les territoires où il y a des quartiers prioritaires.

Les forts taux de populations étrangères interrogent à la fois les politiques de peuplement dans les quartiers et à la fois l'accès aux politiques publiques (éducatives, de santé, ...). La sur-représentation s'explique facilement par la plus grande fragilité économique et sociales des ménages étrangers et immigrés au regard des autres ménages. Les questions liées à la culture et à la langue nécessitent un travail spécifique dans les QPV afin de pouvoir approcher l'ensemble des habitants les plus fragiles.

## Population

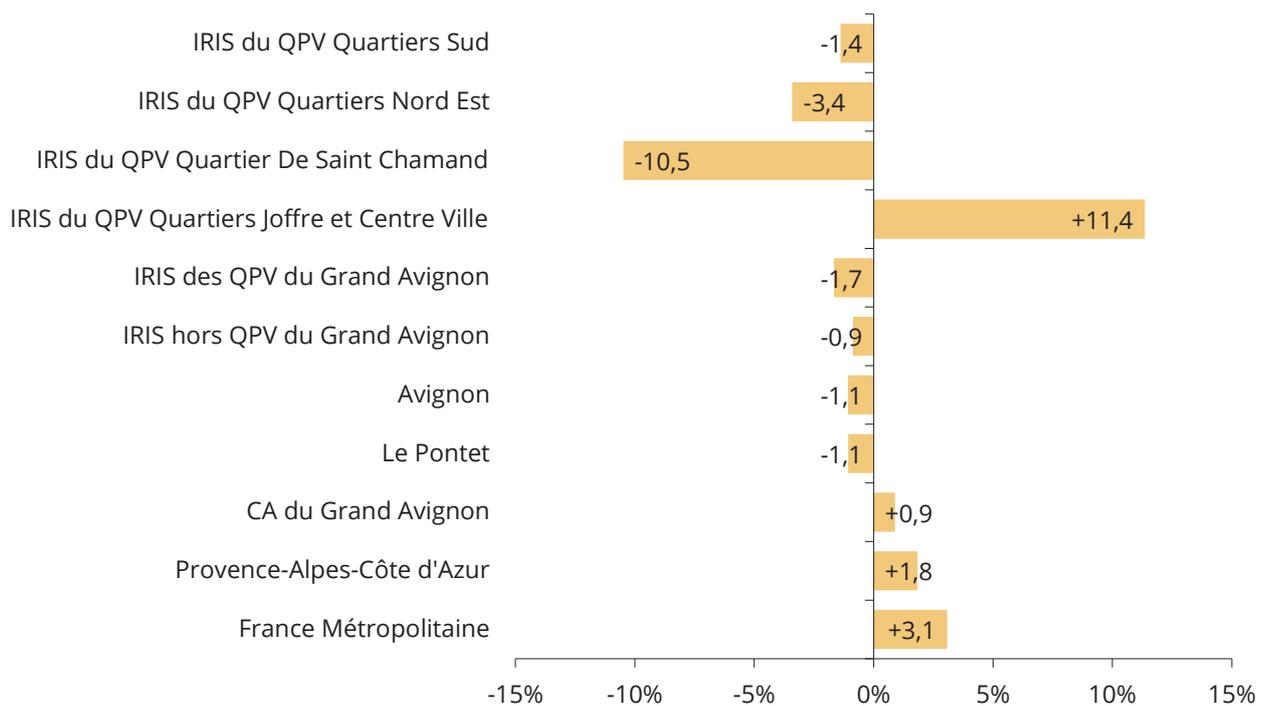
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Nombre d'habitants |
|--|--------------------|
| Avignon - Quartiers Sud                          | 17 186             |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 4 612              |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 2 813              |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 741                |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 2 962              |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 28 314             |
| Ensemble des QPV de la région PACA               | 510 183            |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 4 800 000          |
| Avignon  | 90 305             |
| Le Pontet  | 17 344             |
| CA du Grand Avignon                              | 190 834            |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 4 953 675          |
| France Métropolitaine                            | 63 697 865         |

Source : CGET & Insee 2013

### Evolution de la population entre 2007 et 2013 (%)

Source : Insee RP 2007-2013



### Clé de lecture

La tendance générale, d'un point de vue démographique sur les quartiers prioritaires, est de constater une baisse de la population entre les deux derniers recensements. Parallèlement, le nombre d'habitants en France a fortement progressé (2,4 millions d'habitants en plus entre 2010 et 2017). Ce phénomène s'explique à la fois par un phénomène propre à ces territoires, à savoir les programmes de rénovation urbaine, auxquels s'ajoute la baisse tendancielle de la taille des ménages observée sur l'ensemble du territoire national.

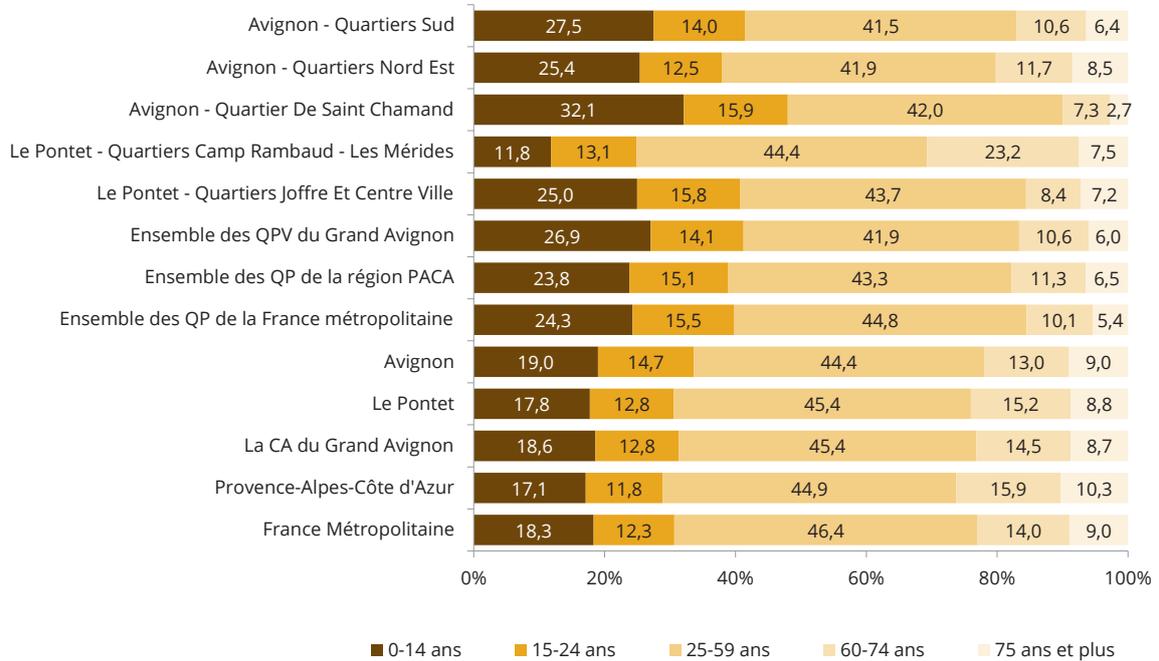
Les programmes de rénovation urbaine ont en effet eu tendance à réduire le nombre de logements dans les quartiers alors même que les reconstructions peuvent encore rester inachevées pour certaines. La baisse du nombre de personnes par ménage est liée à l'importance de la monoparentalité sur les territoires ainsi qu'au vieillissement de la population.

## Structure par âge

Dans les quartiers :

### Répartition de la population par tranches d'âge (%)

Source : Insee RP 2010



## Évolution de la population selon l'âge

|  | Evolution de la population par tranche d'âge |         |          |           |           |           |                |
|--|--|---------|----------|-----------|-----------|-----------|----------------|
|  | Moins de 18 ans                              |         |          |           | 18-24 ans | 25-64 ans | 65 ans et plus |
|  | 0-2 ans                                      | 3-5 ans | 6-10 ans | 11-17 ans |           |           |                |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | -5,6   | +4,3    | +18,1    | +3,5      | -6,7      | -3,8      | +9,8           |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | +11,0  | +13,7   | -5,4     | -7,3      | +17,9     | -8,1      | -13,6          |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | -17,5  | +8,0    | -13,7    | -42,3     | -27,2     | -4,7      | +7,0           |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | +92,7  | +117,1  | +36,9    | +27,3     | +25,6     | +19,5     | -17,6          |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | +1,8   | +11,3   | +10,1    | -2,7      | -2,5      | -3,2      | +1,3           |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | +8,8   | +7,6    | +2,0     | -4,0      | -6,0      | -1,1      | +10,7          |
| Avignon                                      | +4,0   | +6,2    | +8,5     | -6,2      | -4,7      | -1,9      | +8,0           |
| Le Pontet                                    | +19,7  | +26,2   | -12,9    | +10,5     | -8,4      | -0,0      | +11,8          |
| CA du Grand Avignon                          | +2,4   | +3,8    | +0,5     | -3,3      | -4,2      | -0,6      | +13,2          |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | +2,2   | +2,4    | -0,1     | -2,3      | -3,8      | -0,1      | +9,5           |
| France Métropolitaine                        | +0,4   | +2,5    | +2,8     | +2,3      | -3,0      | +1,3      | +9,8           |

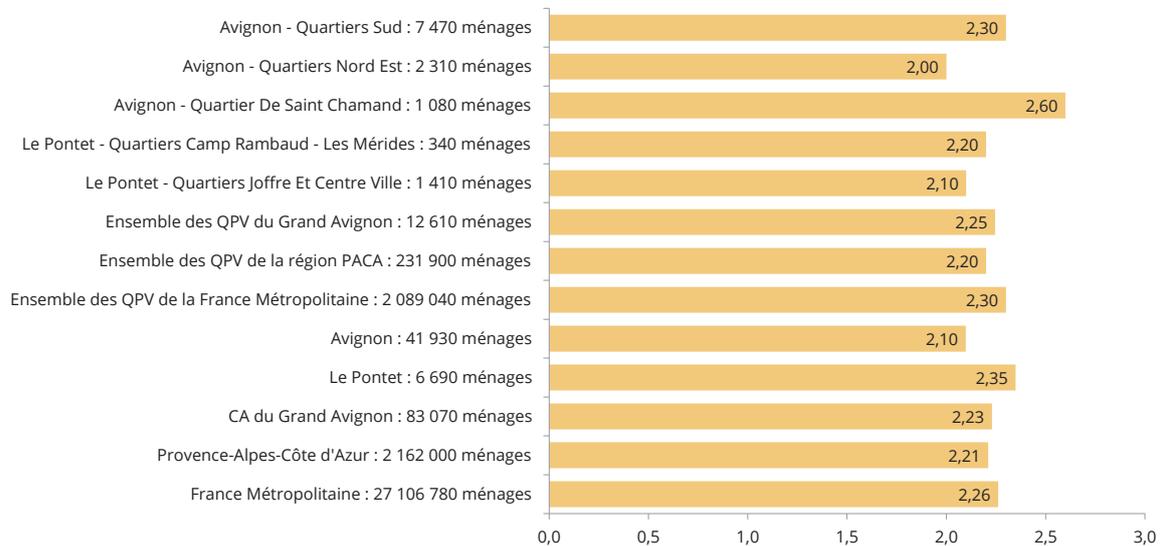
Source : Insee RP, 2008-2013

# Taille moyenne des ménages

Dans les quartiers :

## Taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2010



|  | Taille moyenne des ménages |      |      |      | Nombre de ménages |            |            |            |
|--|----------------------------|------|------|------|-------------------|------------|------------|------------|
|  | 1990                       | 1999 | 2008 | 2013 | 1990              | 1999       | 2008       | 2013       |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 2,56                       | 2,58 | 2,56 | 2,61 | 7 138             | 6 901      | 6 787      | 6 713      |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 2,38                       | 2,34 | 2,34 | 2,35 | 2 619             | 2 614      | 2 652      | 2 516      |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 2,64                       | 2,68 | 3,08 | 2,77 | 850               | 817        | 823        | 800        |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 2,69                       | 2,52 | 2,30 | 2,51 | 818               | 850        | 841        | 946        |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 2,53                       | 2,53 | 2,53 | 2,55 | 11 425            | 11 182     | 11 103     | 10 976     |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 2,32                       | 2,14 | 2,03 | 1,99 | 30 621            | 32 845     | 37 428     | 38 669     |
| Avignon                                      | 2,30                       | 2,18 | 2,10 | 2,07 | 36 785            | 38 319     | 41 938     | 42 689     |
| Le Pontet                                    | 2,93                       | 2,66 | 2,41 | 2,34 | 5 252             | 5 708      | 6 593      | 6 956      |
| CA du Grand Avignon                          | 2,51                       | 2,37 | 2,25 | 2,20 | 64 317            | 71 729     | 82 009     | 85 074     |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 2,46                       | 2,32 | 2,23 | 2,19 | 1 694 462         | 1 896 302  | 2 134 585  | 2 210 946  |
| France Métropolitaine                        | 2,57                       | 2,40 | 2,28 | 2,24 | 21 540 479        | 23 810 161 | 26 615 476 | 27 805 420 |

Source : Insee RP

## Clé de lecture

Le nombre moyen de personnes par ménage demeure plus élevé dans les territoires prioritaires qu'ailleurs. En effet, les quartiers de la politique de la ville ayant avant tout eu pour vocation d'accueillir les familles, la proportion de celles avec enfant(s) reste encore aujourd'hui relativement élevée. De plus, la mobilité résidentielle dans les quartiers est, en général, plus faible qu'ailleurs et traduit un moindre renouvellement des populations.

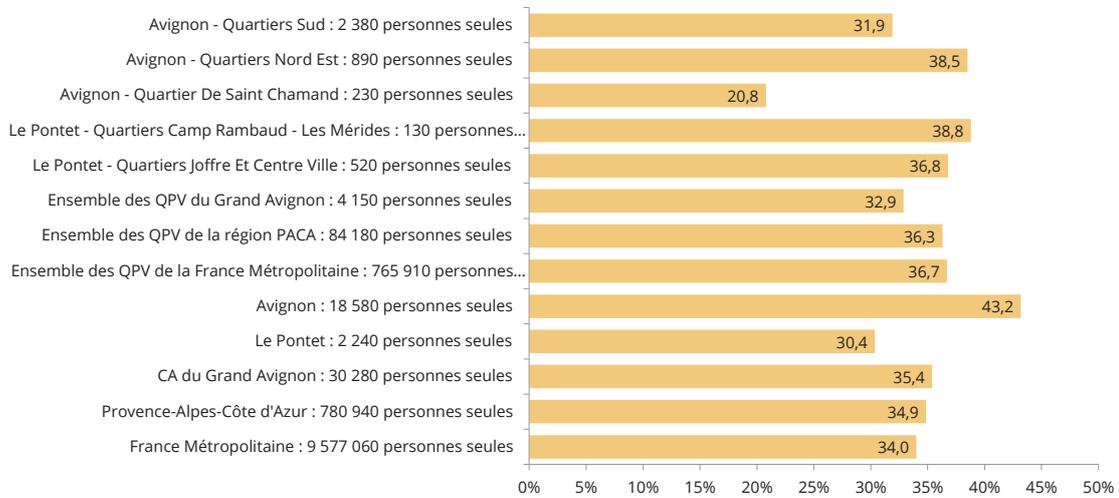
Pour autant, la taille des ménages diminue également dans les quartiers et s'explique entre autre par la hausse de la monoparentalité et de la proportion de personnes seules.

# Isolement résidentiel

Dans les quartiers :

## Part des ménages d'une personne (%)

Source : Insee, RP 2010



## Clé de lecture

Dans les quartiers de la politique de la ville, les personnes seules sont généralement moins nombreuses que dans les autres territoires. Cela s'explique par le caractère familial de ces territoires, ainsi que par la taille des logements. De plus, les quartiers comprennent une part moins importante de 60 ans et plus et d'étudiants qui sont les deux catégories de populations qui vivent le plus souvent seules.

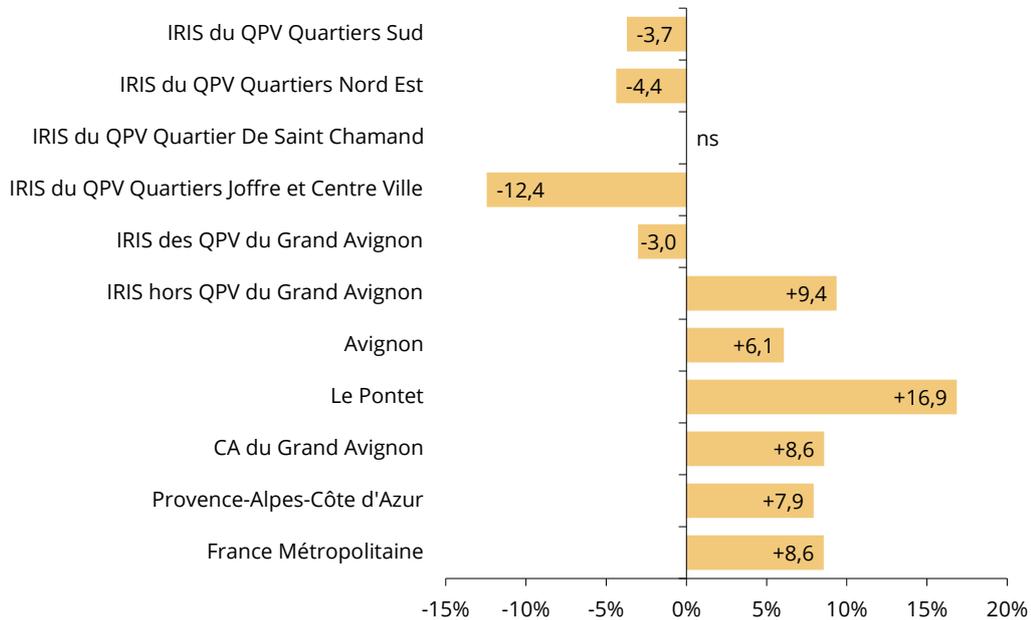
Pour autant, les travaux locaux font apparaître des taux importants de ménages isolés dans un grand nombre de quartiers de la politique de la ville. Cette situation s'explique par la fragilité des ménages isolés (les études en effet font appa-

raître que les ménages seuls sont plus concernés par la pauvreté que les ménages constitués d'un couple avec ou sans enfant). Le logement social est avant tout destiné à cette population plus fragile. Il faut noter qu'une petite partie de cette population peut être concernée par l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) qui est principalement versée à des personnes isolées. Paradoxalement, les logements ont plus fréquemment qu'ailleurs été construits pour accueillir des familles. Il y a donc un écart entre la taille des logements et le nombre de personnes qui y demeurent. L'isolement est un enjeu d'intervention important pour les acteurs de la politique de la ville sur les quartiers.

## Évolution de l'isolement résidentiel

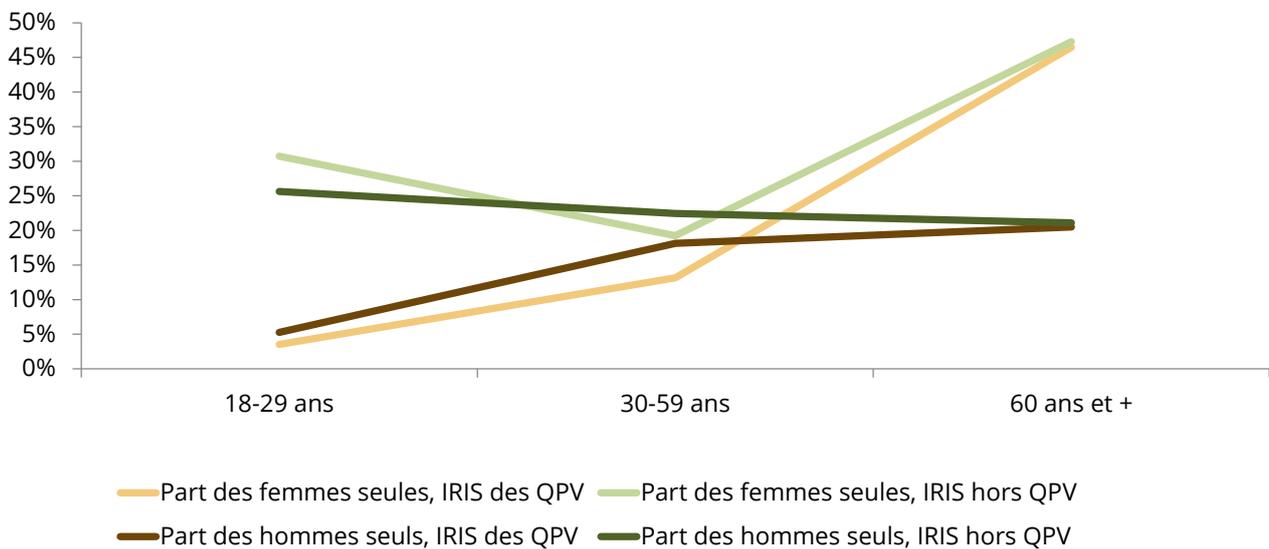
### Evolution des ménages isolés entre 2008 et 2013 (%)

Source : Insee RP 2008-2013



### Part des ménages d'une seule personne selon le sexe et l'âge (%)

Source : Insee RP 2013



## Isolement résidentiel (avec ou sans enfant)

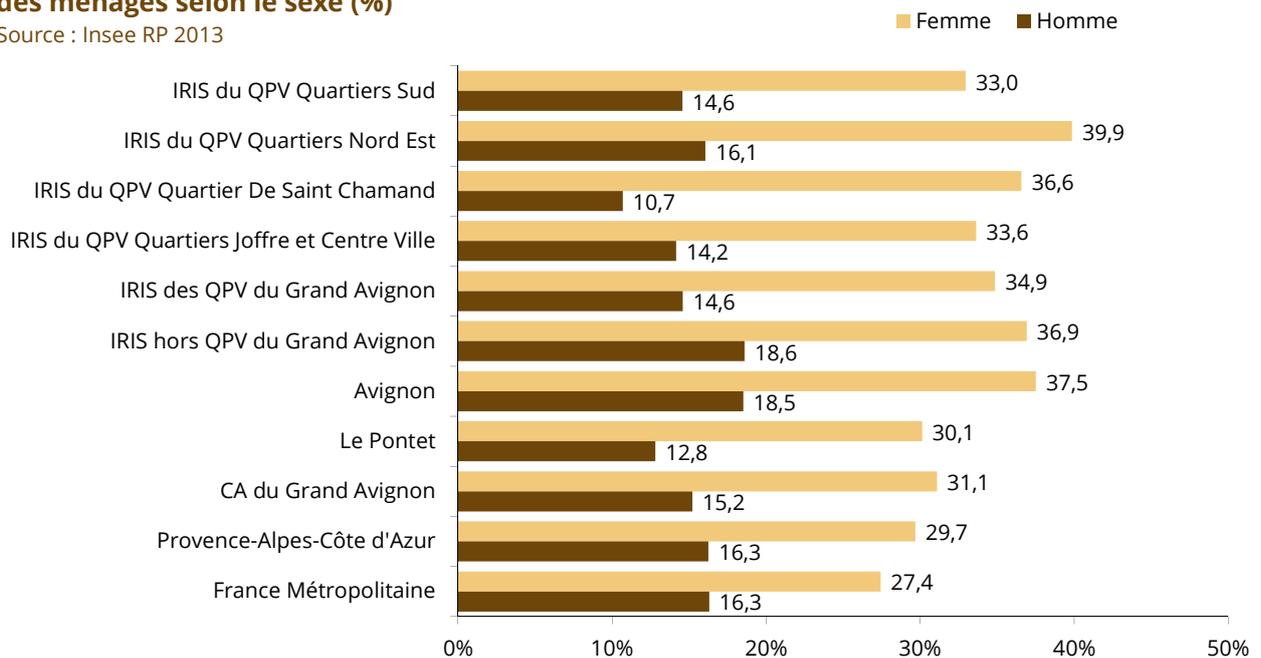
|  | Ménages composés<br>d'un seul adulte* | Evolution 2008-2013 |           | Poids parmi les<br>ménages (%) |      |
|--|---------------------------------------|---------------------|-----------|--------------------------------|------|
|  |                                       | 2013                | effectifs | %                              | 2008 |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 3 190                                 | -57                 | -1,8      | 47,8                           | 47,5 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 1 407                                 | -16                 | -1,1      | 53,7                           | 55,9 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 378                                   | +4                  | +0,9      | 45,5                           | 47,3 |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 452                                   | -10                 | -2,2      | 55,0                           | 47,8 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 5 428                                 | -80                 | -1,5      | 49,6                           | 49,5 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 21 478                                | +1 519              | +7,6      | 53,3                           | 55,5 |
| Avignon                                      | 23 919                                | +1 095              | +4,8      | 54,4                           | 56,0 |
| Le Pontet                                    | 2 988                                 | +344                | +13,0     | 40,1                           | 43,0 |
| CA du Grand Avignon                          | 40 232                                | +3 012              | +8,1      | 45,4                           | 47,3 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 1 016 144                             | +72 929             | +7,7      | 44,2                           | 46,0 |
| France Métropolitaine                        | 12 163 308                            | +987 747            | +8,8      | 42,0                           | 43,7 |

\* avec ou sans enfant

Source : Insee RP 2008-2013

### Part des ménages d'un seul adulte (avec ou sans enfant) parmi l'ensemble des ménages selon le sexe (%)

Source : Insee RP 2013

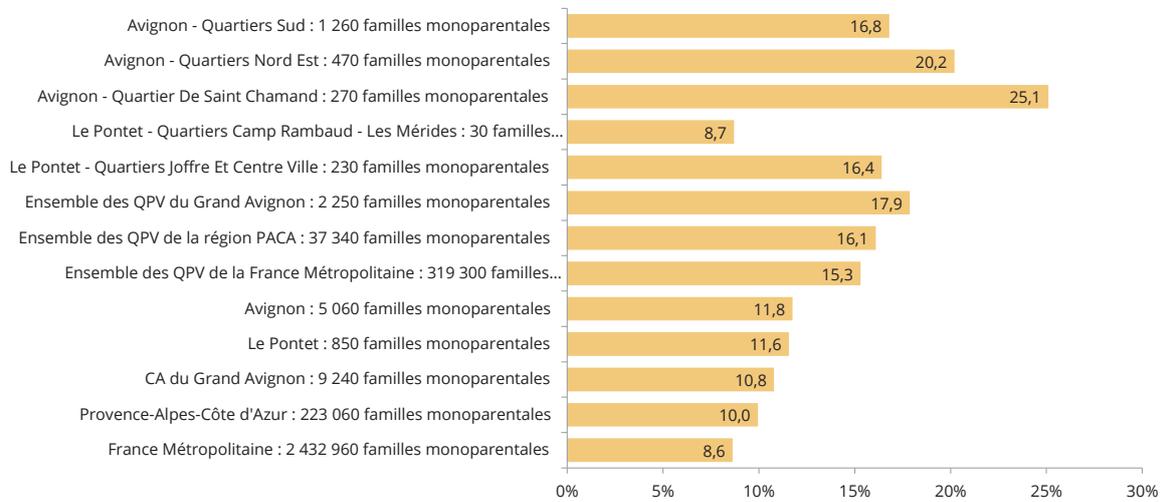


# Familles monoparentales

Dans les quartiers :

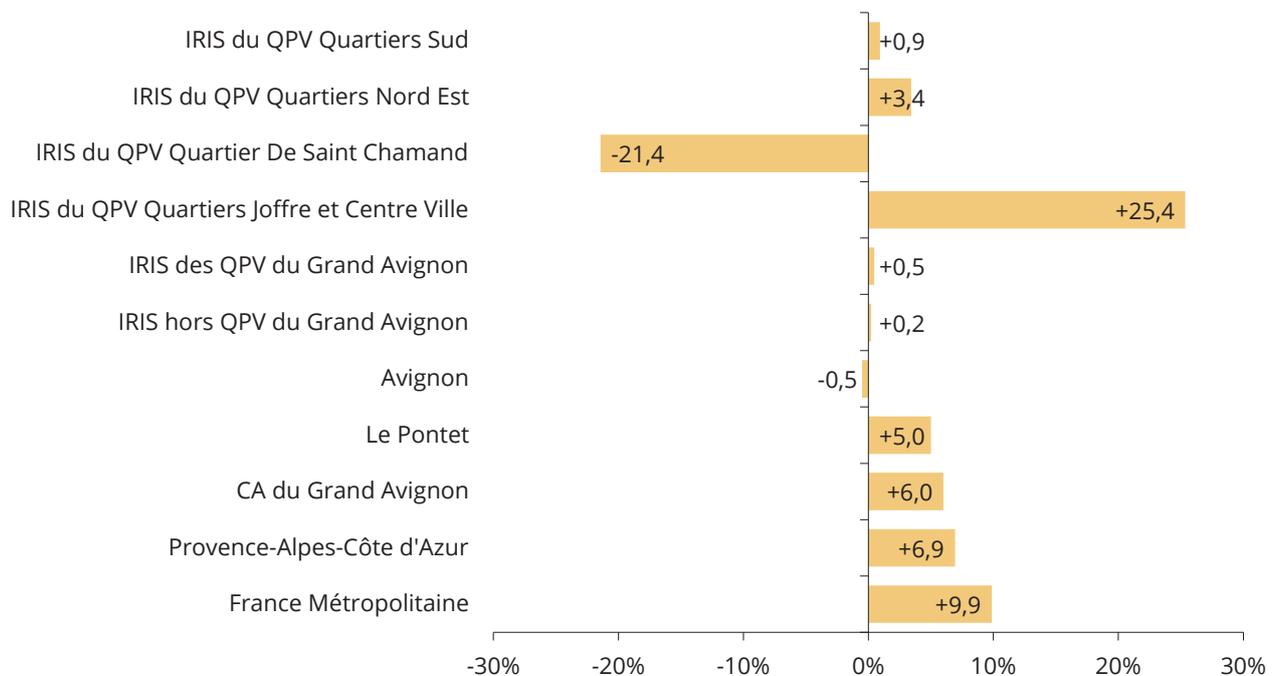
## Part des familles monoparentales parmi les ménages (%)

Source : Insee, RP 2010



## Evolution des familles monoparentales entre 2008 et 2013 (%)

Source : Insee RP 2008-2013

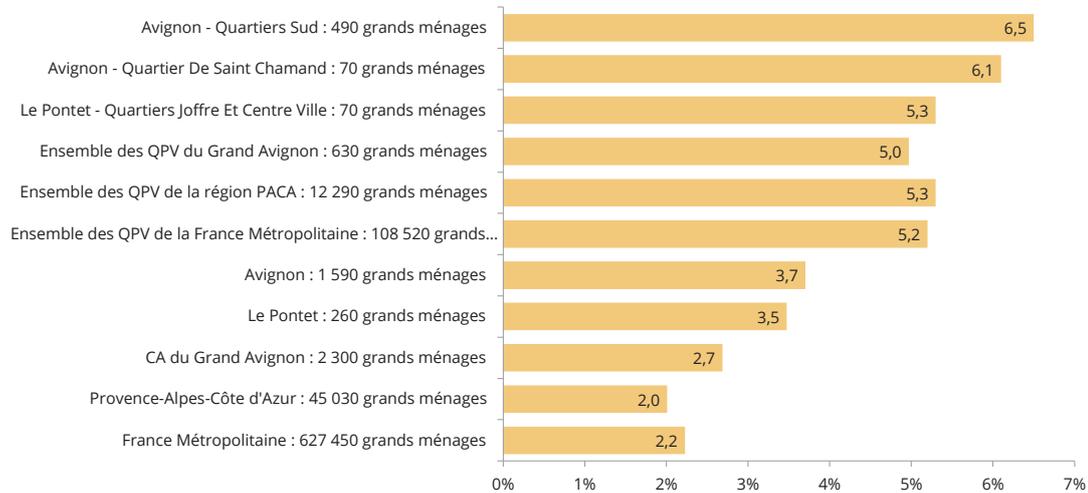


## Familles nombreuses

Dans les quartiers :

### Part des grands ménages (plus de 6 personnes) parmi les ménages (%)

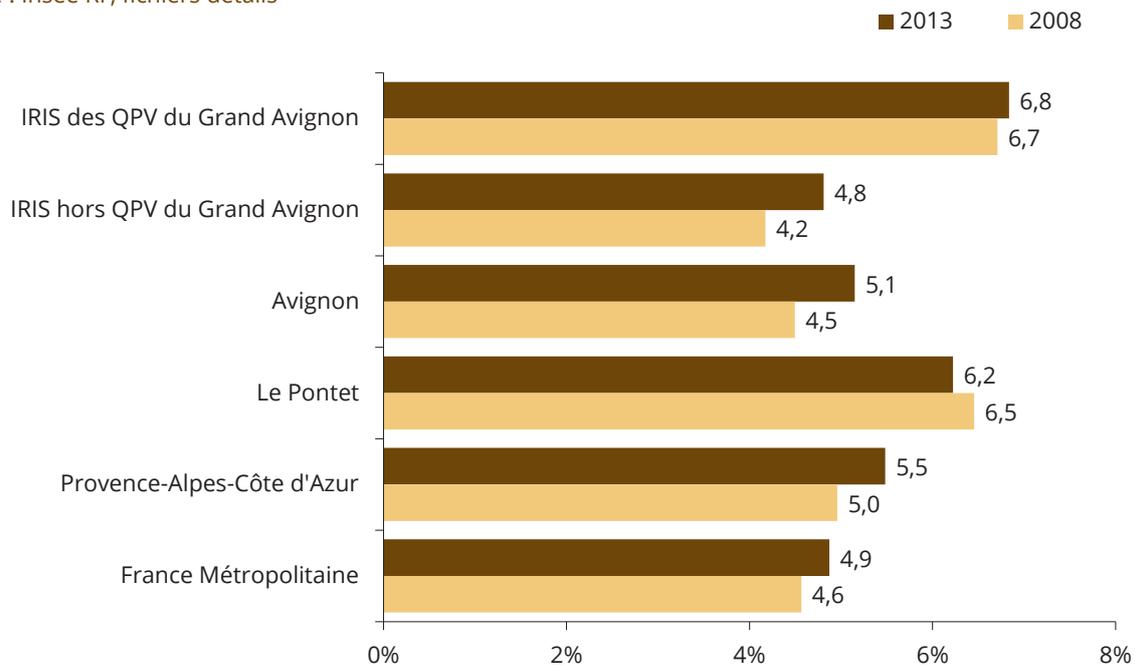
Source : Insee, RP 2010



## Les 25 ans et plus vivant encore chez leurs parents

### Part des 25 ans et plus vivant encore chez leurs parents\* (%)

Source : Insee RP, fichiers détails

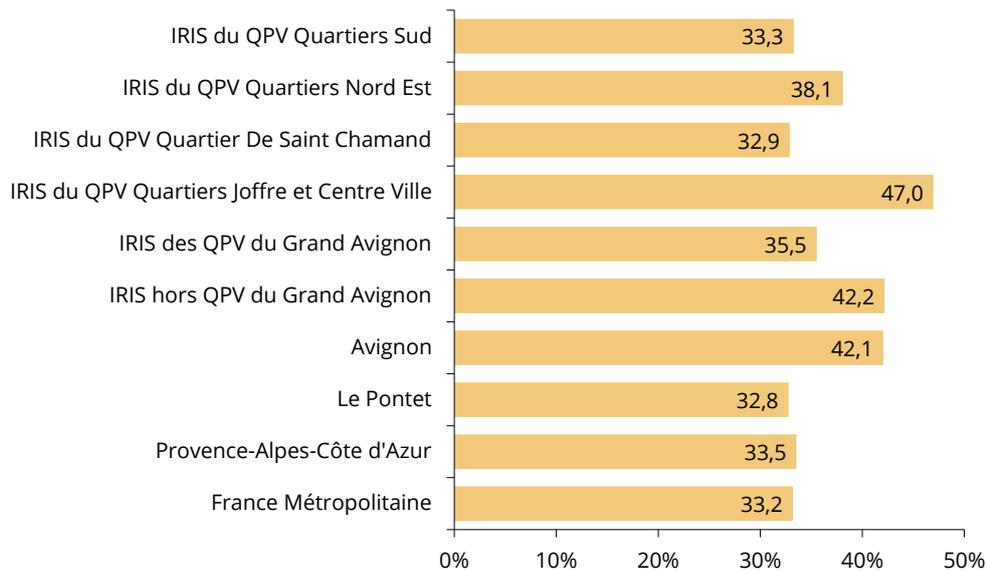


\* parmi la population des 25-59 ans

## Mobilité résidentielle

### Part des emménagés récents (%)

Source : Insee RP 2013



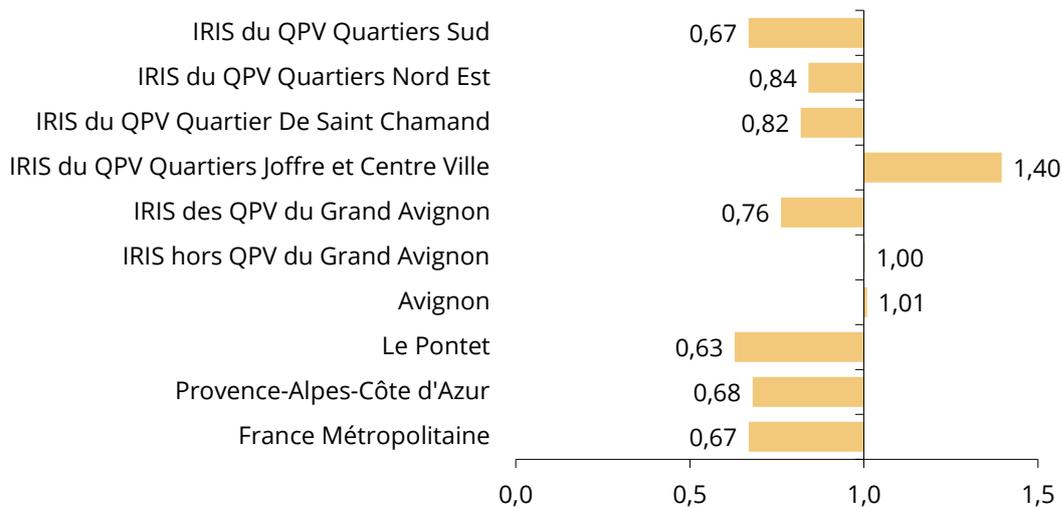
## Profil des emménagés récents dans leur logement

|  | Nombre de ménages emménagés depuis moins de 5 ans | Répartition par situation familiale (%) |                         |                     |                        | Répartition selon l'âge de la personne référente du ménage (%) |           |           |                |
|--|---|---|-------------------------|---------------------|------------------------|--|-----------|-----------|----------------|
|  |   | Personnes seules                        | Familles monoparentales | Couples sans enfant | Couples avec enfant(s) | Moins de 25 ans  | 25-39 ans | 40-59 ans | 60 ans et plus |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 2 234   | 25,0                                    | 18,4                    | 12,7                | 39,9                   | 5,9  | 40,6      | 37,1      | 16,4           |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 959   | 31,5                                    | 23,1                    | 15,8                | 26,3                   | 7,7  | 42,6      | 33,9      | 15,8           |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 263   | 18,4                                    | 25,4                    | 19,7                | 32,3                   | 1,4  | 52,2      | 35,1      | 11,3           |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 444   | 26,5                                    | 16,5                    | 23,0                | 33,2                   | 8,4  | 45,1      | 32,0      | 14,6           |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 3 900   | 26,3                                    | 19,8                    | 15,1                | 35,3                   | 6,3  | 42,4      | 35,6      | 15,7           |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 16 314  | 51,5                                    | 10,2                    | 16,1                | 18,4                   | 21,1   | 39,8      | 26,5      | 12,6           |
| Avignon                                      | 17 953  | 48,8                                    | 11,6                    | 15,3                | 20,3                   | 19,4   | 39,6      | 27,9      | 13,1           |
| Le Pontet                                    | 2 280   | 29,5                                    | 15,4                    | 21,0                | 32,2                   | 8,8  | 45,8      | 31,4      | 14,0           |
| CA du Grand Avignon                          | 28 137  | 42,5                                    | 12,8                    | 17,5                | 23,9                   | 14,7   | 40,0      | 30,9      | 14,4           |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 741 741   | 38,3                                    | 12,1                    | 19,6                | 26,6                   | 10,6   | 39,5      | 33,1      | 16,8           |
| France Métropolitaine                        | 9 227 940   | 39,2                                    | 10,7                    | 19,5                | 27,1                   | 14,1   | 43,8      | 29,5      | 12,6           |

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

## Rapport entre les ménages emménagés depuis moins de 5 ans et ceux emménagés depuis 10 ans ou plus

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



### Clé de lecture

Cet indicateur rapportant le nombre d'emménagés récents dans les logements (moins de 5 ans) aux résidents plus anciens (plus de 10 ans) et donc moins mobiles, donne une idée du renouvellement des populations dans les quartiers (qu'ils soient prioritaires ou non). Plus l'indicateur est élevé, plus les habitants du quartier sont mobiles : un indice égal à 1 signifie que le nombre de ménages ayant emménagé dans un nouveau logement sur le quartier depuis moins de 5 ans est identique aux ménages installés dans leur logement depuis plus de 10 ans. Pour autant il est précipité de conclure dans ce cas que le quartier est attractif du fait que ces ménages nouvellement emménagés pouvaient très bien déjà résider sur ce quartier auparavant.

Les facteurs déterminants pour assurer une forte mobilité résidentielle et donc un renouvellement des populations au sein des quartiers sont la présence d'un parc de petits logements (T1 et T2) et une forte proportion de jeunes autonomes. Ainsi, les quartiers de centre ville (concentrant souvent une forte proportion de petits logements dans le parc locatif privé) et/ou les quartiers étudiants, enregistrent des indices de mobilité résidentielle élevés, comparés à la plupart des quartiers prio-

ritaires par exemple. Ces derniers connaissent en effet souvent un faible niveau de renouvellement et deviennent des quartiers où les habitants bougent peu alors même qu'ils avaient la vocation de « quartiers de passage ».

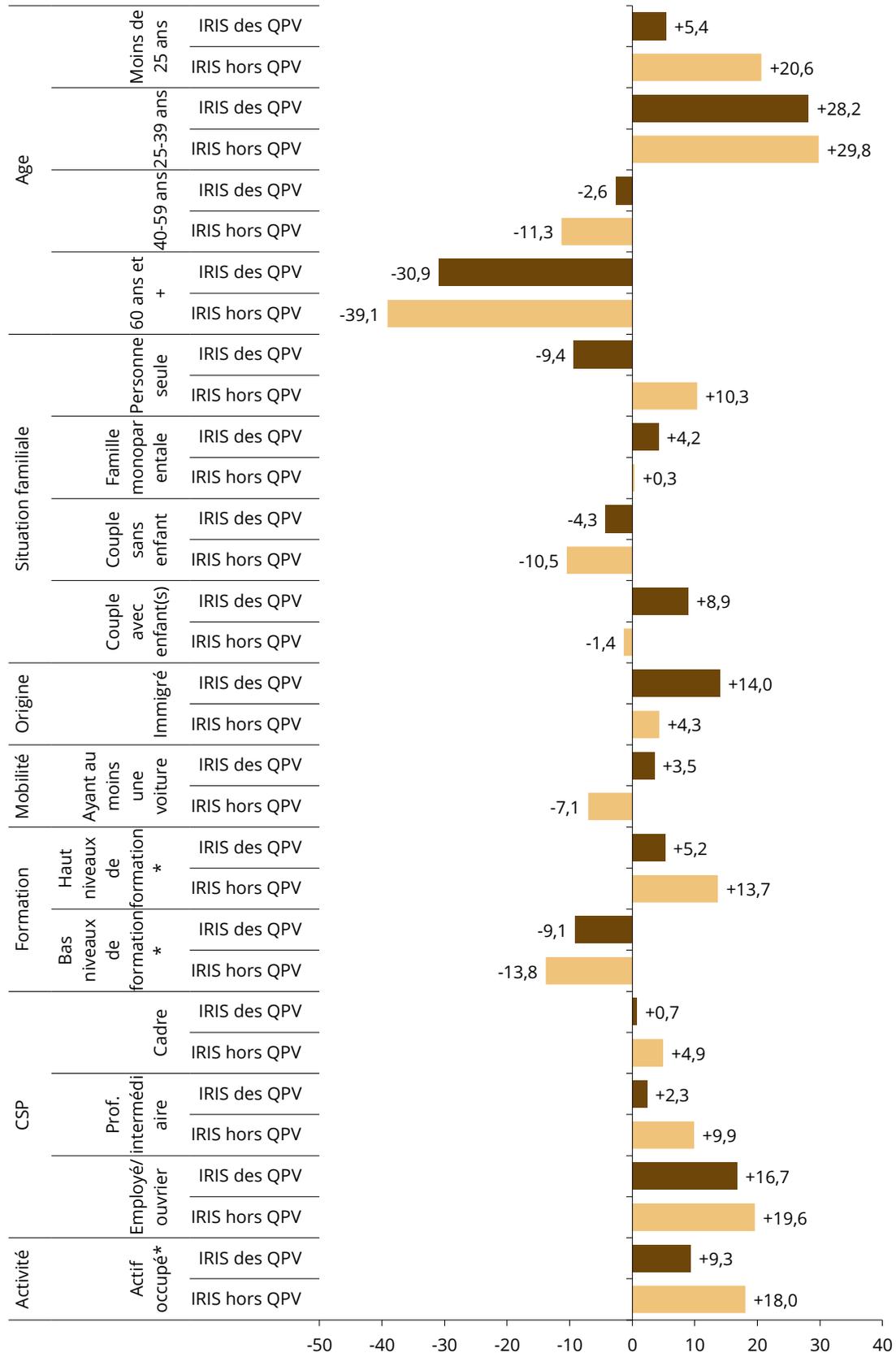
Un même territoire peut être marqué à la fois par une forte ségrégation et par un turn-over important de ses habitants. Le renouvellement de la population peut alors expliquer le maintien ou l'aggravation de la pauvreté des quartiers, sans que cela empêche les habitants quittant le quartier de connaître des trajectoires sociales ascendantes.

La mobilité transforme ainsi la structure démographique et sociale de ces quartiers, dans la mesure où ce sont naturellement les habitants les plus « fragiles » (les moins diplômés, les plus au chômage, les immigrés, les femmes élevant seules leurs enfants...) qui sont les moins mobiles. La mobilité résidentielle exerce un fort effet de sélection. Les plus fragiles ont plus de chances d'arriver en QPV et de s'y maintenir. Les autres poursuivent leur trajectoire résidentielle vers d'autres quartiers.

# Profil des emménagés récents (moins de 5 ans) par rapport aux ménages installés depuis 5 ans et plus

Écart entre les emménagés récents (moins de 5 ans) et les ménages installés depuis 5 ans et plus (en point)

Source : Insee, RP fichiers détails 2013

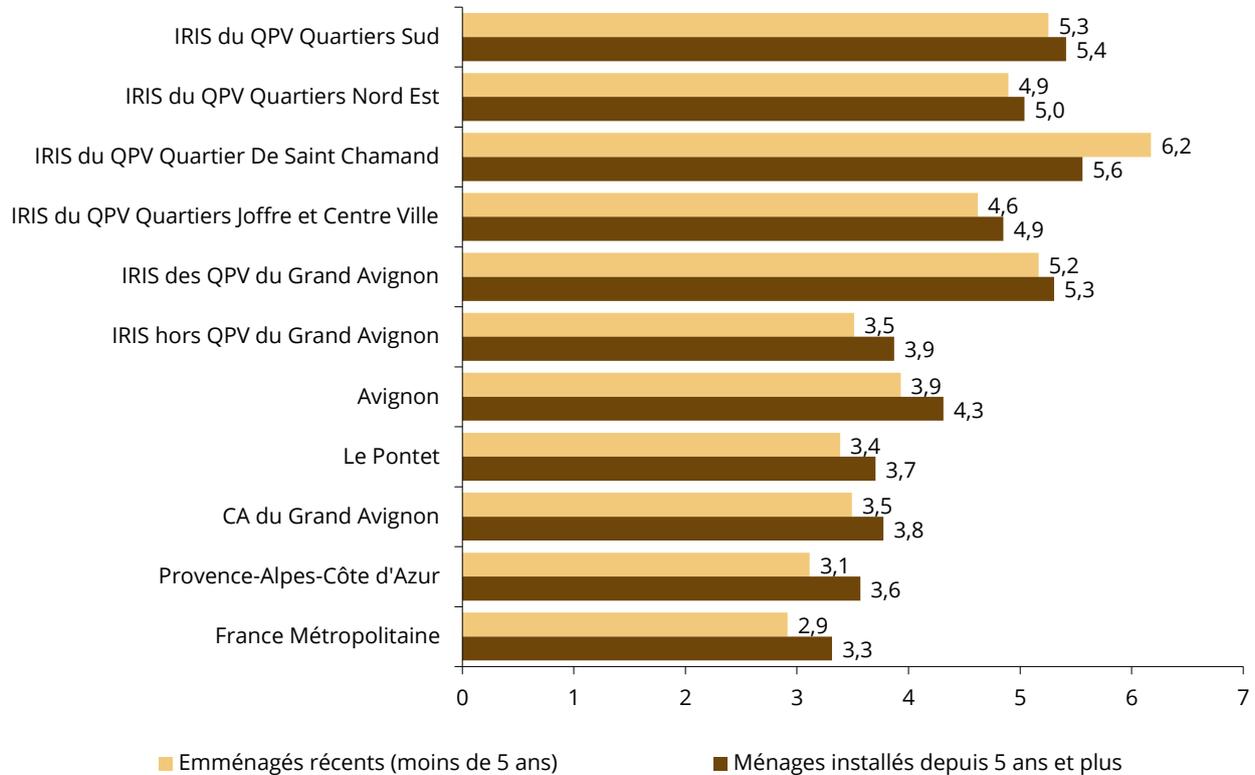


\* 25-54 ans concernés (de haut ou de bas niveaux de formation ou actifs occupés) parmi l'ensemble des 25-54 ans

# Indice de fragilité

## Indice de fragilité

Source : Insee fichiers détails 2014



## Clé de lecture

L'indice de fragilité permet d'observer les populations les plus fragiles au sein des quartiers prioritaires et des territoires de comparaison. Il permet également d'observer les différences entre le profil des nouveaux arrivants et celui des personnes déjà présentes sur le territoire.

Les indicateurs choisis pour construire cet indice sont les suivants :

- Part des immigrés,
- Part des adultes seules (avec ou sans enfant),
- Part des bas niveaux de formation,
- Part des 25-54 ans inactifs.

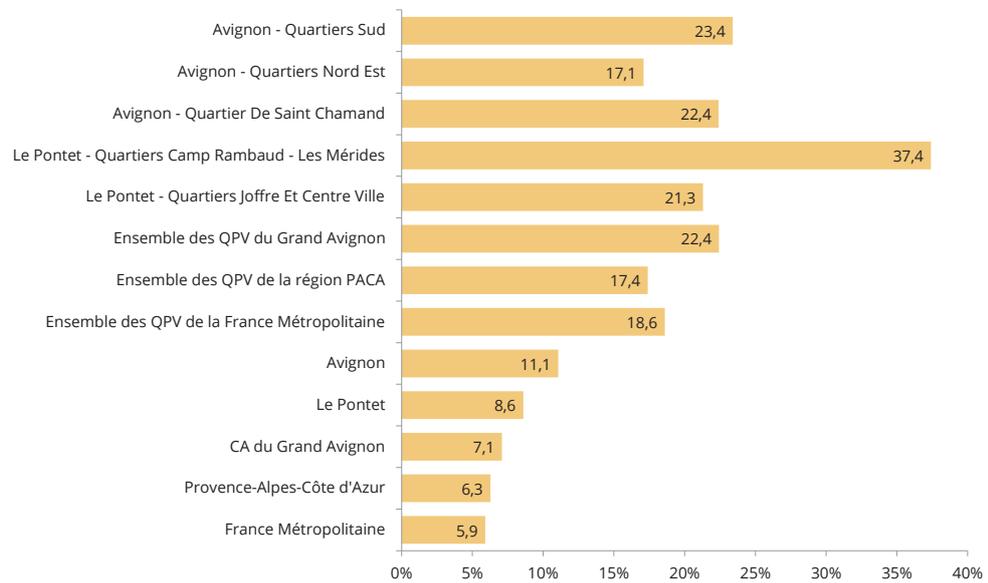
L'indice se calcule sous forme d'un score de 0 à 10. Ainsi, plus l'indice est élevé, plus la population est fragile.

## Population étrangère et immigrée

Dans les quartiers :

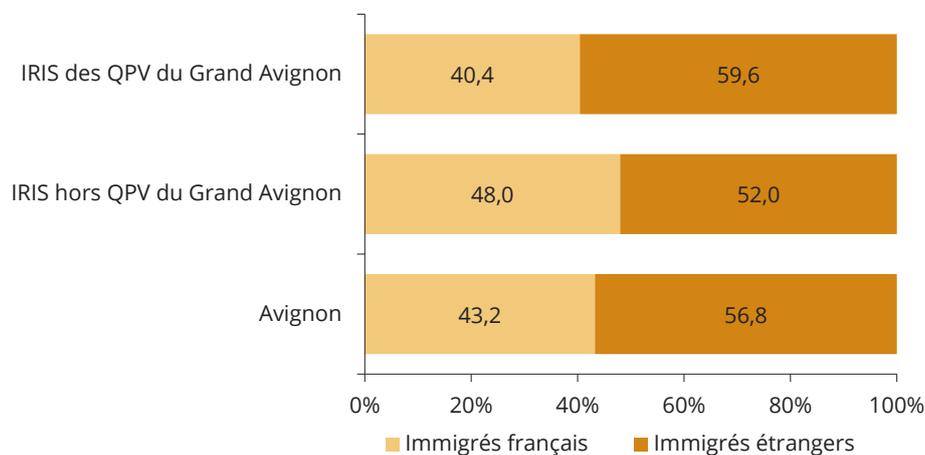
### Part des étrangers dans la population (%)

Source : Insee, RP 2010



### Répartition des immigrés français et étrangers (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



### Clé de lecture

La question de la politique de la ville est indissociable de celle de l'immigration.

Cela s'explique par la situation sociale de ces personnes. La présence relativement plus forte des immigrés dans les logements de type HLM s'explique à travers leurs conditions socio-économiques, en lien avec les conditions d'accès au logement social. Ce facteur n'est en rien spécifique aux immigrés mais du fait qu'une grande

partie d'entre eux relève de catégories socioprofessionnelles relativement pauvres (nombreux ouvriers ou personnes peu qualifiées).

La présence plus importante d'immigrés dans le logement social s'explique par la forte présence de familles immigrées et l'on sait que la taille des familles réduit les niveaux de vie à salaires équivalents.

# Cohésion sociale

*Pauvreté & niveau de vie*



## Tendance nationale

### Revenus et pauvreté : des quartiers en pleine crise

Le revenu annuel moyen par unité de consommation est plus de deux fois moindre dans les quartiers prioritaires que dans le reste des unités urbaines comprenant un quartier prioritaire : 11 364€ en 2012, contre 23 975 (1). Le taux de pauvreté au seuil de 60% (soit 1 000€ en 2013) atteint 42,6%, trois fois plus qu'en moyenne en France métropolitaine (14,5%).

Au cours des années 1990 et jusqu'au milieu des années 2000, la situation des quartiers prioritaires s'était sensiblement dégradée par rapport à la moyenne nationale. En revanche, entre 2005 et 2008-2009, on avait assisté à une réduction des écarts. Le taux de chômage a baissé de 20 à 18,6% entre 2005 et 2009 dans les quartiers prioritaires (alors « zones urbaines sensibles »), alors qu'il augmentait (de 8,7 à 9,2%) pour le reste des agglomérations. Le taux de pauvreté a diminué de près de deux points entre 2006 et 2008, alors qu'il s'accroissait ailleurs.

Malheureusement, la crise de l'emploi depuis 2008 a frappé plus durement ces zones en difficulté. Entre 2008 et 2012, le taux de chômage y est passé de 16,7% à 24,2%, alors qu'il augmentait de 7,6% à 9,1% dans les autres quartiers des villes comprenant un quartier prioritaire (alors « zone urbaine sensible »).

Ces données nuancent une thèse de plus en plus répandue, selon laquelle la pauvreté et la pré-

carité frappaient d'abord les populations de l'habitat périurbain périphérique et des petites villes. La dégradation de la situation économique et sociale des quartiers prioritaires s'explique facilement. La crise concerne les populations les moins qualifiées, les jeunes et les populations de nationalité étrangère qui ne peuvent prétendre aux emplois publics. Trois catégories qui, par définition, sont sur-représentées dans ces quartiers. Ce n'est pas tant le territoire en tant que tel qui a un effet, c'est surtout la faiblesse de la mixité sociale de ces territoires qui rend les difficultés encore plus grandes.

Attention toutefois : les données moyennes pour l'ensemble de ces quartiers masquent aussi des écarts importants à l'intérieur de ces quartiers. Ainsi, le niveau de vie médian des 10% des quartiers prioritaires les plus pauvres s'établissait à 7 600€ contre 12 000€ pour les 10% des quartiers prioritaires les moins défavorisés (données 2012).

Les conséquences de la crise sont graves dans les quartiers prioritaires. L'ampleur des difficultés et les écarts avec les autres parties des villes débouchent logiquement sur des tensions sociales. Les politiques publiques – et notamment la protection sociale – amortissent en partie le choc mais n'empêchent pas le décrochage des plus démunis.

(1) Source : Observatoire de la politique de la ville, rapport 2016.

(2) Plus précisément il s'agit d'unités urbaines.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

### Les contours des territoires de la politique de la ville ont été déterminés sur la base des niveaux de revenus carroyés estimés par l'Insee

Les niveaux de vie qui sont présentés dans ce document intègrent d'une part les prestations sociales et d'autre part le net de l'impôt sur le revenu (qui est donc retiré du revenu).

Il est donc tout à fait logique d'observer que ces niveaux de vie sont très faibles dans les quartiers de la politique de la ville avec un taux de pauvreté très nettement au-dessus de celui des autres niveaux de comparaison.

La prise en considération des contours exacts des quartiers restitue un niveau de vie médian très faible. Celui-ci est de 1 682€ par mois pour l'ensemble du territoire national, de 1 545€ pour le Grand Avignon, il varie entre 948€ et 999€ selon les quartiers. Les écarts entre territoires sont très faibles, il y a donc une très forte homogénéité concernant les niveaux de vie médians entre les quartiers de la politique de la ville du Grand Avignon. Par contre les écarts sont un peu plus forts concernant le troisième quartile, puisqu'il varie entre 1 220€ pour Saint Chamand et 1 528€ pour le quartier de Camp Rambaud – les Mérides. Cependant, il faut relativiser ces écarts puisque le niveau de vie du troisième quartile sur le Grand Avignon est de 2 100€. Il n'est donc pas surprenant de noter que les écarts interdéciles sont faibles dans les QPV (au regard des écarts observés aux niveaux supérieurs) à l'exception du quartier de Camp Rambaud – les Mérides.

Dès lors, sans surprises les taux de pauvreté aux contours exacts se situent, à 53% pour l'ensemble des QPV du Grand Avignon (avec très peu d'écarts entre quartiers (entre 51% et 54%), bien au-delà des 21,6% de l'intercommunalité ou des 14,5% du niveau national.

En dehors des montants et des valeurs affichées dans les tableaux, ces données illustrent les réalités sociales des habitants des quartiers. La fai-

blesse des niveaux de vie met en exergue les difficultés que peuvent rencontrer les ménages qui vivent dans les quartiers de la politique de la ville. Ces difficultés mettent en évidence l'importance de l'action publique afin d'aider au maintien dans le logement, à l'accès à une couverture santé, à la poursuite des études des enfants et des jeunes, à la mobilité, ... . Les ménages des quartiers ont un besoin renforcés de services publics afin d'accéder à l'emploi, à la formation, au logement, à un minimum de bien être en général. La tarification des services publics prend toute sa dimension dans l'analyse des données issues de ces tableaux.

### L'analyse des écarts entre 2002 et 2013 au niveau des IRIS qui englobent les quartiers de la politique de la ville, met en évidence un accroissement des écarts

Le revenu médian (cette fois-ci sans les prestations sociales ni les impôts) des QPV du Grand Avignon n'a cessé de s'écarter du niveau de vie médian national. Les écarts se sont ainsi accrus de plus de 300€ en plus de 10 ans. Entre 2002 et 2007, l'écart s'est accru de 100 € alors que le pays connaissait une croissance économique et que l'emploi se développait fortement. A compter de 2008, alors que la crise est apparue et qu'elle s'est développée depuis, les écarts ont progressé de 200 €. Dès lors, qu'il y ait crise économique ou pas, les écarts ne cessent de progresser. La reprise économique espérée n'aura sans doute pas le mêmes effets dans les quartiers de la politique de la ville que sur les autres territoires. Pour l'ensemble de la CA du Grand Avignon, les écarts sont restés stables depuis le début des années 2000 avec le niveau national (ils sont passés de 89€ à 113€ soit une très faible variation). Dès lors, les écarts territoriaux notamment entre les QPV et les communes autres que le Pontet et Avignon se sont très fortement accrus. Ces communes ont vu le niveau de revenu de leurs ménages fortement progresser depuis le début des années 2000.

Dans les quartiers de la politique de la ville, la crise a plus fortement dégradé la situation financière des habitants que celle des ménages situés à l'extérieur de ceux-ci. Cette situation s'explique par la baisse importante des emplois précaires au cours de l'année 2009. Or, les intérimaires et les CDD sont proportionnellement très nombreux dans les QPV. Le passage de précarité à chômage s'est traduit par une baisse nette du niveau de vie amplifiée dans les QPV. Ainsi, une partie de la population est passée d'une situation de travailleur pauvre à une situation de « pauvre » tout simplement.

Il n'est donc pas surprenant d'observer que le revenu du premier décile dans les QPV du Grand Avignon (le niveau de revenu du ménage le plus riche des 10% des plus pauvres) s'est fortement éloigné du niveau de revenu du premier décile du niveau national. Les pauvres des quartiers de la politique de la ville du Grand Avignon sont devenus plus pauvres encore que les pauvres du niveau national. Cette situation est due à l'accroissement important d'une population fortement dépendante aux prestations sociales et notamment au RSA. Les revenus de solidarités sont alors la source de revenu principale pour les 10% des ménages ayant le niveau de revenu le plus faible. Or, sur toute cette période les prestations n'ont pas progressé, dans leur montant, plus vite que l'inflation. Même si ces prestations ne sont pas prises en considération dans le calcul des ressources pour cet indicateur, ce n'est pas sa prise en considération qui réduirait cet écart, voire même elle pourrait l'accroître.

Ce constat interroge sur la solidarité locale qui doit alors pallier à une situation de plus en plus difficile pour les habitants. La pauvreté dans la durée est bien évidemment plus difficile à vivre qu'une pauvreté passagère (pour laquelle il est encore possible de bénéficier d'une aide familiale, d'une petite épargne et surtout d'un aménagement de son logement qui est encore en bon état. Avec le temps, les situations s'aggravent, les aides ponctuelles se raréfient et les difficultés se renforcent. Les quartiers de la politique de la ville sont fortement concernés par une « intensité » de la pauvreté forte et par une pauvreté installée à la différence de la pauvreté qui est souvent observée en centre-ville (une pauvreté plus

jeune, moins familiale et moins durable dans le temps). Les modalités de réponses ne sont pas les mêmes entre les deux types de territoires.

## **L'analyse des niveaux de vie met aussi en évidence l'absence de mixité économique et donc de mixité sociale dans les quartiers**

Les ménages les plus pauvres des quartiers sont plus pauvres qu'à l'extérieur mais les ménages les plus aisés sont aussi moins aisés dans les QPV qu'à l'extérieur. La part des ménages « riches » dans les quartiers de la politique de la ville est extrêmement faible. La mixité sociale n'existe pas dans les QPV. C'est ce que montre par exemple l'analyse du troisième quartile.

## **L'analyse des sources de revenus qui sont communiquées par l'Insee met en évidence l'importance des revenus de l'emploi dans la composition des revenus**

Ainsi, globalement 63% des revenus des habitants des quartiers proviennent de l'emploi (salaire par exemple). Il y a peu d'écart avec l'ensemble du Grand Avignon puisque le taux y est de 69%. Ces 6 points d'écart sont sans doute surprenant car la lecture fréquemment faite par les habitants est imprégnée d'une image d'une population dépendante des prestations et donc fortement « assistée ». Or, l'analyse des sources de revenus met en évidence que les QPV vivent principalement sur l'activité économique de ses habitants. Certes 63% d'un niveau de revenu faible ne permet pas d'avoir un bon salaire, mais c'est cette activité qui permet aux territoires de la politique de la ville de vivre et non les revenus de substitution (retraites ou prestations sociales).

Les prestations sociales sont beaucoup plus importantes dans les QPV que dans les autres territoires (21% contre 7%), mais le montant des retraites et des revenus du patrimoine y sont beaucoup plus faibles. En montant même, les revenus de redistribution (retraites et prestations sociales cumulés) y sont plus réduits. Ainsi, par unité de consommation pour le niveau de vie médian, sur le Grand Avignon, l'effort social de la nation en direction des ménages est de 545€ en

moyenne (113€ de prestations sociales et 432€ de retraite) contre 466€ pour les territoires de la politique de la ville (225€ de prestations sociales mais 241€ de retraite).

Enfin, les écarts sur les prestations sociales sont de 100€ par mois entre les QPV et l'ensemble du Grand Avignon, mais il ne faut pas oublier que d'un côté il y a 22% de pauvreté (sur le Grand Avignon) et de l'autre 53% de pauvreté (dans les QPV). L'écart se traduit par 100€ de plus de droit aux prestations.

Les données de la CAF concernant la dépendance aux prestations mettent en évidence que 50% des allocataires perçoivent plus de 50% de leurs revenus de la part de la CAF contre 32% pour l'ensemble du Grand Avignon. C'est sur le quartier Nord Est que le taux de dépendance est le plus fort.

De même 28% des ménages ont un revenu qui provient d'un des minima sociaux servis par la CAF. Ce taux est de 13% pour le Grand Avignon. Il convient de noter l'importance des bénéficiaires de l'AAH dans les QPV. Ceux-ci ne cessent de s'accroître. Ils révèlent une situation difficile où se croisent handicap et difficultés sociales. L'AAH est pour un grand nombre de bénéficiaires du RSA un des motifs de sortie du revenu de solidarité active. La fragilité des habitants est aussi liée à cette réalité.

La proportion d'allocataires bénéficiant d'une aide au logement est bien évidemment très forte dans les QPV. Près de 83% des allocataires en bénéficient contre 64% pour le Grand Avignon. Cette dépendance aux prestations sociales met en évidence l'importance du pouvoir d'achat offert par ces prestations puisqu'il s'agit d'une part non négligeable de l'équilibre économique des territoires. La baisse des prestations sociales a un impact économique plus fort dans les QPV que dans les autres territoires. La politique de la ville a un pilier économique. Or, une grande partie de l'activité économique dans les quartiers est une activité économique au service des habitants (services d'entretien de logement, construction, restauration, commerces, services de proximité telle que coiffeurs, téléphonie, ...). Dès lors, une baisse de pouvoir d'achat des habitants a un effet fort sur les activités économiques des territoires.

### Ces quelques analyses mettent en évidence l'importance du regard sur l'accès au droit commun des habitants des QPV

En théorie, l'intervention publique devrait être beaucoup plus forte dans les QPV. L'enjeu de l'évaluation des contrats de ville est bien évidemment de mesurer cet écart d'investissement. Il faut que soit pris en considération le recours au service public des collectivités locales (modes de garde, restauration scolaire, le périscolaire, l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports, les aides des CCAS,...) mais aussi celui de l'État (accès aux aides de l'État, la scolarité des enfants, la protection, les emplois aidés, ...).

## Population pauvre & taux de pauvreté

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Seuil de pauvreté à 60%               |                      |                                       |                      | Evolution du taux de pauvreté 2012 - 2013 (en point) |
|--|---------------------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------|--|
|  | en 2013 :<br>1 000€                   |                      | en 2012 :<br>989€                     |                      |  |
|  | Population sous le seuil de pauvreté* | Taux de pauvreté (%) | Population sous le seuil de pauvreté* | Taux de pauvreté (%) |  |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 9 143                                 | 53,2                 | 9 005                                 | 52,4                 | +0,8   |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 2 421                                 | 52,5                 | 2 228                                 | 48,3                 | +4,2   |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 1 530                                 | 54,4                 | 1 491                                 | 53,0                 | +1,4   |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 396                                   | 53,4                 | 396                                   | 53,4                 | +0,0   |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 1 508                                 | 50,9                 | 1 383                                 | 46,7                 | +4,2   |
| <i>Ensemble des QPV du Grand Avignon*</i>        | 14 998                                | 53,0                 | 14 503                                | 51,2                 | +1,7   |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 2 044 800                             | 42,6                 | 2 025 600                             | 42,2                 | +0,4   |
| Avignon  | 27 287                                | 30,2                 | 26 104                                | 28,9                 | +1,3   |
| Le Pontet  | 4 059                                 | 23,4                 | 3 756                                 | 21,7                 | +1,7   |
| CA du Grand Avignon                              | 41 168                                | 21,6                 | 39 305                                | 20,6                 | +1,0   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 856 194                               | 17,3                 | 837 891                               | 16,9                 | +0,4   |
| France Métropolitaine                            | 9 236 022                             | 14,5                 | 9 096 807                             | 14,3                 | +0,2   |

\* Estimations ©Compas

Source : Insee, Filosofi 2012 et 2013

### Clé de lecture

Le taux de pauvreté permet d'approcher la part des ménages les plus fragiles résidant sur le territoire : ceux dont les niveaux de ressources disponibles (par unité de consommation) sont inférieures au seuil de pauvreté.

Sur les quartiers prioritaires les taux de pauvre-

té sont élevés et traduisent par conséquent des besoins sociaux importants, et en particulier des besoins financiers des ménages.

Le taux de pauvreté tient compte à la fois des revenus des ménages et des revenus liés aux prestations sociales.

## Dispersion des niveaux de vie

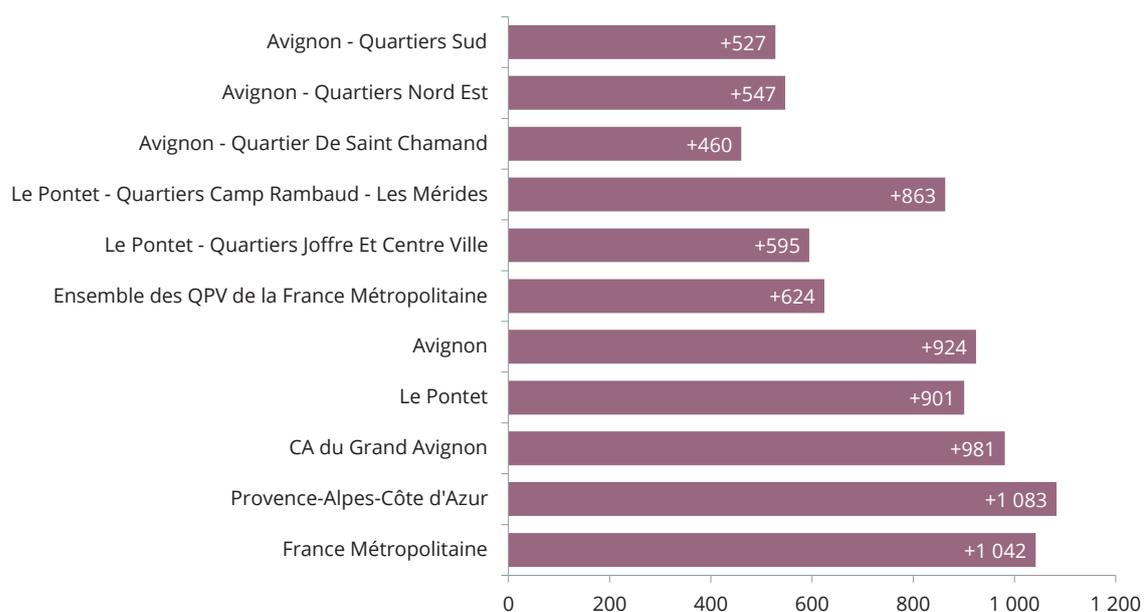
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Niveaux de vie 2013<br>(seuil de pauvreté à 60% : 1 000€) |         |               | Niveaux de vie 2012<br>(seuil de pauvreté à 60% : 989€) |         |               |
|--|---|---------|---------------|---|---------|---------------|
|  | 1er Quartile  | Médiane | 3ème Quartile | 1er Quartile  | Médiane | 3ème Quartile |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 739   | 977     | 1 266         | 725   | 967     | 1 254         |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 757   | 984     | 1 304         | 774   | 999     | 1 288         |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 760   | 971     | 1 220         | 750   | 965     | 1 207         |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 665   | 948     | 1 528         | 594   | 889     | 1 575         |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 770   | 999     | 1 365         | 758   | 1 032   | 1 354         |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 814   | 1 088   | 1 439         | nd  | nd      | nd            |
| Avignon  | 930   | 1 317   | 1 855         | 928   | 1 314   | 1 850         |
| Le Pontet  | 1 038   | 1 477   | 1 938         | 1 050   | 1 452   | 1 934         |
| CA du Grand Avignon                              | 1 114   | 1 545   | 2 096         | 1 105   | 1 529   | 2 084         |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 1 171   | 1 642   | 2 254         | 1 156   | 1 617   | 2 235         |
| France Métropolitaine                            | 1 234   | 1 682   | 2 276         | 1 210   | 1 649   | 2 251         |

Source : Insee, Filosofi 2012 et 2013

### Ecart inter-quartiles des niveaux de vie 2013 (en euros)

Source : Insee, FiLoSoFi 2013



### Clé de lecture

Les écarts entre les quartiers de la politique de la ville concernant le niveau de vie sont toujours très importants. Ils sont bien évidemment la conséquence des différents indicateurs présentés précédemment, notamment le taux de chômage, la structure familiale (avec la prépondérance des personnes seules et des familles monoparentales), la part des emplois précaires,

les catégories socioprofessionnelles ainsi que le temps partiel.

L'analyse par niveau de vie est une analyse pertinente et intéressante. Il est ainsi intéressant d'approcher les écarts qui existent entre les Iris des quartiers de la politique de la ville et les autres quartiers.

# Évolution des écarts du revenu médian

## Ecart au revenu médian mensuels déclarés par unité de consommation de France métropolitaine (en euros)

Source : Insee DGI 2002, 2007 & Filosofi 2013



### Clé de lecture

Si les territoires prioritaires présentent des niveaux de revenus bien inférieurs à la moyenne métropolitaine, l'évolution des niveaux de revenus déclarés a le plus souvent été plus lente que sur les territoires les plus riches.

D'une manière générale on observe que les évolutions de revenus les plus importantes se retrouvent chez les populations aux revenus les plus élevés, mais également, et par conséquent,

sur les territoires les plus riches.

Si les revenus des ménages vivant sur les territoires les plus pauvres évoluent positivement, ils augmentent le plus souvent moins vite que sur les autres quartiers.

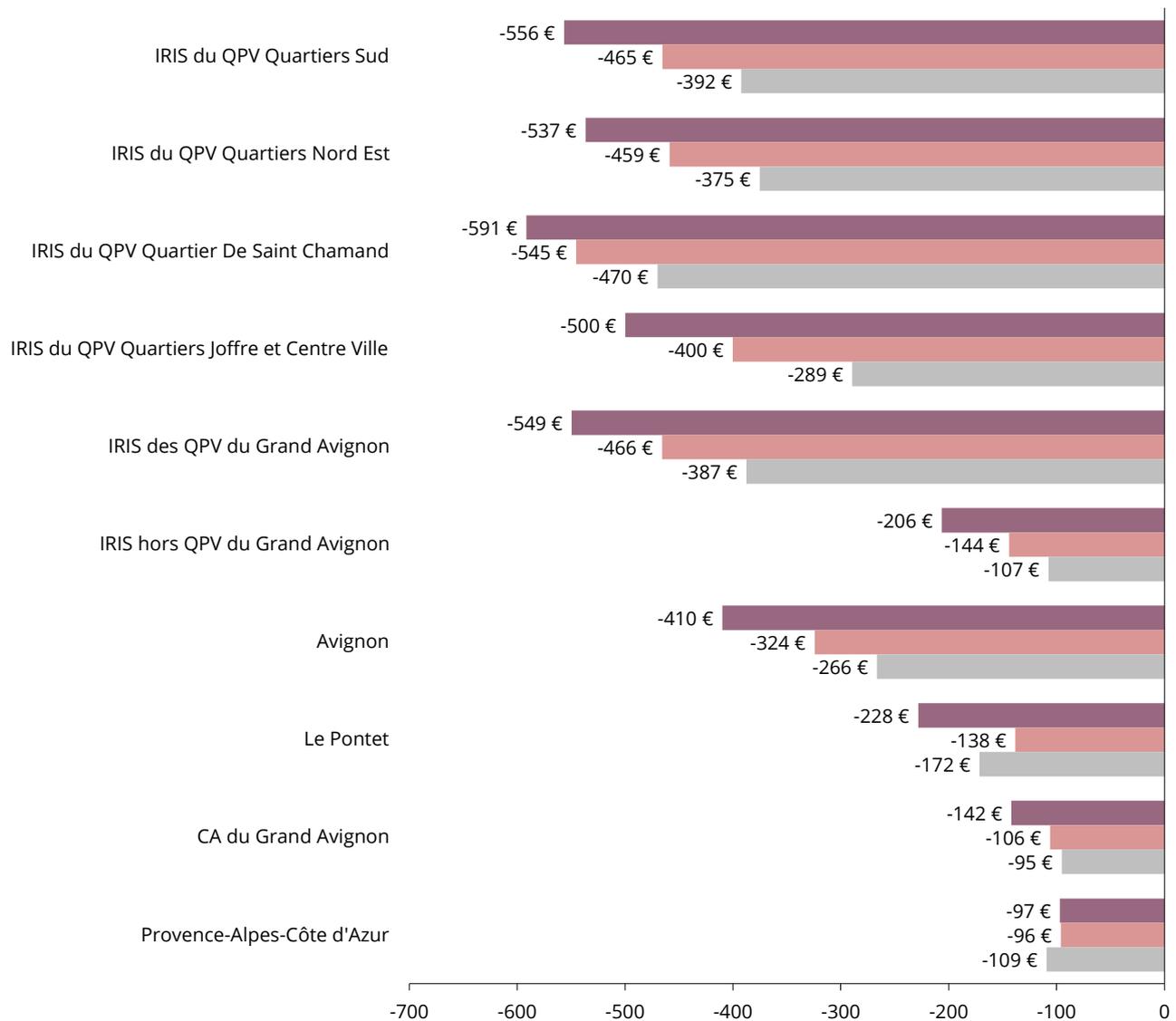
Par ailleurs sur certains quartiers, et pour les ménages les plus pauvres, une diminution des revenus déclarés peut parfois être observée.

## Évolution des écarts du 1er décile

### Écart au 1er décile des revenus mensuels déclarés par unité de consommation de France métropolitaine (en euros)

Source : Insee DGI 2002, 2007 & Filosofi 2013

■ 2013 ■ 2007 ■ 2002



## Sources de revenus

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Les composantes du revenu disponible (%) |                   |                       |                                   |        |
|--|--|-------------------|-----------------------|-----------------------------------|--------|
|  | revenus d'activités*                     | retraites, rentes | revenus du patrimoine | ensemble des prestations sociales | impôts |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 52,3                                     | 24,3              | 3,0                   | 27,5                              | -7,1   |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 52,5                                     | 24,5              | 3,1                   | 27,7                              | -7,8   |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 54,4                                     | 16,8              | 1,5                   | 33,0                              | -5,7   |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 57,7                                     | 32,8              | 3,9                   | 16,0                              | -10,4  |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 63,8                                     | 19,5              | 2,8                   | 22,3                              | -8,4   |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 63,0                                     | 22,2              | 3,7                   | 20,7                              | -9,6   |
| Avignon  | 65,7                                     | 27,9              | 11,1                  | 10,3                              | -15,0  |
| Le Pontet  | 68,9                                     | 29,9              | 8,2                   | 7,3                               | -14,3  |
| CA du Grand Avignon                              | 68,9                                     | 27,9              | 11,9                  | 7,3                               | -16,0  |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 69,4                                     | 29,6              | 13,2                  | 5,3                               | -17,5  |
| France Métropolitaine                            | 73,4                                     | 26,4              | 12,2                  | 5,0                               | -17,0  |

\* revenus d'activités (salariées et non salariées), y compris indemnités de chômage

Source : Insee, Filosofi 2013

| QPV - contours exacts                            | Estimation du montant dans le niveau de vie médian (en euros) |                   |                       |                                   |        |
|--|---|-------------------|-----------------------|-----------------------------------|--------|
|  | revenus d'activités*  | retraites, rentes | revenus du patrimoine | ensemble des prestations sociales | impôts |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 511   | 237               | 29                    | 269                               | -69    |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 517   | 241               | 31                    | 273                               | -77    |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 528   | 163               | 15                    | 321                               | -55    |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 547   | 311               | 37                    | 152                               | -99    |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 637   | 195               | 28                    | 223                               | -84    |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 685   | 241               | 40                    | 225                               | -104   |
| Avignon  | 865   | 367               | 146                   | 136                               | -198   |
| Le Pontet  | 1 017   | 442               | 121                   | 108                               | -211   |
| CA du Grand Avignon                              | 1 065   | 432               | 183                   | 113                               | -247   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 1 140   | 486               | 217                   | 87                                | -287   |
| France Métropolitaine                            | 1 235   | 444               | 205                   | 84                                | -286   |

\* revenus d'activités (salariées et non salariées), y compris indemnités de chômage

Source : Insee, Filosofi 2013

### Clé de lecture

La part des salaires dans les revenus des ménages est souvent plus importante dans les quartiers de la politique de la ville que dans les autres territoires. Cela est le fait d'une combinaison de plusieurs facteurs : la population comprend moins de personnes très âgées. La part des retraites dans les revenus des habitants est donc plus faible. Ensuite, les revenus liés aux transferts sociaux ne sont pas pris en considération. Or, il s'agit dans les quartiers d'une part importante

des ressources de ces territoires. Sans prise en considération de cette forme de ressources, il y a une surpondération des revenus liés au travail pour les habitants des quartiers puisque les prestations sociales sont plus importantes dans les quartiers d'habitat social que dans les autres territoires. La part des revenus liés à l'emploi est plus importante dans les quartiers, le niveau de salaire de référence est beaucoup plus faible.

# Prestations sociales versées par la Caf & dépendance

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Allocataires des minima sociaux | Taux de couverture des ménages (%) | Evolution 2014-2015 |      | Allocataires selon prestation |           | Part des ménages couverts selon prestation (%) |           |
|--|---------------------------------|------------------------------------|---------------------|------|-------------------------------|-----------|--|-----------|
|  |                                 |                                    | Effectif            | %    | AAH                           | RSA Socle | AAH  | RSA Socle |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 2 232                           | 29,9                               | +90                 | +4,2 | 586                           | 1 646     | 7,8  | 22,0      |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 643                             | 27,9                               | +29                 | +4,7 | 171                           | 472       | 7,4  | 20,5      |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 361                             | 33,4                               | -3                  | -0,8 | 88                            | 273       | 8,1  | 25,2      |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Méridés | 83                              | 24,6                               | +3                  | +3,8 | 16                            | 67        | 4,8  | 19,9      |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 247                             | 17,5                               | +10                 | +4,2 | 57                            | 190       | 4,0  | 13,5      |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 3 566                           | 28,3                               | +129                | +3,8 | 918                           | 2 648     | 7,3  | 21,0      |
| Avignon  | 8 407                           | 20,1                               | +288                | +3,5 | 2 551                         | 5 856     | 6,1  | 14,0      |
| Le Pontet  | 845                             | 12,6                               | +37                 | +4,6 | 249                           | 596       | 3,7  | 8,9       |
| CA du Grand Avignon                              | 11 252                          | 13,5                               | nd                  | nd   | 3 501                         | 7 751     | 4,2  | 9,3       |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 233 692                         | 10,8                               | nd                  | nd   | 78 017                        | 155 675   | 3,6  | 7,2       |
| France Métropolitaine                            | 2 144 165                       | 7,9                                | nd                  | nd   | 744 333                       | 1 399 832 | 2,7  | 5,2       |

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

| QPV - contours exacts                            | Nombre d'allocataires CAF | Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales |      | Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales |      |
|--|---------------------------|---|------|--|------|
|  |                           | effectifs   | %    | effectifs  | %    |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 5 119                     | 2 472   | 48,3 | 1 486  | 29,0 |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 1 475                     | 740   | 50,2 | 428  | 29,0 |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 805                       | 393   | 48,8 | 228  | 28,3 |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Méridés | 208                       | 91  | 43,8 | 43   | 20,7 |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 735                       | 299   | 40,7 | 159  | 21,6 |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 8 342                     | 3 995   | 47,9 | 2 344  | 28,1 |
| Avignon  | 25 059                    | 9 461   | 37,8 | 5 899  | 23,5 |
| Le Pontet  | 3 129                     | 973   | 31,1 | 498  | 15,9 |
| CA du Grand Avignon                              | 39 318                    | 12 467  | 31,7 | 7 508  | 19,1 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 869 435                   | 242 765   | 27,9 | 151 197  | 17,4 |
| France Métropolitaine                            | 8 631 437                 | 2 251 969   | 26,1 | 1 363 685  | 15,8 |

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

## Clé de lecture

Logiquement, les populations des quartiers les moins favorisés reçoivent plus souvent un soutien de la CAF, la majeure partie des prestations étant soumises à des conditions de ressource.

Les ménages bénéficiaires des minima sociaux (RSA socle et AAH) sont très fréquemment (quasi exclusivement) fortement dépendants des prestations CAF, comme pour la CMUC.

La CMUC étant sous condition de ressources, la

part de bénéficiaires est un indicateur de niveau de vie, non de consommation ou de besoin de soins.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la CMUC n'est plus automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. Elle nécessite une démarche spécifique. Dès lors, il y a des personnes qui échappent à la CMUC bien qu'ils répondent aux critères d'éligibilité. On parle alors de non-recours.

## Allocataires d'allocation logement

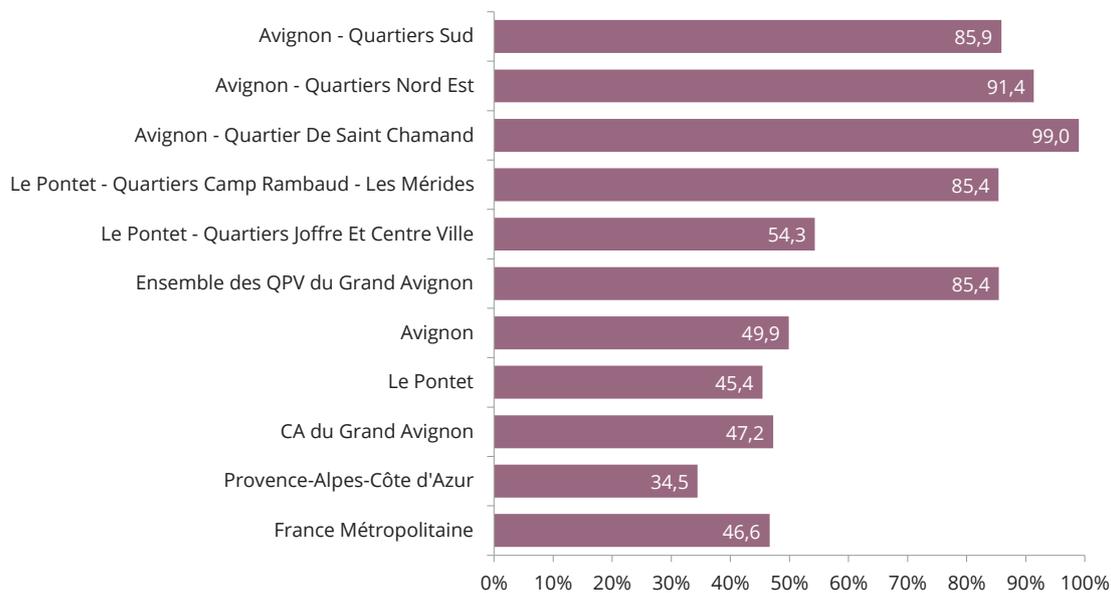
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Nombre d'allocataires CAF | Allocataires percevant une allocation logement |      |
|--|---------------------------|--|------|
|  |                           | effectifs                                      | %    |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 5 119                     | 4 224  | 82,5 |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 1 475                     | 1 241  | 84,1 |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 805                       | 674  | 83,7 |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 208                       | 178  | 85,6 |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 735                       | 591  | 80,4 |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 8 342                     | 6 908  | 82,8 |
| Avignon  | 25 059                    | 18 682   | 74,6 |
| Le Pontet  | 3 129                     | 1 882  | 60,1 |
| CA du Grand Avignon                              | 39 318                    | 25 038   | 63,7 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 869 435                   | 494 474  | 56,9 |
| France Métropolitaine                            | 8 631 437                 | 5 010 263                                      | 58,0 |

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

### Part des allocataires percevant l'APL parmi les allocataires percevant une allocation logement (%)

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010



## *Réussite scolaire*



## Tendance nationale

### Mieux formés, mais toujours inégaux

Comment mesurer la réussite éducative[1] des jeunes des quartiers prioritaires ? D'une manière générale le niveau de formation s'élève en France. Au début des années 1980, un quart des générations accédait au niveau du bac, contre plus des trois quarts aujourd'hui. Entre le milieu des années 1980 et la fin des années 2000, la durée moyenne de scolarisation a progressé de 17 à 18,6 ans. Cet allongement a été particulièrement important chez les filles qui ont rattrapé les garçons, même si leurs diplômes restent différenciés.

Cette progression cache des progrès dans certaines matières (les technologies, les langues notamment) et des reculs (en orthographe). Et si le niveau s'est accru, les qualifications requises par le marché du travail aussi. De plus en plus de métiers requièrent des savoirs formels complexes et, en période de chômage, les entreprises sont de plus en plus exigeantes.

La situation des quartiers de la politique de la ville est particulière. Ils ont eux aussi profité de l'investissement scolaire réalisé par la France, mais le niveau des difficultés y est bien supérieur. Par définition, ces territoires rassemblent les populations les plus modestes : les deux tiers des élèves sont issus de milieux défavorisés (ouvriers et employés principalement)[2]. Parmi les personnes non-scolarisées de 15 ans et plus, les trois quarts des habitants des quartiers prioritaires ont un niveau inférieur au bac, contre 55% pour le reste des villes qui comprennent au moins un quartier prioritaire (données 2015). 22% des élèves de quartiers prioritaires entrant en sixième ont déjà redoublé au moins une fois, contre 12% hors de ces territoires (données 2011).

Ces données reflètent les inégalités sociales face à l'école : les niveaux de diplôme et de ressources monétaires des parents ne sont pas identiques. Les écarts sont accentués par le système scolaire français, très académique et théorique. La situation des établissements de ces quartiers est souvent caricaturée, mais il n'en demeure pas moins que la rotation plus grande des enseignants –

dans les établissements les plus difficiles – n'est pas favorable aux élèves. Les jeunes des quartiers sensibles sont surtout victimes d'un effet de groupe : la faible mixité sociale concentre des difficultés dans les classes.

La réussite éducative au sens large dépend en réalité de bien des facteurs, dont une partie ne se joue pas à l'école. Niveau de langage, loisirs, pratiques culturelles, vacances, sociabilité, niveaux de vie, état de santé : bien des éléments, qui se complètent, influencent le destin des individus. Le fait d'avoir un réseau social étendu, par exemple, est souvent un complément fort utile au titre scolaire pour s'ouvrir les portes de l'emploi. Avoir un contact avec la culture scolaire hors de l'école (livres, musées, monuments, etc.) donne un sens concret au savoir enseigné par les professeurs, essentiel pour réussir, ce que tous les jeunes n'ont pas à leur disposition.

La réussite éducative dépend enfin des moyens complémentaires d'insertion, hors du système de formation initiale. Dans une période de chômage de masse, on assiste à une forme d'inflation des titres, qui se dévalorisent globalement. Une partie des diplômés est « déclassée », et ceux qui n'ont aucun diplôme se retrouvent au bout de la file d'attente, avec d'énormes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Certains vont s'appuyer sur des réseaux familiaux, d'amis, ou s'inscrivent dans des dispositifs existants (Pôle emploi, mission locale, école de la 2ème chance notamment). Mais d'autres sont beaucoup moins visibles et « galèrent ». Nombre d'entre eux habitent dans les quartiers prioritaires et vivent avec une grande amertume – quand il ne s'agit pas d'un sentiment de rejet – leur intégration dans l'univers professionnel.

Enfin, il ne faut pas confondre quartiers et territoires de l'éducation prioritaire. Un tiers des jeunes des quartiers politique de la ville n'étudie pas dans un établissement prioritaire. Inversement, les établissements situés dans les quartiers de l'éducation prioritaire n'accueillent pas majoritairement des élèves de ce type de quartier : ils recrutent de façon beaucoup plus large.

[1] Nous définissons la réussite éducative au sens large, comme un ensemble de compétences qui garantissent l'autonomie. Elle est liée au niveau de diplôme, mais ne s'y résume pas. A ne pas confondre avec les programmes de réussite éducative du système scolaire.

[2] Rapport 2013 de l'Onzus, décembre 2013.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

La formation est essentielle dans notre monde et notre environnement numérique où tous les métiers sont fortement imprégnés des nouvelles technologies. Elle est alors un atout pour l'ensemble des jeunes et des adultes en situation de recherche d'emploi ou d'évolution professionnelle. La plus forte capacité des jeunes à maîtriser les outils informatiques et les nouvelles technologies devrait leur donner un avantage au regard des autres générations. Si cela fonctionne pour de nombreux jeunes, manifestement, les équilibres entre générations ne se font pas au profit des plus jeunes. Est-ce que les quartiers de la politique de la ville connaissent une réalité différente ?

### Dans les quartiers de la politique de la ville, la question de la réussite scolaire des enfants et des jeunes est sans doute la priorité principale

Les écarts avec les autres territoires restent souvent très importants. De nombreuses études et travaux insistent sur l'importance de la mixité sociale dans les établissements de l'éducation nationale afin de favoriser le parcours scolaire des jeunes.

Une étude récente de l'Insee des Pays de la Loire sur les quartiers de la politique de la ville (Insee Flash Pays de la Loire n°52 de décembre 2016) met en évidence que le redoublement des enfants avant l'entrée en 6ème est plus fréquent dans les territoires prioritaires : « lorsqu'ils habitent dans un QPV, ils sont plus fréquemment en situation de retard scolaire à leur entrée en 6ème que les autres collégiens de la même position sociale, mais ils n'ont pas plus de risques de redoubler en cours de collège. Les élèves des

QPV rencontrent vraisemblablement des difficultés spécifiques. [...] Mais au-delà de ce lien, le fait d'habiter un QPV augmente la probabilité de suivre une filière professionnelle, une fois pris en compte le milieu social d'origine. ».

L'Insee des Pays de la Loire fait aussi apparaître que les collégiens des grands quartiers de la politique de la ville ont une réussite au brevet scolaire (à situation sociale comparable) plus faible que les jeunes des QPV qui vivent dans de petits quartiers de la politique de la ville (en nombre d'habitants). Il s'agirait ici d'un effet lié à l'absence de brassage social dans les collèges. Les jeunes des grands quartiers étudient dans des établissements dont le périmètre de recrutement se limite au QPV. A l'opposé quand les QPV ont peu d'habitants, les collèges sont plus mixtes et les réussites scolaires meilleures.

Les jeunes sont alors « tirés par le haut » en présence d'autres enfants ou jeunes qui vivent dans des situations familiales et urbaines différentes. Les tableaux contenus dans les pages qui suivent confortent cette réalité. Ainsi, entre 47% et 64% des jeunes qui ont entre 16 et 24 ans ne poursuivent plus d'études tout en n'ayant pas de diplôme. Ce taux est de 40% pour l'ensemble du Grand Avignon. Dans tous les quartiers le taux de scolarisation est inférieur à celui de l'intercommunalité, de la Région et de la France. De plus, les jeunes des QPV ayant arrêté leurs études sont beaucoup plus fréquemment des jeunes sans diplôme. Ainsi, prêt du quart des jeunes qui sont dans cette situation de ne plus poursuivre d'études dans cette tranche d'âge (de 16 à 24 ans) sont des jeunes sans diplôme. Dans les autres quartiers d'Avignon ou du Pontet, ce taux est de un sur onze. Ceci explique qu'il y ait dans

les quartiers de la politique de la ville 760 non diplômés ayant cessé leurs études (entre 16 et 24 ans) contre 860 dans les autres quartiers. Il s'agit donc nettement d'une situation sur-représentée dans les QPV. Cet arrêt d'études peut être pour certains jeunes très rapide, puisque entre 15 et 17 ans, il y a sur l'ensemble des QPV, 120 jeunes qui sont dans cette situation contre 160 hors des QPV. Le taux de prévalence est en l'occurrence très important dans les quartiers. Cette situation tend même à progresser légèrement entre 2008 et 2013. Le décrochage scolaire précoce est très important dans les QPV. Il s'agit certainement d'un des enjeux des contrats de ville au travers du prisme « formation », mais aussi dans les relations avec l'Éducation Nationale qui dispose d'une plateforme de lutte contre le décrochage scolaire. Cette analyse met en évidence une des origines à « l'effet quartier ». Habiter un quartier de la politique de la ville amplifie les difficultés de réussite scolaire pour les jeunes.

### **Afin de mieux appréhender les besoins des enfants et de compléter cette analyse sur les parcours éducatifs, le COMPAS a travaillé sur la création d'un indicateur de fragilité des enfants**

Dans le cadre de la politique de la ville, cet indicateur composite a deux intérêts particuliers : le premier est bien de recentrer les enjeux principaux de l'action des politiques publiques sur les questions éducatives (parentalité, réussite scolaire, accès aux soins, accès aux politiques publics des enfants des QPV), le second est d'accompagner les professionnels des Contrats de Réussite Éducative dans la définition des enjeux territoriaux.

Pour définir cet indicateur il a été retenu 7 indicateurs principaux de fragilité, tels que la situation familiale du ménage (structure de la famille, nombre d'enfants, ...), la situation socio-professionnelle des parents (activité des parents, chômage, niveaux de formation, ...), l'environnement de l'enfant (rapport nombre de pièce et taille de la famille, type de logement, mixité sociale). Ces 7 indicateurs ne posent pas nécessairement un problème à l'enfant et à sa réussite éducative s'ils ne se cumulent pas les uns avec les autres.

Ainsi, une grande fratrie ou une situation de monoparentalité ne représentent pas un facteur de risque à eux seuls. Mais c'est le cumul de ces fragilités qui finit par poser « problème ». C'est pourquoi, il a été fait le choix de retenir la notion de fragilité si 4 des 7 indicateurs présentent une situation de difficulté. Ainsi, une grande famille, dans un petit logement avec un seul parent et pas d'emploi dans le ménage va signifier dans cet indicateur « une fragilité » pour l'enfant.

Cet indicateur a été testé notamment dans le cadre d'évaluation de contrats de réussite éducative. Il a été ainsi « validé » et « commenté » à de nombreuses reprises. Dans les quartiers de la politique de la ville il rassemble systématiquement plus de 35% de tous les enfants.

Près de 50% des enfants sont considérés fragile dans les QPV du Grand Avignon contre 22% en moyenne intercommunale. Il y a donc une sur-représentation des enfants fragile dans les quartiers de la politique de la ville. Ce constat justifie en lui-même la nécessité d'agir dans les quartiers en direction des enfants et de leur accès à l'éducation (au sens large). Il faut noter que sur le quartier de Saint Chamand, le taux est très fort puisqu'il représente plus de 6 enfants sur 10 alors qu'il est de 40% sur le secteur Joffre et Centre-ville.

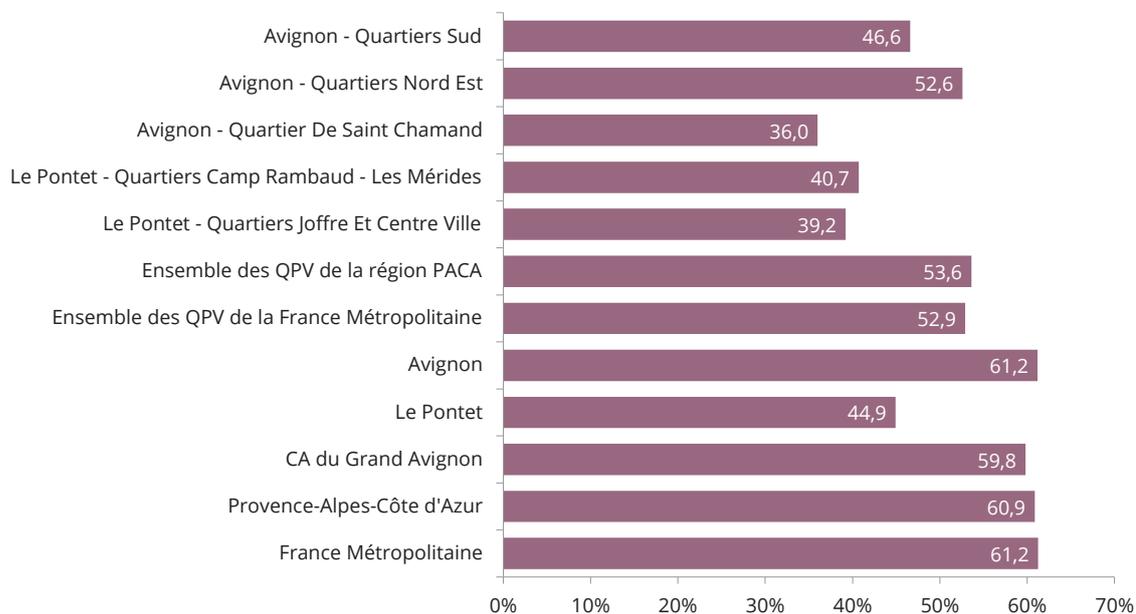
L'enfance et l'éducation sont certainement la porte d'entrée d'actions prioritaires à développer dans tous les quartiers de la politique de la ville du Grand Avignon. L'ampleur des besoins (plus de 4 000 enfants dans les QPV du Grand Avignon) rend nécessaire une action forte et volontariste mais aussi coordonnée de tous les acteurs (CAF, Ville, Grand Avignon, Éducation Nationale, secteur associatif, ...) afin que ces inégalités de départ puissent être compensées par des politiques publiques et actions fortes.

## Taux de scolarisation

Dans les quartiers :

### Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)

Source : Insee, RP 2010



### Clé de lecture

Les jeunes habitant les territoires prioritaires sont plus souvent non scolarisés que les autres, l'écart s'accroissant avec l'âge des jeunes (notamment après 20 ans). La non scolarisation est davantage marquée chez les hommes que les femmes. Les effets de découragement, le sentiment de l'inutilité du diplôme pour l'accès à l'emploi expliquent sans doute pour partie cette situation. Moins formés, leurs chances pour prendre leur indépendance vis-à-vis de leur famille et de s'autonomiser en sont réduites.

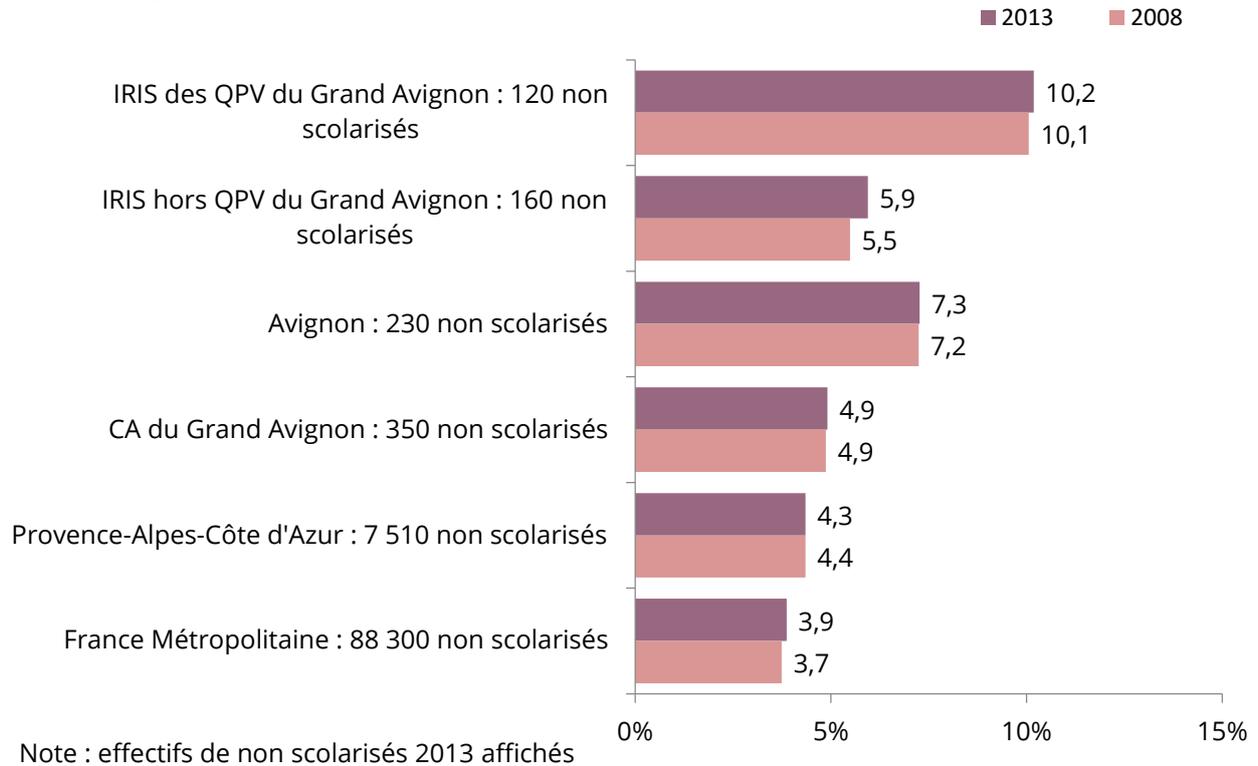
Parmi les jeunes non scolarisés des territoires prioritaires, il y a davantage de jeunes à être

sortis du système scolaire de manière précoce, c'est-à-dire sans avoir terminé avec succès une formation secondaire du second cycle (BEP, CAP ou baccalauréat). En règle générale, les sorties précoces du système éducatif résultent d'un décrochage scolaire progressif qui commence bien souvent dès le primaire. Une partie de ces jeunes sont repérés et accompagnés (les Missions Locales touchent davantage de jeunes au sein des quartiers prioritaires), tandis que d'autres sont inconnus des acteurs de l'éducation, de la formation ou du social, et sans projet d'insertion professionnelle.

## Formation

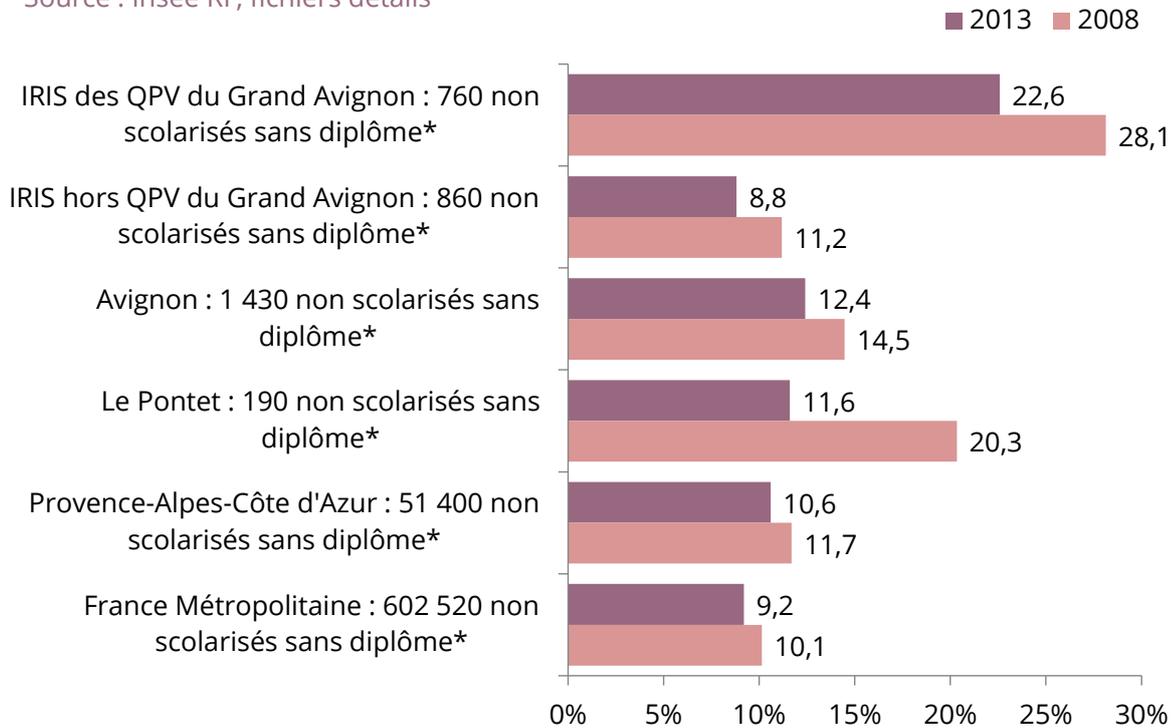
### Part des jeunes de 15-17 ans non scolarisés en 2008 et 2013 (%)

Source : Insee, RP



### Part des jeunes de 16-24 ans non scolarisés sans diplôme\* (%)

Source : Insee RP, fichiers détails



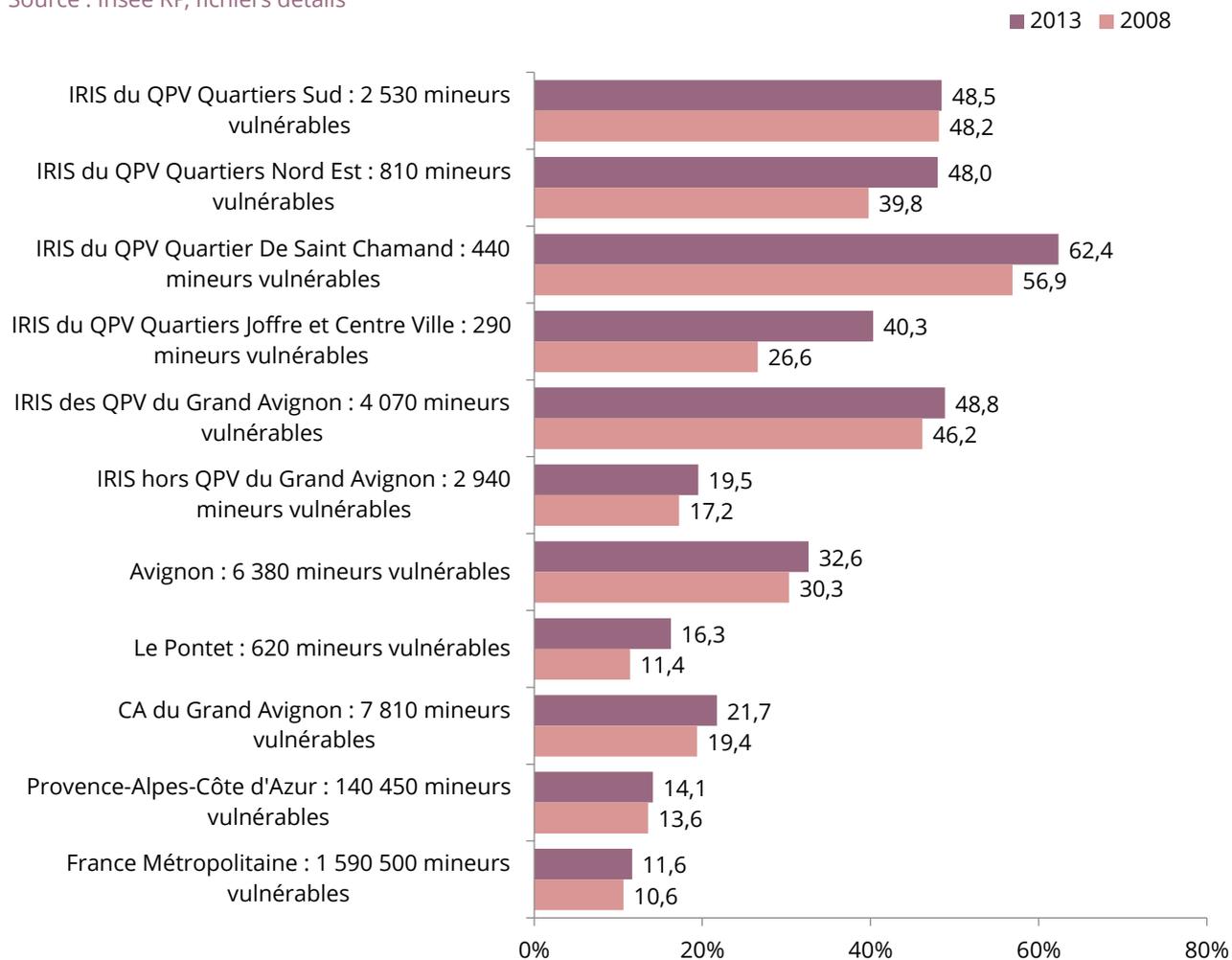
\* bas niveau de formation (<= brevet des collèges)

Note : effectifs de non scolarisés 2013 affichés

## Mineurs vulnérables

### Part des enfants mineurs vulnérables sur le plan socio-éducatif\* (%)

Source : Insee RP, fichiers détails



\* enfant cumulant au moins 4 des 7 facteurs de risque identifié

Note : effectifs de non scolarisés 2013 affichés

**Santé**



## Tendance nationale

### Des difficultés de soin accrues

La probabilité de mourir avant 75 ans est deux fois supérieure dans les quartiers prioritaires de Strasbourg et de Mulhouse que dans les quartiers les plus aisés, indique une étude de l'ORS Alsace publiée par l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV). Les indicateurs de santé dans les quartiers prioritaires sont défavorables dès le plus jeune âge. Ainsi, 30% des enfants de sixième des établissements publics des quartiers prioritaires d'Alsace étaient en surpoids (y compris obésité) contre 21% des autres élèves de la région.

Cette situation n'est pas liée au quartier lui-même mais à la composition sociale de la population. L'attention au corps et notamment par le biais de la prévention ou les pratiques alimentaires n'est pas la même selon les milieux. Les conditions de travail des catégories sociales populaires sont beaucoup plus difficiles, ce qui affecte directement leur santé. L'espérance de vie est directement liée à la pénibilité physique des métiers exercés.

Enfin, toutes les populations n'ont pas la même facilité d'accès aux soins. Pour une partie, du fait d'un déficit d'information : il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans le dédale des dispositifs et des services de santé. Le coût des soins joue aussi. La qualité de la couverture complémentaire exerce un rôle central : au niveau national, 16% des personnes disposant d'une couverture maladie complémentaire privée ont renoncé

à aller chez le dentiste au moins une fois en 2012, contre 41,4% des personnes non couvertes, selon l'Irdes. La part de personnes qui disposent d'une couverture de qualité est moins grande dans les catégories populaires. Du fait, enfin, de l'offre médicale. Comme le note l'Observatoire national de la politique de la ville, l'offre de proximité (généraliste, dentiste, infirmiers libéraux) est 1,8 fois moins présente dans les quartiers prioritaires qu'au sein de leurs unités urbaines. Les écarts sont encore plus grands pour les spécialistes qui sont 3,2 fois moins présents dans les quartiers prioritaires que dans les unités urbaines englobantes. Comme le note l'ONPV, ces données ne portent pas sur l'accessibilité réelle, compte tenu des besoins de la population : les déserts médicaux existent aussi dans ces quartiers urbains des grandes villes.

Globalement, la France reste l'un des pays au monde où la qualité des soins est la meilleure. Mais les moyennes masquent des écarts entre milieux sociaux que l'on retrouve amplifiés dans les quartiers prioritaires. L'égalité, dans le domaine de la santé, reste encore lointaine et cela se manifeste dans les territoires.

(1) *Rapport annuel 2016, Observatoire national de la politique de la ville, CGET, mars 2017*

(2) *Rapport, 2016, op. cit.*

(3) Voir « *Les déserts médicaux se créent aussi là où on ne les attend pas* », Emmanuel Vigneron, *Observatoire des inégalités*, 18 août 2017.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

La santé est un axe transversal dans le cadre de la politique de la ville mais aussi dans le cadre de ce document. La pauvreté, l'emploi et la précarité de celui-ci, l'isolement des adultes et la monoparentalité, la faiblesse des niveaux de formation, l'importance de l'immigration et de la langue, ... sont autant de freins à lever afin de permettre pleinement l'accès de tous à une bonne santé.

Il est impossible dans le cadre d'un document comme celui-ci de pouvoir travailler sur des indicateurs de santé (faibles effectifs en particulier, secret statistique, ...), mais pour autant, il est réaliste de mettre en avant les difficultés d'accès aux soins, l'importance des populations fragiles. Les indicateurs contenus dans ce document peuvent tous à leur niveau faire écho à la notion de bien être qui est sous jacente aux questions de santé. C'est pourquoi ce chapitre intègre uniquement l'accès aux soins, la CMUC et les populations les plus fortement consommatrices de soins (au regard de l'âge).

En ce qui concerne l'offre de soins, le taux de généralistes rapporté à la population apparaît comme étant assez proche de la moyenne du Grand Avignon. Ainsi, avec 1 médecin pour 1 000 habitants, les quartiers de la politique de la ville semblent identiques à la moyenne du Grand Avignon (1,2 médecins pour 1 000 habitants). Pour autant, un seul quartier a un taux plus élevé, il s'agit du quartier Joffre et Centre Ville.

Parmi l'ensemble des types de praticiens, ce sont les masseurs Kinésithérapeutes qui sont proportionnellement les plus représentés dans les quartiers. Pour chacun des autres corps de métiers médicaux il y a soit un taux identique soit une sous-représentation.

Le taux de bénéficiaires de la CMUC est très important dans les QPV du Grand Avignon. Ainsi, un tiers de la population des QPV en est bénéficiaire. Il y a toujours une population potentiellement bénéficiaire qui n'a pas réalisé sa demande d'accès aux droits. Malgré cela, le taux est trois fois plus important que celui du Grand Avignon. Ce taux illustre l'importance de ce dispositif qui permet de garantir un accès aux soins pour les

habitants les plus pauvres (l'accès à la CMUC est environ un tiers plus bas que le seuil de pauvreté, donc ce sont les plus pauvres des ménages en dessous du seuil de pauvreté qui en bénéficient). Il faut noter que ce sont les enfants et les adolescents qui sont les plus fréquemment bénéficiaires de la CMUC (les parents font aussi beaucoup plus souvent la demande d'accès à la CMUC car celle-ci est essentielle pour ces tranches d'âges). Ce constat rejoint celui de nombreuses études nationales qui pointent la très forte proportion d'enfants pauvres en France. Ainsi, c'est près d'un enfant sur deux dans les QPV qui est bénéficiaire de la CMUC. Le travail de santé et d'accès aux soins mené par les médecins dans ces quartiers est vraiment très important. Il faut rapprocher ces 3 570 enfants bénéficiaires de la CMUC avec les 4 000 mineurs vulnérables relevés par l'indicateur de fragilité présenté dans le chapitre précédent. Il reste important pour les acteurs de relever le défi de l'accès aux droits d'une population très fragile. Celui de l'accès aux soins est très particulier car il est aussi très lié aux approches culturelles des habitants. Il faut maintenir des guichets et des espaces d'informations dans les quartiers afin que cet accès aux droits et aux soins puissent se maintenir. De même, il est nécessaire que les actions d'informations soient fortement développées dans les QPV.

Cette question de la santé prend aussi une réalité particulière dans les QPV au regard des autres territoires. Ainsi, dans les QPV la part des moins de trois ans est beaucoup plus importante que dans les autres territoires. Or, les besoins de soins et d'actions de prévention sont très importants pour cette tranche d'âge. L'action de la PMI dans les QPV y est donc essentielle. Parallèlement, à l'autre extrémité de la pyramide des âges, la part des plus de 60 ans est beaucoup plus faible dans les QPV. La demande y sera donc moins importante sauf à considérer que les besoins sanitaires y soient plus importants au regard des conditions de vie qu'ont pu avoir ces personnes âgées tout au long de leur vie (moins l'accès aux soins, aux actions de prévention, ...).

## Démographie médicale

|  | Médecins généralistes |     | Médecins spécialistes |     | Chirurgiens dentistes |     | Infirmiers |     |
|--|-----------------------|-----|-----------------------|-----|-----------------------|-----|------------|-----|
|  | Nb                    | ‰*  | Nb                    | ‰*  | Nb                    | ‰*  | Nb         | ‰*  |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 19                    | 1,1 | 2                     | 0,1 | 10                    | 0,6 | 33         | 1,9 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 4                     | 0,7 | 3                     | 0,5 | 2                     | 0,3 | 5          | 0,8 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 2                     | 0,9 | 5                     | 2,3 | 0                     | -   | 3          | 1,4 |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 4                     | 1,7 | 1                     | 0,4 | 2                     | 0,8 | 11         | 4,6 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 29                    | 1,0 | 11                    | 0,4 | 14                    | 0,5 | 52         | 1,9 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 130                   | 1,6 | 183                   | 2,3 | 79                    | 1,0 | 163        | 2,0 |
| Avignon                                      | 131                   | 1,5 | 185                   | 2,0 | 77                    | 0,9 | 172        | 1,9 |
| Le Pontet                                    | 28                    | 1,6 | 9                     | 0,5 | 16                    | 0,9 | 43         | 2,5 |
| CA du Grand Avignon                          | 233                   | 1,2 | 221                   | 1,2 | 136                   | 0,7 | 369        | 1,9 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 6 118                 | 1,2 | 5 129                 | 1,0 | 4 031                 | 0,8 | 12 706     | 2,6 |
| France Métropolitaine                        | 61 380                | 1,0 | 43 818                | 0,7 | 37 278                | 0,6 | 82 599     | 1,3 |

\* part pour 1 000 habitants

Source : Insee RP 2013 &amp; BPE 2015

|  | Masseurs - Kinésithérapeutes |     | Orthophonistes |     | Pharmaciens |     |
|--|------------------------------|-----|----------------|-----|-------------|-----|
|  | Nb                           | ‰*  | Nb             | ‰*  | Nb          | ‰*  |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 23                           | 1,3 | 1              | 0,1 | 7           | 0,4 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 5                            | 0,8 | 2              | 0,3 | 1           | 0,2 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 10                           | 4,5 | 0              | -   | 1           | 0,5 |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 8                            | 3,4 | 0              | -   | 3           | 1,3 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 46                           | 1,6 | 3              | 0,1 | 12          | 0,4 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 105                          | 1,3 | 31             | 0,4 | 42          | 0,5 |
| Avignon                                      | 129                          | 1,4 | 29             | 0,3 | 45          | 0,5 |
| Le Pontet                                    | 22                           | 1,3 | 5              | 0,3 | 9           | 0,5 |
| CA du Grand Avignon                          | 248                          | 1,3 | 64             | 0,3 | 81          | 0,4 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 7 751                        | 1,6 | 1 984          | 0,4 | 2 156       | 0,4 |
| France Métropolitaine                        | 65 613                       | 1,0 | 19 123         | 0,3 | 23 409      | 0,4 |

\* part pour 1 000 habitants

Source : Insee RP 2013 &amp; BPE 2015

## Bénéficiaires de la CMU-C

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Population couverte par la CMU-C | Répartition selon la tranche d'âge |           |           | Taux de couverture des assurés sociaux |           |           |       |
|--|----------------------------------|------------------------------------|-----------|-----------|--|-----------|-----------|-------|
|  |                                  | Moins de 18 ans                    | 25-49 ans | 50-59 ans | Moins de 18 ans                        | 25-49 ans | 50-59 ans | Total |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 4 969                            | 2 262                              | 1 641     | 456       | 48,0                                   | 31,4      | 29,7      | 33,0  |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 1 357                            | 642                                | 428       | 102       | 47,5                                   | 30,9      | 26,4      | 32,8  |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 828                              | 404                                | 281       | 63        | 53,9                                   | 36,4      | 31,3      | 37,7  |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | ns                               | ns                                 | ns        | ns        | ns                                     | ns        | ns        | ns    |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 555                              | 260                                | 182       | 47        | 41,2                                   | 25,2      | 24,7      | 27,6  |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 7 725                            | 3 574                              | 2 538     | 669       | 47,7                                   | 31,0      | 28,5      | 32,7  |
| Avignon  | 12 960                           | 5 531                              | 4 558     | 1 201     | 32,1                                   | 17,4      | 14,6      | 18,0  |
| Le Pontet  | 1 446                            | 679                                | 488       | 118       | 21,3                                   | 10,6      | 7,3       | 10,8  |
| CA du Grand Avignon                              | 16 999                           | 7 209                              | 5 971     | 1 595     | 21,8                                   | 11,7      | 8,9       | 11,8  |

Source : Cnam 2015

## Population potentiellement fragile : les moins de 3 ans et les 65 ans et plus

|  | Population potentiellement les plus à risque |     |                    |      |
|--|--|-----|--------------------|------|
|  | Les moins de 3 ans                           |     | Les 65 ans et plus |      |
|  | effectifs                                    | %   | effectifs          | %    |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 1 017  | 5,8 | 2 670              | 15,3 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 330  | 5,6 | 877                | 14,8 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 160  | 7,2 | 218                | 9,9  |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 190  | 8,0 | 287                | 12,1 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 1 697  | 6,1 | 4 051              | 14,5 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 2 874  | 3,6 | 15 326             | 19,2 |
| Avignon                                      | 3 880  | 4,3 | 16 251             | 18,0 |
| Le Pontet                                    | 691  | 4,0 | 3 126              | 18,0 |
| CA du Grand Avignon                          | 7 117  | 3,7 | 35 477             | 18,6 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 163 560                                      | 3,3 | 1 030 918          | 20,8 |
| France Métropolitaine                        | 2 281 850                                    | 3,6 | 11 410 904         | 17,9 |

Source : Insee RP 2013

## ***Veillissement de la population***



## Tendance nationale

### Les quartiers prioritaires vieillissent aussi

La population française vieillit. L'âge moyen de la population est passé de 35 à 41,5 ans entre les années 1960 et 2017. La part des plus de 60 ans a augmenté de 16% à 25% depuis la fin des années 1950. Celle des moins de 20 ans est passée de 34% à la fin des années 1960 à 24%. Dans les années à venir, le phénomène va se poursuivre. Il serait au plus fort entre les années 2025 et 2050 : notre pyramide des âges ressent les effets du phénomène exceptionnel de « baby boom », poussée de natalité enregistrée entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le milieu des années 1960.

Ce vieillissement est dû, pour l'essentiel à l'allongement de la durée de vie et à la baisse de la fécondité survenue à la fin des années 1960. Deux bonnes nouvelles : le niveau de santé s'améliore et l'on contrôle mieux le nombre d'enfants que l'on met au monde. Ses effets sont souvent dramatisés. La notion d'âge s'est transformée : les sexagénaires des années 2010 sont différents de ceux des années 1950. On compare des modes de vie, une place des personnes âgées dans la société qui n'ont plus grand chose de commun. Le déclin physique marqué survient en moyenne au passage du cap des 80 ans. Entre la période d'ac-

tivité professionnelle et la perte d'autonomie, un « troisième âge » s'est ouvert, même si, comme la jeunesse, la vieillesse est loin d'être uniforme.

Les territoires de la politique de la ville sont plus jeunes que la moyenne, pour deux types de raisons. Premièrement, les logements sociaux de ces quartiers ont été construits pour accueillir en priorité des familles qui ne pouvaient se loger ailleurs. Deuxièmement, ces logements sociaux sont destinés à servir de point d'entrée dans le logement pour un passage vers le parc privé quand les revenus deviennent suffisants.

Il n'en demeure pas moins que tous n'ont pas quitté les « cités », faute de revenus suffisants pour se loger ailleurs mais aussi du fait des liens sociaux qui y sont tissés au fil du temps. Du coup, les quartiers sensibles – qui au passage ne comprennent pas uniquement des logements sociaux – sont eux-aussi confrontés à la présence de personnes âgées en nombre croissant. Le décalage est grand entre la jeunesse de ces quartiers, parfois bouillonnante, et les aînés dont certains terminent leur vie dans des conditions de logement dégradées (parties communes, ascenseurs, etc.). Les politiques sociales se sont concentrées sur les générations récentes, elles ne doivent pas pour autant oublier que les cités vieillissent aussi.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

Les quartiers de la politique de la ville sont des quartiers jeunes, pour lesquels la part de la population de plus de 60 ans est relativement faible. Cependant, ainsi que cela a été observé précédemment dans ce document, les mobilités y sont faibles. Par conséquent le vieillissement va progresser.

### **Pour l'instant, les enjeux liés au vieillissement y sont plutôt faibles contrairement aux enjeux liés à la petite enfance, à l'enfance ou à l'adolescence**

Cependant, le vieillissement est en cours. En effet, dans les QPV, les personnes âgées ont connu pour beaucoup d'entre elles des parcours de vie difficiles (emplois pénibles, périodes d'emplois et périodes précaires, accès aux soins difficiles, pour les migrants des parcours de vie compliqués et parfois une absence de soins avant l'arrivée en France, ...). Dans beaucoup de travaux menés par le COMPAS, les données provenant des Conseils Départementaux mettent en évidence des taux de recours à l'APA beaucoup plus importants et souvent plus jeunes (entre 70 et 75 ans) que ceux qui sont observés dans les autres territoires.

Actuellement, la part des plus de 60 ans est beaucoup plus faible dans les quartiers de la politique de la ville que dans les autres territoires. Ainsi, cette part est de 17% contre 23% pour l'ensemble du Grand Avignon. L'indice d'évolution des générations âgées permet de mesurer les tendances à venir du vieillissement. Celles-ci seront identiques dans les QPV à ce qui sera observé dans les autres territoires, mais avec un taux de départ plus faible.

Dès lors, il n'est pas surprenant d'observer que la part des personnes âgées isolées parmi l'ensemble des personnes isolées y soit plus faible. Par contre, il faut noter que l'isolement est avant tout, parmi les personnes âgées, l'effet de femmes. Ainsi, dans les deux quartiers renseignés, la part de femmes isolées parmi les personnes isolées après 75 ans est supérieure à 85%. Il faut noter que les effectifs sont faibles et donc ces données sont à prendre avec précaution.

## Vieillesse attendue

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | 60-74 ans    |               | 75 ans et plus |               | Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus) |
|--|--------------|---------------|----------------|---------------|---|
|  | Effectifs    | % pop. totale | Effectifs      | % pop. totale |   |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 1 822        | 10,6          | 1 100          | 6,4           | 1,7   |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 540          | 11,7          | 392            | 8,5           | 1,4   |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 205          | 7,3           | 84             | 2,7           | 2,4   |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 172          | 23,2          | 52             | 7,5           | 3,3   |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 249          | 8,4           | 213            | 7,2           | 1,2   |
| <i>Ensemble des QPV du Grand Avignon*</i>        | <i>2 987</i> | <i>10,6</i>   | <i>1 841</i>   | <i>6,5</i>    | <i>1,6</i>  |
| Ensemble des QPV de la région PACA               | 57 651       | 11,3          | 33 162         | 6,5           | 1,7   |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 484 800      | 10,1          | 259 200        | 5,4           | 1,9   |
| Avignon  | 11 634       | 12,9          | 8 091          | 9,0           | 1,4   |
| Le Pontet  | 2 550        | 14,7          | 1 467          | 8,5           | 1,7   |
| CA du Grand Avignon                              | 27 293       | 14,3          | 16 509         | 8,7           | 1,7   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 779 651      | 15,7          | 506 628        | 10,2          | 1,5   |
| France Métropolitaine                            | 8 808 369    | 13,8          | 5 624 856      | 8,8           | 1,6   |

\* Estimations ©Compas

Source : Insee, RP 2010

### Clé de lecture

Les personnes âgées ne constituant pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités (souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).

Dans les quartiers prioritaires, la part des jeunes retraités (60-74 ans) est inférieure à celle observée sur l'ensemble du territoire. Pour autant, cette population connaît une nette progression, à la fois en nombre et en proportion, due

en grande partie à la sédentarité dans les quartiers. Quant au poids des aînés plus âgés (75 ans et plus), il est souvent faible dans les quartiers prioritaires mais tend également à augmenter, annonçant ainsi de nouveaux besoins à prendre en charge autour de la perte d'autonomie, du maintien à domicile par exemple.

Pour partie, les quartiers prioritaires devront faire face à un vieillissement important de leur population.

## Isolement résidentiel des personnes âgées

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | 75 ans et plus                    |                  |
|--|-----------------------------------|------------------|
|  | ménages d'une seule personne* (%) | femmes seules(%) |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 8,3                               | 87,1             |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 10,4                              | 88,1             |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | nd                                | nd               |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | nd                                | nd               |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 8,6                               | nd               |
| Ensemble des QPV de la région PACA               | 7,7                               | 78,4             |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 6,6                               | 83,1             |
| Avignon  | 19,8                              | 83,8             |
| Le Pontet  | 29,7                              | 78,7             |
| CA du Grand Avignon                              | 22,7                              | 81,6             |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 25,7                              | 79,4             |
| France Métropolitaine                            | 23,5                              | 80,2             |

\* parmi l'ensemble des personnes seules

Source : Insee, RP 2010

### Clé de lecture

La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait du veuvage et des séparations. Cette situation est un facteur d'isolement même si toutes les personnes seules ne sont pas coupées de leurs relations sociales et n'ont pas nécessairement un

sentiment d'isolement. Vivre seul(e) dans son logement complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance. Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement, de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

## *Citoyenneté et associations*



## Tendance nationale

### Une participation plus faible aux élections

La désaffection croissante pour le vote sur longue période est particulièrement importante dans les territoires qui relèvent de la politique de la ville. Ainsi, au second tour de l'élection présidentielle de 2017, un tiers des électeurs des quartiers prioritaires se sont abstenus, contre un quart dans le reste de la France. Plusieurs éléments influencent la participation aux scrutins. Quand l'enjeu est perçu comme important (élire le président de République), la mobilisation est davantage au rendez-vous. Les scrutins locaux occupent désormais le rôle d'élections intermédiaires : l'abstention peut être une forme d'expression pour les mécontents des politiques menées au niveau national pour des votes qui paraissent à beaucoup comme secondaires. Depuis les années 1980, les programmes des principaux partis se sont rapprochés. Quel que soit le jugement de valeur qu'on y porte (réalisme pour les uns, renoncement pour les autres), l'importance de « l'alternance » est désormais moins évidente, ce qui réduit l'enjeu du vote. Ce phénomène explique la montée des partis extrêmes, qui réintroduisent une part d'enjeu sous forme d'un vote de protestation marqué.

### Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

La question de la citoyenneté est un des enjeux de la politique de la ville. Les plus faibles taux d'activité par exemple contribuent à une moindre insertion dans une société où l'emploi est l'une des portes de la socialisation d'une personne. Dans ce document ont été mobilisés un certain nombre d'indicateurs qui reflètent pour partie la participation citoyenne et l'implication dans la vie associative.

**La participation aux élections est toujours le premier indicateur qui peut**

Les difficultés économiques et sociales ont joué un rôle dans la baisse de la participation. Les années 1980 sont marquées par une forte hausse du chômage, qui se stabilise depuis à un niveau très élevé. Ce phénomène est amplifié dans les territoires de la politique de la ville. Une partie de la population, souvent la moins diplômée, a le sentiment que son vote n'aura pas d'effet sur sa situation sociale et que l'offre politique ne répond pas à ses besoins. Une grande partie des Français trouvaient que les responsables politiques se préoccupaient « peu ou pas du tout » de ce que pensent les gens comme eux, selon le Cévipof. Les médias ont aussi leur part de responsabilité : la diffusion à outrance d'une forme tronquée du discours politique joue : ce qu'entendent les électeurs (les petites phrases, les querelles de personnes, la mise en scène des affaires, l'accent porté sur les sondages, etc.) contribue à une prise de distance.

Quels que soient les facteurs de l'abstention, le lien à la mobilisation politique est loin d'être rompu. La baisse de la participation doit être relativisée selon le type de scrutin et mise en regard de l'offre politique (et sa médiatisation). En outre, les enquêtes sur les valeurs montrent que les citoyens utilisent de plus en plus d'autres formes de mobilisations : pétitions, manifestations, boycotts. L'engagement collectif a encore de beaux jours devant lui.

**permettre d'approcher l'implication citoyenne des habitants (ayant ce droit bien évidemment, ce qui exclut les personnes de nationalité étrangère)**

Cet indicateur n'est actuellement disponible que sur la commune d'Avignon. Cette analyse met en évidence que dans tous les bureaux de vote qui recouvrent une partie des QPV, le taux d'abstention est supérieur à celui qui est observé à l'exté-

rieur des QPV. Il a été retenu le second tour de l'élection présidentielle de 2017, c'est-à-dire le scrutin qui mobilise le plus d'électeurs. Dans certains bureaux de vote, les taux d'abstention ont pu dépasser les 40% des inscrits. Bien évidemment, cet indicateur est à prendre avec précaution, car beaucoup de bureaux de vote ont des contours qui peuvent aller au-delà des QPV, mais aussi puisque beaucoup de personnes inscrites dans les bureaux de vote ne vivent plus dans son périmètre (des déménagements qui n'ont pas été suivi d'un changement de bureau de vote, ou des enfants qui ont quitté le domicile familial).

Il n'en demeure pas moins, que la corrélation entre QPV et abstention est très forte et quasi-systématique.

### **Beaucoup d'acteurs de la politique de la ville font part d'une vie associative locale très développée**

Depuis cette année il est possible d'avoir accès au fichier des associations. L'analyse de ce fichier met en évidence que le nombre d'associations rapporté au nombre d'habitants est plus faible dans les QPV qu'à l'extérieur de ceux-ci. Il a été choisi de ne travailler que sur les associations qui se sont manifestées auprès de la préfecture au cours des 7 dernières années (soit création au cours des 7 dernières années, soit envoi du compte de l'AG, modification du bureau de l'association, ...). Logiquement chaque association active est tenue de faire part à la Préfecture de son activité (AG, bureau, Présidence, ...). Cette période de 7 années est pertinente pour analyser le dynamisme des associations. Ainsi, il y a sur le Grand Avignon, 2 898 associations qui répondent à ces critères. Parmi ces 2 898 associations, 170 sont localisées dans les QPV. Cela représente 6 associations pour 1 000 habitants contre 15 pour le Grand Avignon. L'écart est donc très important. Certes, cet indicateur a des limites puisqu'un certain nombre d'associations qui interviennent dans les QPV ont un siège social situé à l'extérieur. Mais cela pourrait être aussi le cas pour des associations situées dans les QPV qui pourraient intervenir à l'extérieur. La règle étant la même entre les différents territoires, cela permet donc d'avoir des taux de comparaison fiable. L'analyse des champs d'intervention des associa-

tions fait apparaître une sur-représentation des associations qui interviennent dans le secteur de la santé et de l'action sociale compensée par une plus faible représentation d'associations intervenant dans le champ de l'économie, de l'éducation et de l'environnement.

### **L'analyse des licences sportives est aussi très éclairante à la fois pour l'approche de la participation citoyenne et à la fois pour les questions de santé**

L'analyse des données sur Avignon d'une part puis sur le Pontet d'autre part permet d'éclairer l'accès aux pratiques sportives des habitants. La part des habitants ayant une licence est de 8% dans les QPV du Pontet et de 11% dans les QPV d'Avignon. Ce taux est deux fois plus faible que celui observé sur le Pontet à l'extérieur des QPV et 6 points en dessous de celui observé auprès des Avignonnais vivant à l'extérieur des QPV. Cette situation est paradoxale au regard de la pyramide des âges, puisque les populations les plus âgées (celles qui sont le moins fréquemment titulaire d'une licence sportive) sont situées à l'extérieur des QPV.

L'analyse par sexe, met aussi en évidence des écarts beaucoup plus forts entre les femmes et les hommes (QPV et hors QPV).

L'analyse par fédération est aussi très éclairante. Ainsi, sur Avignon, 20% des licenciés résident en QPV. Par contre, les habitants des QPV représentent 43% des licenciés de football de la ville. De même, au Pontet, 11% des licenciés résident dans un des QPV de la ville, mais ils représentent 16% des licenciés de football. Dans les deux villes les taux les plus faibles concernent le tennis.

Ces différents indicateurs sur le Grand Avignon mettent en évidence des pratiques liées à la vie associative, la participation aux élections et les pratiques sportives décalées par rapport aux autres territoires. L'implication des acteurs de la politique de la ville doit être importante afin de permettre le développement d'une vie citoyenne renforcée dans ces quartiers (soutien aux associations, espaces de formation, aide au paiement des licences sportives, aides au financement des équipements liés à la pratique sportive, ...).

# Taux d'abstention au 2ème tour de la présidentielle 2017

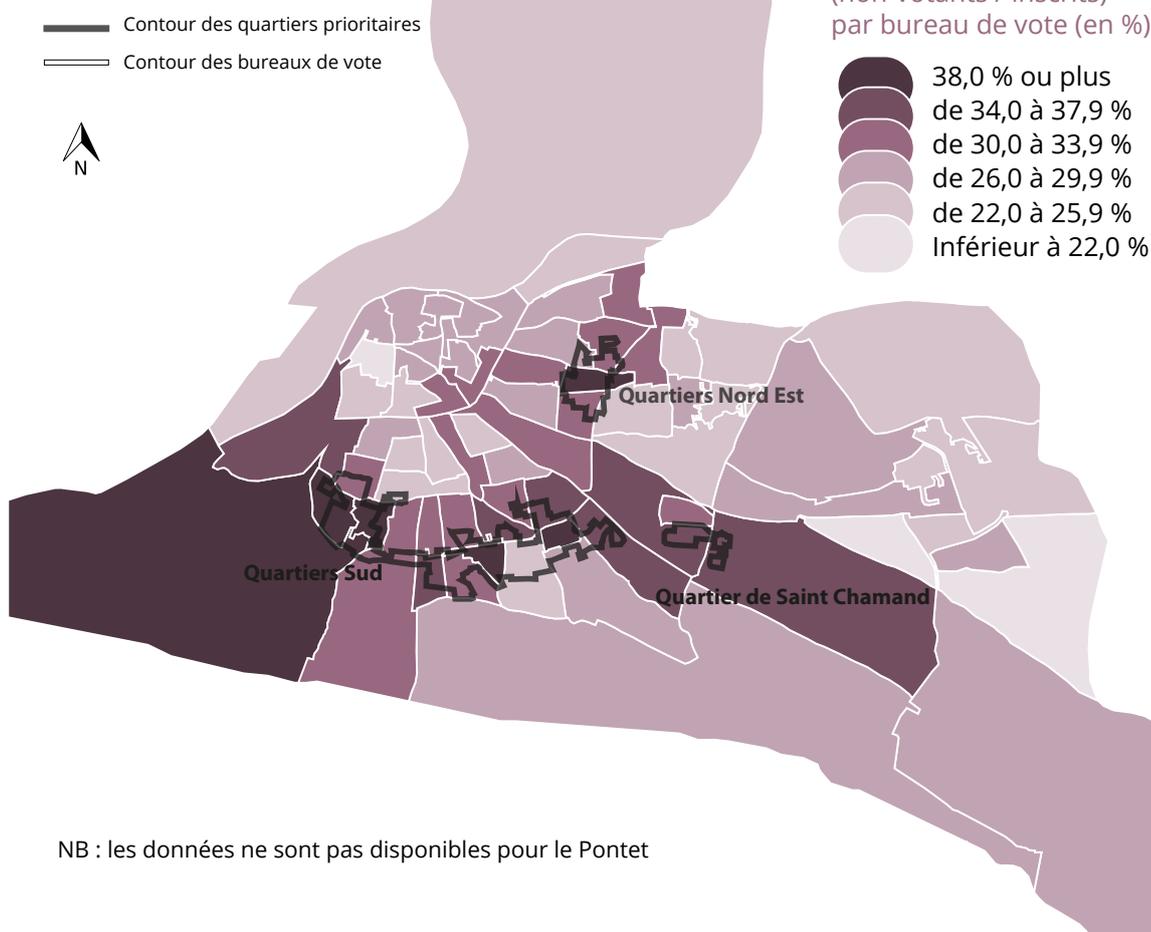
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts         | Bureaux de vote*                        | Votes au 2ème tour de l'élection présidentielle de 2017 (en %) |               |                  |              |
|-------------------------------|---|--|---------------|------------------|--------------|
|                               |   | Nb d'inscrits  | % exprimés    | % blancs ou nuls | % abstention |
| QPV Quartiers Sud             | Bureau n° 05                            | 797  | 56,2          | 6,8              | 37,0         |
|                               | Bureau n° 07                            | 946  | 60,3          | 5,0              | 34,8         |
|                               | Bureau n° 08                            | 1 001  | 58,4          | 7,8              | 33,8         |
|                               | Bureau n° 10                            | 900  | 59,8          | 9,4              | 30,8         |
|                               | Bureau n° 12                            | 756  | 54,5          | 3,4              | 42,1         |
|                               | Bureau n° 14                            | 892  | 54,8          | 3,8              | 41,4         |
|                               | Bureau n° 15                            | 886  | 59,5          | 5,2              | 35,3         |
|                               | Bureau n° 16                            | 638  | 62,1          | 6,4              | 31,5         |
|                               | Bureau n° 17                            | 804  | 58,3          | 2,7              | 38,9         |
|                               | Bureau n° 19                            | 732  | 55,5          | 4,9              | 39,6         |
|                               | Bureau n° 21                            | 840  | 56,8          | 5,2              | 38,0         |
|                               | Bureau n° 46                            | 917  | 63,7          | 6,2              | 30,1         |
|                               | <i>Total des bureaux de vote du QPV</i> |  | <i>10 109</i> | <i>58,4</i>      | <i>5,6</i>   |
| QPV Quartier de Saint Chamand | Bureau n° 57                            | 674  | 59,8          | 3,1              | 37,1         |
|                               | Bureau n° 58                            | 547  | 59,2          | 3,5              | 37,3         |
|                               | <i>Total des bureaux de vote du QPV</i> |  | <i>1 221</i>  | <i>59,5</i>      | <i>3,3</i>   |
| QPV Quartiers Nord Est        | Bureau n° 30                            | 797  | 64,4          | 7,3              | 28,4         |
|                               | Bureau n° 32                            | 923  | 60,9          | 7,7              | 31,4         |
|                               | Bureau n° 51                            | 848  | 56,5          | 3,9              | 39,6         |
|                               | Bureau n° 52                            | 787  | 63,2          | 5,8              | 31,0         |
|                               | <i>Total des bureaux de vote du QPV</i> |  | <i>3 355</i>  | <i>61,1</i>      | <i>6,2</i>   |
| Ensemble des QPV              |   | 14 685   | 59,1          | 5,6              | 35,3         |
| Ensemble Hors QPV             |   | 40 765   | 64,2          | 8,5              | 27,3         |
| Avignon                       |   | 55 450   | 62,9          | 7,7              | 29,4         |

\* bureaux de vote englobant les QPV

Sources : Ministère de l'Intérieur & CarTElec 2017

## Part de l'abstention au 2ème tour de la présidentielle de 2017 à Avignon (%)



## Associations

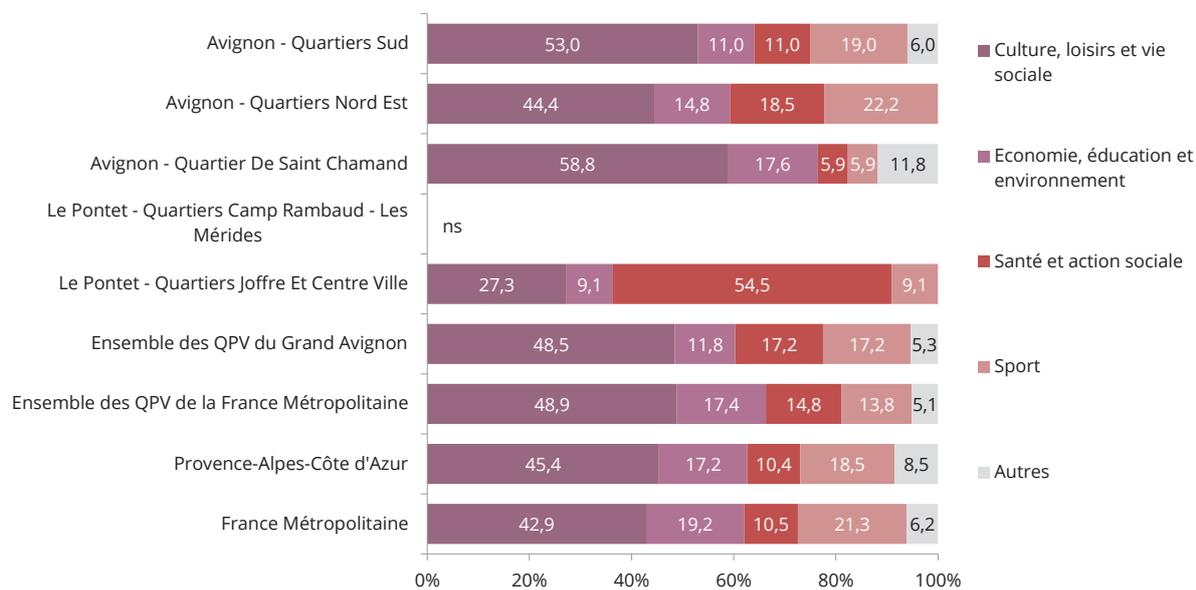
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Nombre d'associations actives | Taux pour 1 000 habitants (RP 2013) |
|--|-------------------------------|-------------------------------------|
| Avignon - Quartiers Sud                          | 101                           | 5,9                                 |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 27                            | 5,9                                 |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 17                            | 6,0                                 |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 3                             | 4,0                                 |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 22                            | 7,4                                 |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 170                           | 6,0                                 |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 42 953                        | 8,9                                 |
| Avignon  | 1 977                         | 21,9                                |
| Le Pontet  | 188                           | 10,8                                |
| CA du Grand Avignon                              | 2 898                         | 15,2                                |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 109 283                       | 22,1                                |
| France Métropolitaine                            | 1 259 784                     | 19,8                                |

Source : Répertoire National des Associations, mars 2017 et Insee, RP 2013

### Répartition des associations dans les QPV selon leur type

Source : Répertoire National des Associations, mars 2017



## Licenciés sportifs

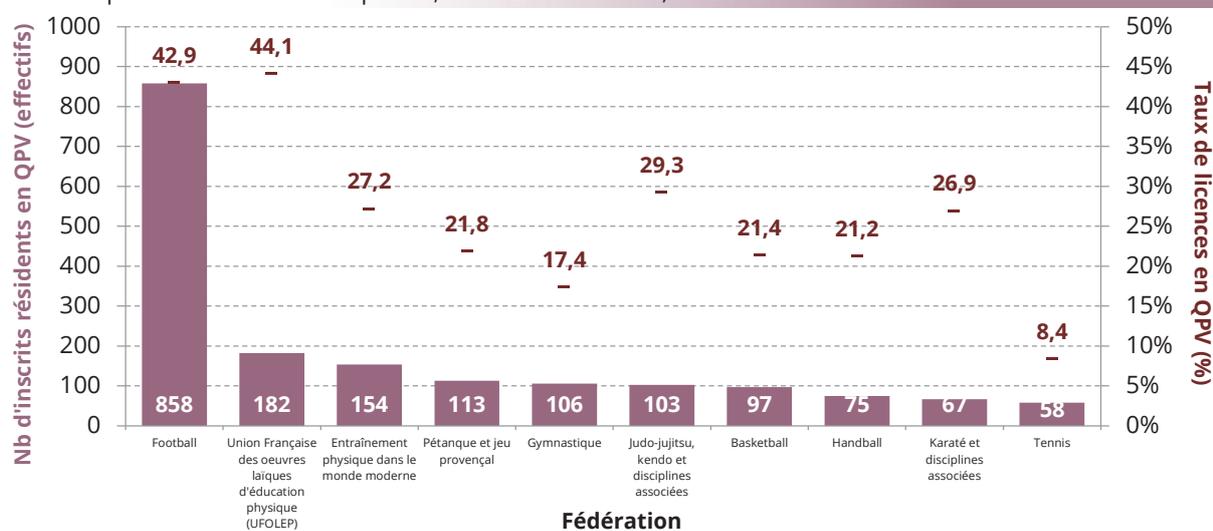
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts         | Avignon             |   |                     |   |                     |   |
|-------------------------------|---------------------|---|---------------------|---|---------------------|---|
|                               | Homme               |   | Femme               |   | Ensemble            |   |
|                               | Nombre de licenciés | Part des licenciés dans la population des hommes en % | Nombre de licenciés | Part des licenciés dans la population des femmes en % | Nombre de licenciés | Part des licenciés dans la population totale en % |
| En QPV                        | 1 953               | 17,0  | 681                 | 5,2   | 2 634               | 10,7  |
| Hors QPV                      | 6 810               | 22,8  | 3 753               | 10,5  | 10 563              | 16,1  |
| Ensemble                      | 8 763               | 21,2  | 4 434               | 9,1   | 13 197              | 14,6  |
| Part des licenciés en QPV (%) | 22,3                |   | 15,4                |   | 20,0                |   |

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2014 et Insee, RP 2013

### Proportion de licenciés dans les QPV d'Avignon par fédération\*

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2014 et Insee, RP 2013



\* Les dix fédérations qui rassemblent le plus de licenciés

## Licenciés sportifs (suite)

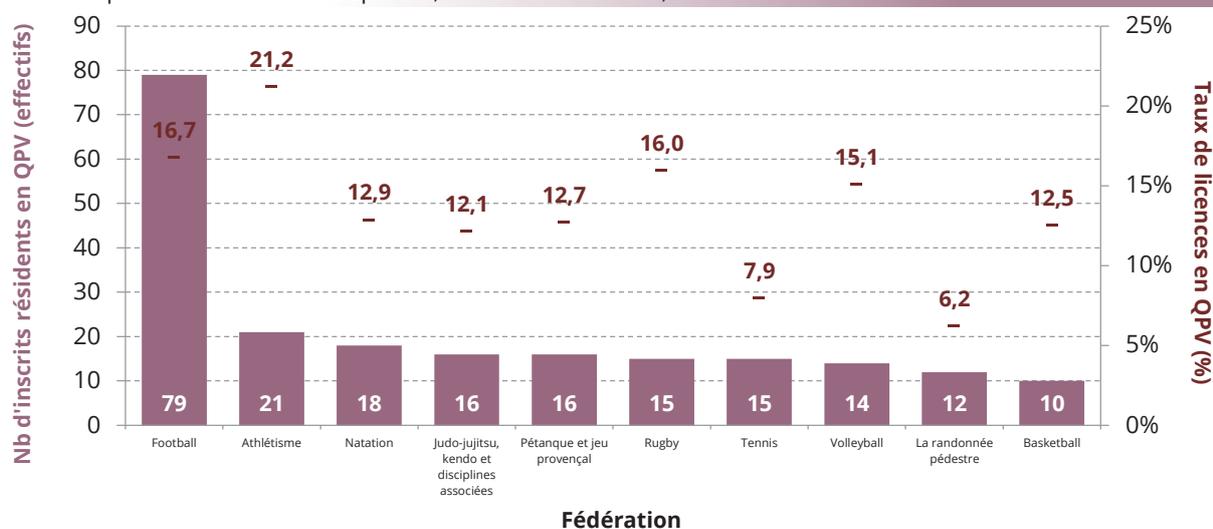
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts         | Le Pontet           |   |                     |   |                     |   |
|-------------------------------|---------------------|---|---------------------|---|---------------------|---|
|                               | Homme               |   | Femme               |   | Ensemble            |   |
|                               | Nombre de licenciés | Part des licenciés dans la population des hommes en % | Nombre de licenciés | Part des licenciés dans la population des femmes en % | Nombre de licenciés | Part des licenciés dans la population totale en % |
| En QPV                        | 213                 | 11,6  | 98                  | 5,2   | 311                 | 8,4   |
| Hors QPV                      | 1 606               | 23,6  | 866                 | 12,7  | 2 472               | 18,1  |
| Ensemble                      | 1 819               | 21,1  | 964                 | 11,1  | 2 783               | 16,0  |
| Part des licenciés en QPV (%) | 11,7                |   | 10,2                |   | 11,2                |   |

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2014 et Insee, RP 2013

### Proportion de licenciés dans les QPV du Pontet par fédération\*

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2014 et Insee, RP 2013



\* Les dix fédérations qui rassemblent le plus de licenciés

# Développement économique & accès à l'emploi



## Tendance nationale

### Comment se porte l'économie des quartiers prioritaires ?

Les quartiers sensibles subissent de plein fouet les difficultés économiques de l'ensemble du pays. La composition sociale de ces territoires, caractérisée par la présence plus importante de populations moins diplômées, accentue encore les effets du manque d'emplois.

Entre 2008 et 2015, le taux de chômage des quartiers prioritaires est passé de 17% à 23% alors que dans le reste des unités urbaines où ces quartiers sont implantés le taux est passé de 8% à 10% (1). Et encore, une partie des actifs de ces quartiers – notamment des femmes, découragées, ne recherchent même plus d'emploi compte tenu de la faiblesse des offres et des conditions proposées (faibles salaires, précarité, etc.). 41% des 15-64 ans sont inactifs, contre 28% dans les villes englobantes. Plus de 20% des actifs habitant dans un quartier prioritaire sont en emploi précaire, contre 14% pour les parties des villes qui se situent hors de ces quartiers.

Dans ce contexte, le dynamisme du nombre d'entreprises ne doit pas faire illusion. Certes, en 2015, on comptait 79 000 établissements implantés dans les zones franches urbaines (2), contre 61 000 en 2010. Cette évolution résulte pour partie du développement du nombre d'auto-entrepreneurs. Elle n'est pas nécessairement synonyme d'un plus grand dynamisme économique. Le taux de chômage augmente autant dans ces territoires que dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Une partie des auto-entrepreneurs sont des salariés à qui on impose cette forme de

travail pour réduire le niveau de charges sociales, notamment dans le secteur de la construction.

L'économie des territoires de la politique de la ville dépend pour l'essentiel du dynamisme global de l'agglomération dans laquelle ils s'inscrivent. Les mesures fiscales d'exonération n'ont pas eu d'impact important sur l'emploi local, notamment parce que les entreprises installées en zone franche urbaine ne recrutent pas nécessairement les personnes du quartier dans lequel elles sont installées.

En matière d'emploi, dans l'immense majorité, l'enjeu pour les habitants des quartiers prioritaires se situe hors de ces territoires et dépend de paramètres très nombreux : croissance des revenus, implantations locales, offre et demande de main d'oeuvre, etc. Dès lors, deux paramètres sont en jeu. D'une part, quelle est l'évolution de l'emploi au niveau du bassin d'emploi et d'autre part les actifs des quartiers sensibles ont-ils les moyens d'accéder à ces emplois : niveau de qualification, connaissance des offres, mobilité, etc ?

*(1) Ces données de comparaison sont établies sur la base des territoires des anciennes zones urbaines sensibles.*

*(2) Au total, la France compte une centaine de zones franches urbaines (ZFU) qui offrent aux établissements des exonérations de charges fiscales, sociales ou patronales. Ils doivent désormais employer 50% de salariés résidant en ZFU ou en quartier prioritaire.*

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

Les données qui suivent concernent les établissements qui sont situés dans les QPV au périmètre exact. Le nouveau découpage (depuis 2014) des QPV est souvent restreint aux quartiers résidentiels. Il est donc logique que les taux d'établissements rapportés à la population soient plus faibles que ceux observés dans les autres territoires et notamment dans les territoires qui peuvent comprendre des grandes zones commerciales ou des zones économiques. La notion d'établissement permet d'intégrer à la fois les sièges sociaux des entreprises (c'est à dire les espaces de décision) et à la fois les succursales. Dans le nombre d'établissements il y a aussi les auto-entrepreneurs qui n'ont pas nécessairement besoin d'avoir un local en propre (ils peuvent mener leur activité économique depuis leur domicile). Ainsi, une entreprise peut très bien n'employer personne (avoir simplement une personne qui mène une activité économique complémentaire à leur emploi principal) ou n'avoir qu'un seul actif (le chef d'entreprise) ou d'employer plusieurs personnes.

Le nombre d'établissements dans les QPV est de 1 657 sur un total de 24 573 sur l'ensemble du Grand Avignon. Au regard du nombre d'habitants, le taux est de 58,5 pour 1 000 habitants dans les QPV alors qu'il est de 129 pour 1 000 sur l'ensemble de l'intercommunalité.

L'indicateur de création fait apparaître un taux plus fort dans les QPV qu'à l'extérieur des QPV. Cependant, les informations disponibles ne permettent pas encore de pouvoir mesurer les disparitions d'entreprises qui peuvent être plus importantes dans les QPV. Pour autant, il y a un dynamisme de création d'activité dans les QPV qui est très fort.

L'analyse des secteurs d'activité met en évidence la forte dépendance en matière d'activité économique des secteurs du bâtiment et des com-

merces. Ainsi, le taux d'entreprises liées à la construction est le double dans les QPV de celui observé à l'extérieur.

La structure juridique des entreprises est toujours spécifique dans les QPV puisqu'elle se traduit par une nette majorité de personnes physique alors que cette situation est inverse à l'extérieur des QPV avec 51% des entreprises de type «personnes morales». Cet écart traduit bien les différences dans les types d'entreprises. Il s'agit dans les QPV essentiellement de petites entreprises avec pour seul actif le dirigeant.

La part des structures de l'économie sociale et solidaire y est équivalente à celle du Grand Avignon, mais inférieure rapportée au nombre d'habitants.

### **Le taux de polarisation est le rapport entre le nombre d'emplois qu'il y a sur le territoire analysé et le nombre de personnes qui y vivent et qui occupent un emploi**

Ainsi, un taux de 1 signifie qu'il y a sur le territoire concerné autant d'emplois dans les établissements qui y sont installés que de personnes qui y résident et qui travaillent. Bien évidemment, les emplois du territoire ne sont pas occupés par les seuls résidents. Bien souvent ils n'en constituent qu'une toute petite part. Cet indicateur met en évidence le potentiel d'emplois d'un territoire et ainsi la fonction de celui-ci dans un espace plus large.

Dans les QPV, il y a 0,9 emploi pour une personne qui y habite et occupe un emploi. Pour le Grand Avignon ce taux est de 1,3, c'est-à-dire que le développement économique y est très fort puisqu'il nécessite un apport important de main d'œuvre venant de territoires extérieurs.

## **Les actifs occupés dans les QPV occupent des emplois qui sont très différents de ceux des autres territoires**

Ainsi, 70% des actifs sont soit ouvriers soit employés, contre 48% sur l'ensemble du Grand Avignon. Ce sont donc les cadres et les professions intermédiaires qui font la différence puisqu'ils représentent 23% des actifs contre 43% à l'extérieur.

L'évolution dans le temps fait apparaître une diminution de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les QPV alors qu'ils progressent dans l'ensemble des autres niveaux de comparaison. Ces évolutions contraires renforcent l'absence de mixité sociale dans les QPV par rapport aux autres quartiers.

## **Les taux d'emploi des 15-64 ans sont beaucoup plus faibles dans les QPV que dans les autres territoires de comparaison**

Au regard d'une part de la structure par âge de la population et surtout d'un taux d'étudiants beaucoup plus faibles dans les quartiers prioritaires. Ainsi, plus les étudiants sont nombreux, plus les taux d'activité des jeunes sont faibles. Or, bien que le taux d'étudiants est faible, le taux d'emploi l'est aussi.

Un taux d'emploi faible dans les quartiers mais surtout un taux de précarité plus important de même que le nombre de demandeurs d'emplois.

## **La part des diplômés de l'enseignement supérieur dans les QPV ne cesse de s'écarter depuis le début des années 90**

Ainsi, en 1990, l'écart en points entre les QPV et le Grand Avignon était de 6 points. Il est actuellement de 14 points.

Parmi les populations les plus jeunes les écarts sont mêmes renforcés puisqu'ils sont de 20 points pour les moins de 45 ans.

## Activité économique sur le territoire

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Etablissements* existants au<br>1er janvier 2017 |       |
|--|--|-------|
|  | Nb   | %**   |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 1 046  | 60,9  |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 195  | 42,3  |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 126  | 44,8  |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 61   | 82,3  |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 229  | 77,3  |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 1 657  | 58,5  |
| Ensemble hors des QPV du Grand Avignon           | 22 916   | 141,0 |
| CA du Grand Avignon                              | 24 573   | 128,8 |

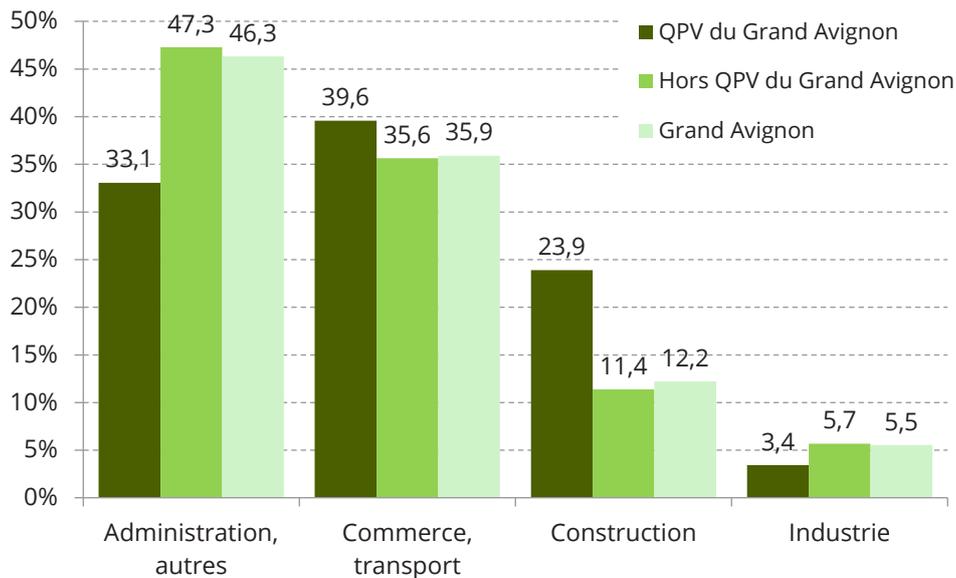
Source : Insee, RP 2013 & SIRENE 2017

\* Entreprise participant au système productif

\*\* part pour 1 000 habitants

### Les établissements par secteur d'activité

Source : Insee, SIRENE 2017



### Clé de lecture

La présence d'entreprises sur les quartiers politique de la ville participe à la mixité fonctionnelle des territoires. Ces derniers ne doivent pas en effet être seulement des lieux de logement mais également d'activité, d'accès aux commerces,

aux équipements, à la culture, aux loisirs...

Ainsi, plus l'indicateur présentant le nombre d'établissements pour 1 000 habitants est élevé, plus le quartier politique de la ville remplit sa fonction d'emploi.

## Structure et dynamisme de l'activité économique

Dans les quartiers :

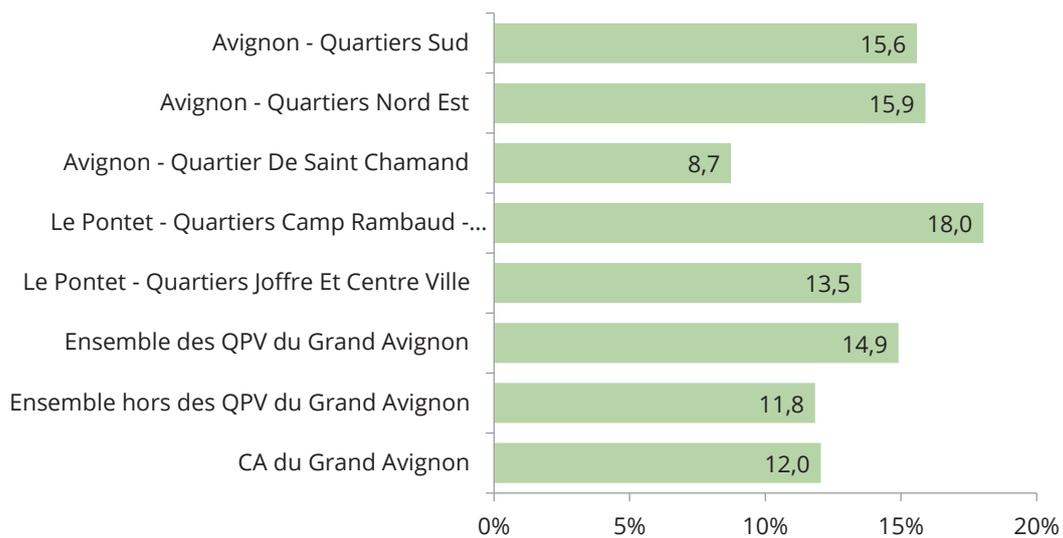
| QPV - contours exacts                            | Nature juridique de l'établissement |      |                 |      |
|--|-------------------------------------|------|-----------------|------|
|  | Personne physique*                  |      | Personne morale |      |
|  | Nb                                  | %    | Nb              | %    |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 602                                 | 57,6 | 444             | 42,4 |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 162                                 | 83,1 | 33              | 16,9 |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 89                                  | 70,6 | 37              | 29,4 |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 48                                  | 78,7 | 13              | 21,3 |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 131                                 | 57,2 | 98              | 42,8 |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 1 032                               | 62,3 | 625             | 37,7 |
| Ensemble hors des QPV du Grand Avignon           | 11 157                              | 48,7 | 11 759          | 51,3 |
| CA du Grand Avignon                              | 12 189                              | 49,6 | 12 384          | 50,4 |

\* Entreprises individuelles

Source : Insee, RP 2013 & SIRENE 2017

### Taux de création en 2016 (en %)

Source : Insee SIRENE 2017



### Clé de lecture

De façon générale sur les quartiers prioritaires, la répartition entre entreprises individuelles et sociétés se distingue peu des tendances métropolitaines. Des disparités s'observent toutefois entre quartiers, certains concentrant une forte proportion d'entreprises individuelles, conjuguée

souvent avec peu, voire pas de salarié(s). Cette sur-représentation observée sur certains quartiers et les nombreuses créations d'entreprises constatées depuis 2008 s'expliquent en grande partie par le dynamisme des auto-entreprises et le dispositif des ZFU sur ces territoires.

## Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Etablissements de l'économie sociale et solidaire au 1er janvier 2017 |                          |                         |
|--|---|--------------------------|-------------------------|
|  | Nb  | Part parmi les étab. (%) | Part pour 1000 hab. (‰) |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 199   | 19,0                     | 11,6                    |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 32  | 16,4                     | 6,9                     |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 23  | 18,3                     | 8,2                     |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | ns  | ns                       | ns                      |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 23  | 10,0                     | 7,8                     |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 277   | 16,7                     | 9,8                     |
| Ensemble hors des QPV du Grand Avignon           | 3 588   | 15,7                     | 22,1                    |
| CA du Grand Avignon                              | 3 865   | 15,7                     | 20,3                    |

Source : Insee, SIRENE 2017

## Taux d'équilibre emplois / actifs salariés

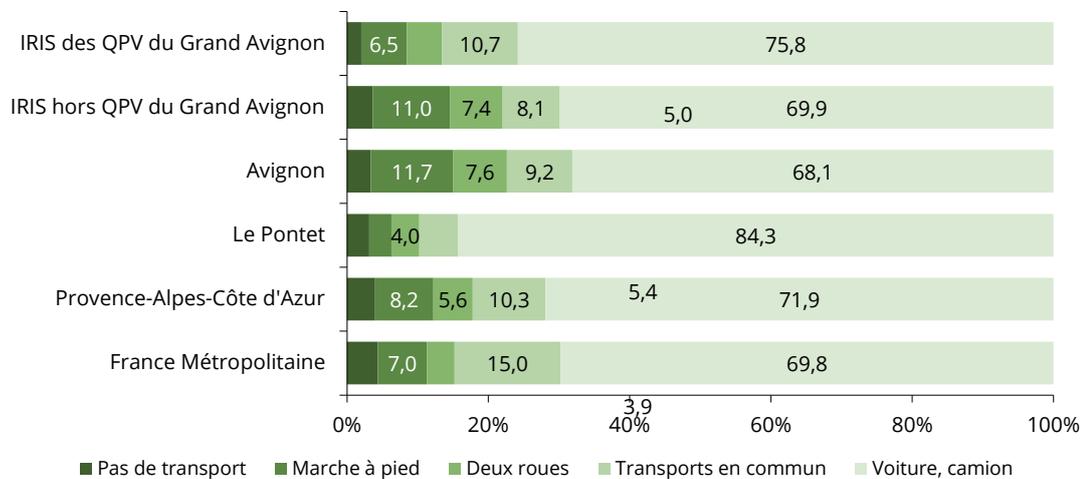
|  | Nb d'emplois salariés | Nb de salariés | Taux de polarisation* |
|--|-----------------------|----------------|-----------------------|
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 3 837                 | 3 464          | 1,1                   |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 199                   | 1 382          | 0,1                   |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 1 063                 | 393            | 2,7                   |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 447                   | 617            | 0,7                   |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 5 546                 | 5 856          | 0,9                   |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 59 646                | 25 497         | 2,3                   |
| Avignon                                      | 56 618                | 25 785         | 2,2                   |
| Le Pontet                                    | 9 963                 | 5 569          | 1,8                   |
| CA du Grand Avignon                          | 78 589                | 60 734         | 1,3                   |

\*Emplois/actifs salariés

Source : CLAP 2009 et Insee RP 2013

### Moyen de locomotion principal utilisé pour se rendre au travail par les actifs en emploi

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



### Clé de lecture

Rapporter le nombre d'emplois salariés présents sur un territoire au nombre d'actifs salariés résidant sur ce territoire illustre également la mixité fonctionnelle des quartiers. Certains présentent un fort déséquilibre emplois/actifs salariés parce qu'ils n'assurent qu'une fonction résidentielle, leur taux d'équilibre emplois/actifs salariés étant très proche de 0, ou parce qu'ils ne remplissent que la fonction d'emploi : un taux d'équilibre nettement supérieur à 1 pour les zones d'activité commerciale, industrielle ou artisanale par exemple.

La question qui se pose pour les quartiers prioritaires à la lecture de cet indicateur est celle de l'accessibilité de l'emploi salarié par les actifs salariés résidents : en effet l'emploi salarié peut tout à fait être présent et se développer sur le quartier sans pour autant que ces emplois soient occupés par des actifs résidents, obligeant ces derniers à des déplacements domicile-travail quotidiens. C'est souvent le bilan que l'on dresse

des ZFU : elles ont permis l'installation d'entreprises et le développement de l'emploi salarié sur les quartiers prioritaires sans correspondre à de l'emploi très local.

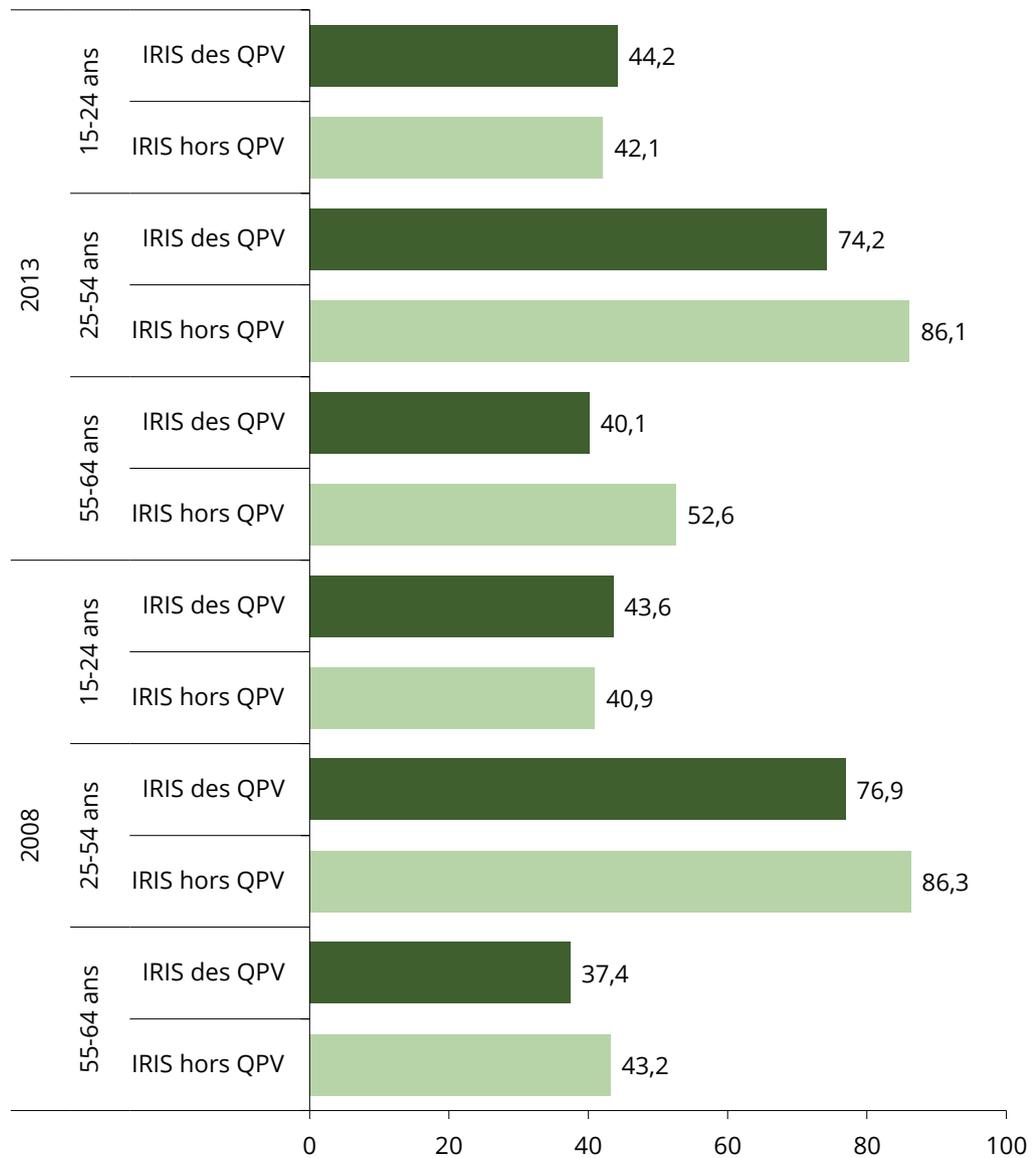
Tout comme au niveau national, les actifs résidant sur les quartiers prioritaires sont amenés à se déplacer quotidiennement pour travailler. Ainsi, comme partout ailleurs, la mobilité est un facteur déterminant dans l'accès à l'emploi.

Cependant tous les emplois ne sont pas concernés dans d'égales proportions. Ainsi, les industries s'éloignant de plus en plus du centre des agglomérations, l'emploi ouvrier est l'un des premiers à subir une délocalisation massive de son point d'origine obligeant les salariés à devenir de plus en plus mobiles (acquisition d'un véhicule, jusqu'alors pas forcément nécessaire). Cette obligation pèse d'autant plus sur le budget des familles que cela concerne les CSP les moins favorisées. Dans les quartiers prioritaires, la mobilité devient une condition au maintien dans l'emploi.

# Taux d'activité selon l'âge de la personne

## Taux d'activité selon les âges (%)

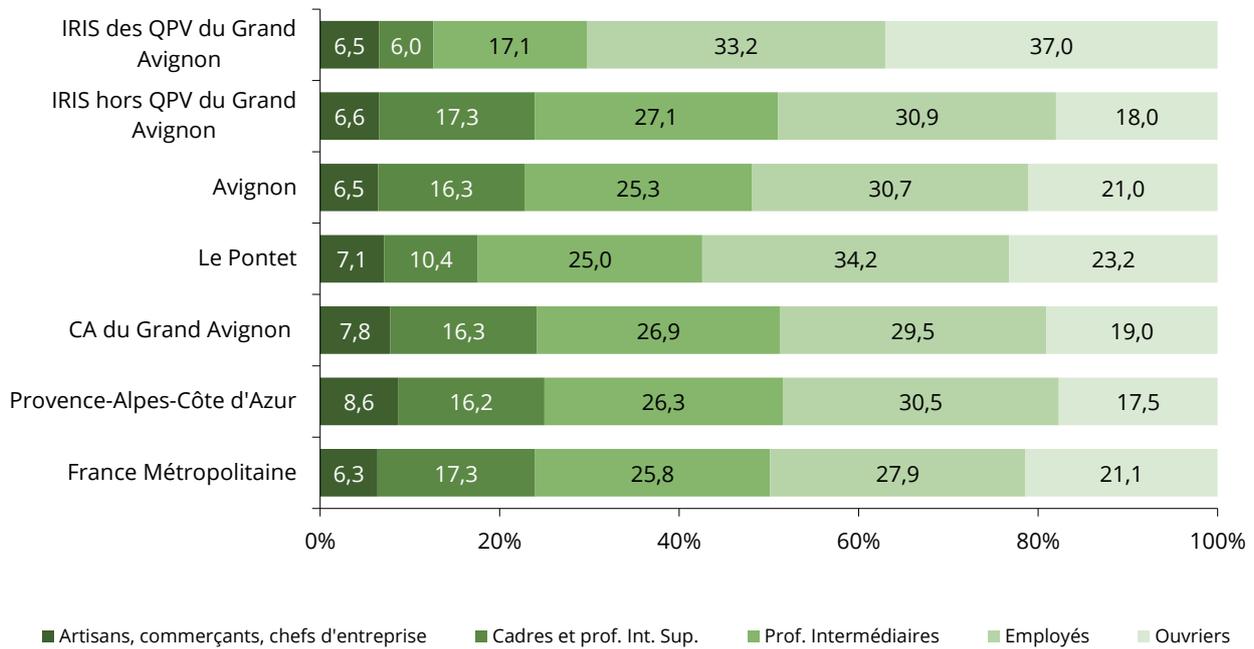
Source : Insee RP 2008 et 2013



# Catégories socio-professionnelles des actifs occupés

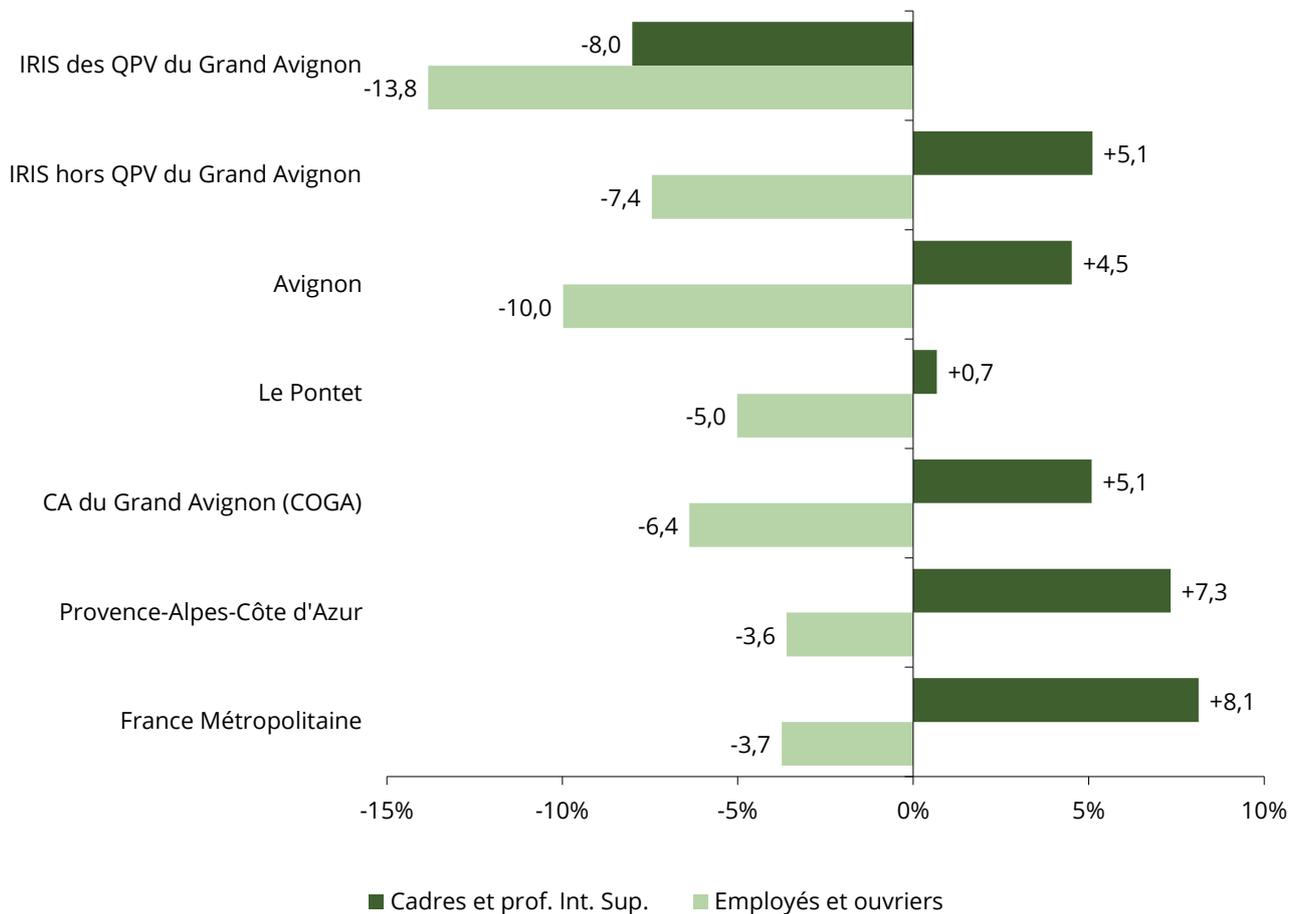
## Répartition des CSP des actifs occupés (%)

Source : Insee RP 2013



## Evolution de la CSP entre 2008 et 2013 (%)

Source : Insee RP

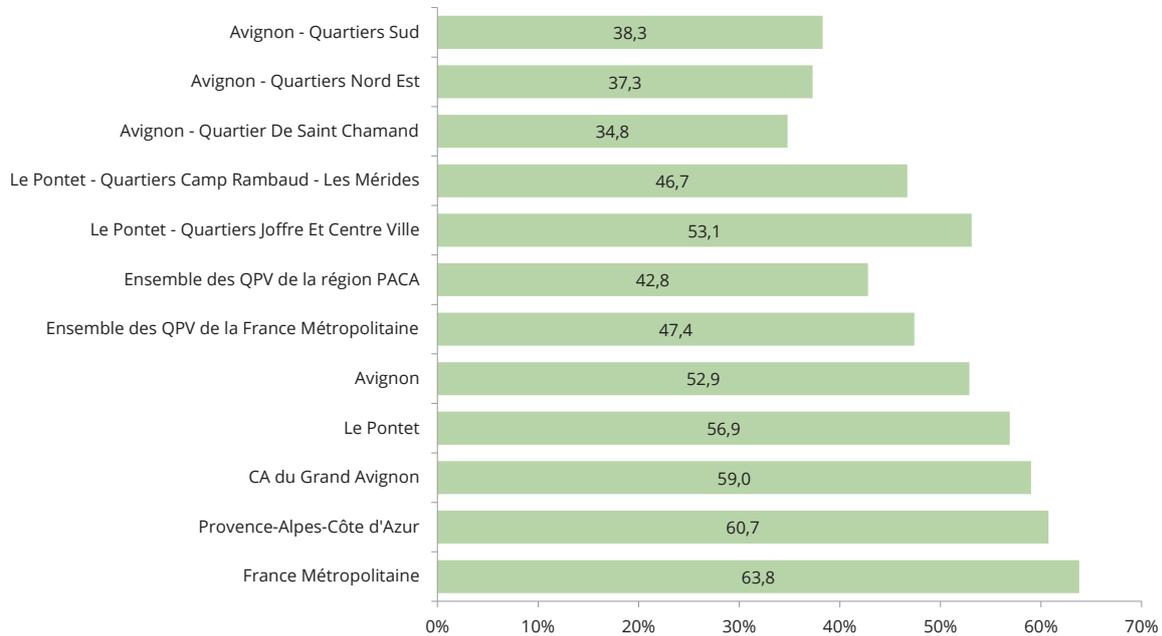


# Accès à l'emploi & salariés en contrat précaire

Dans les quartiers :

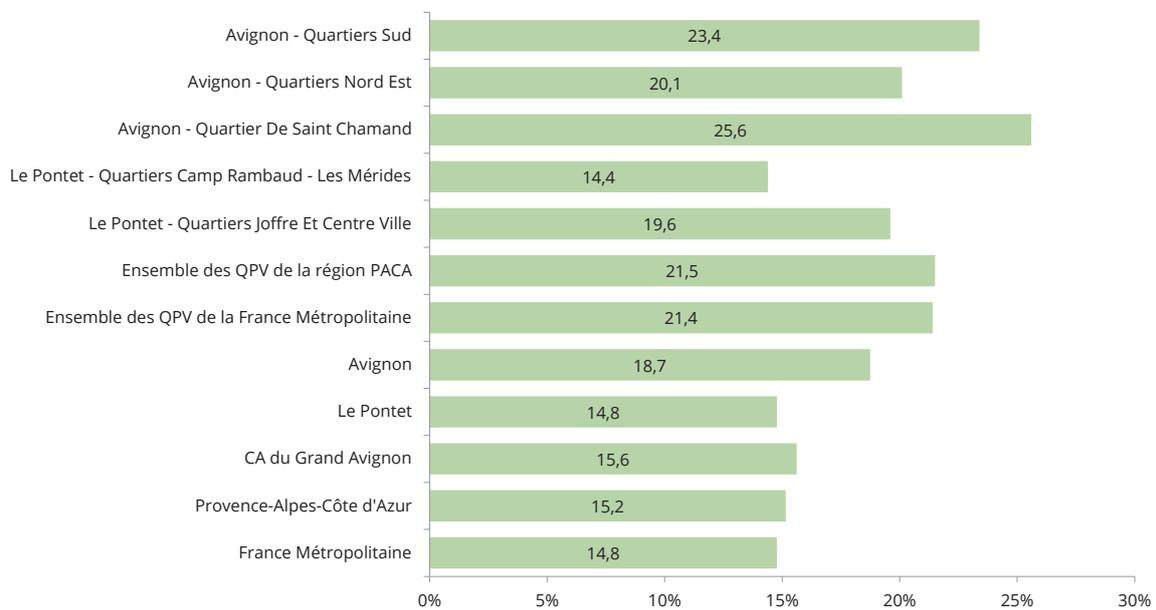
## Taux d'emploi des 15-64 ans (%)

Source : Insee, RP 2010



## Part des salariés en emploi précaire (%)

Source : Insee, RP 2010



## Demandeurs d'emploi

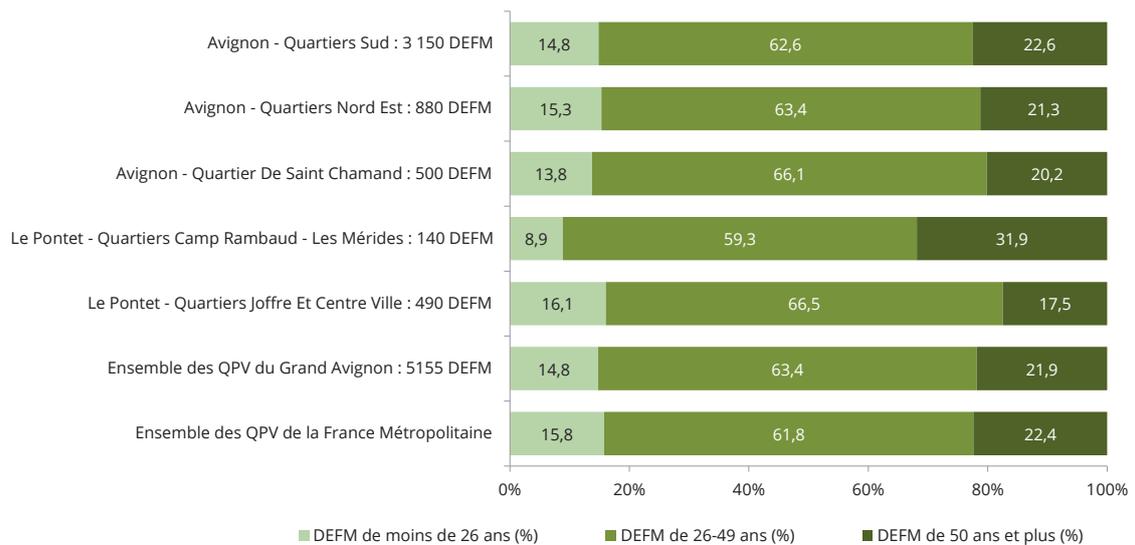
Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Nb de DEFM des catégories ABC en 2016 | DEFM de longue durée (2 ans ou plus) |      |
|--|---------------------------------------|--------------------------------------|------|
|  |                                       | Nb                                   | %    |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 3 147                                 | 851                                  | 27,0 |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 880                                   | 203                                  | 23,1 |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 501                                   | 131                                  | 26,1 |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 135                                   | 42                                   | 31,1 |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 492                                   | 107                                  | 21,7 |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 5 155                                 | 1 334                                | 25,9 |
| Ensemble des QPV de la région PACA               | 80 575                                | 19 042                               | 23,6 |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 728 961                               | 182 598                              | 25,0 |

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

### Répartition des DEFM par âge (%)

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

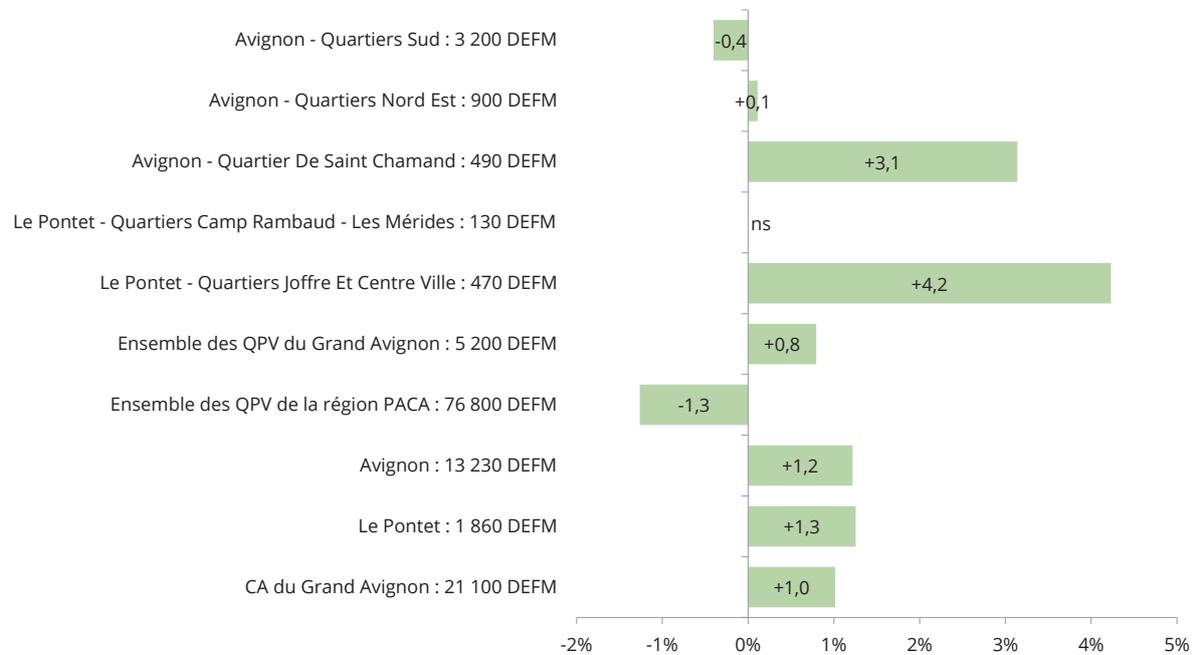


# Évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Dans les quartiers :

## Évolution des DEFM entre le 1er trimestre 2016 et le 1er trimestre 2017 (%)

Source : Insee, Pôle Emploi

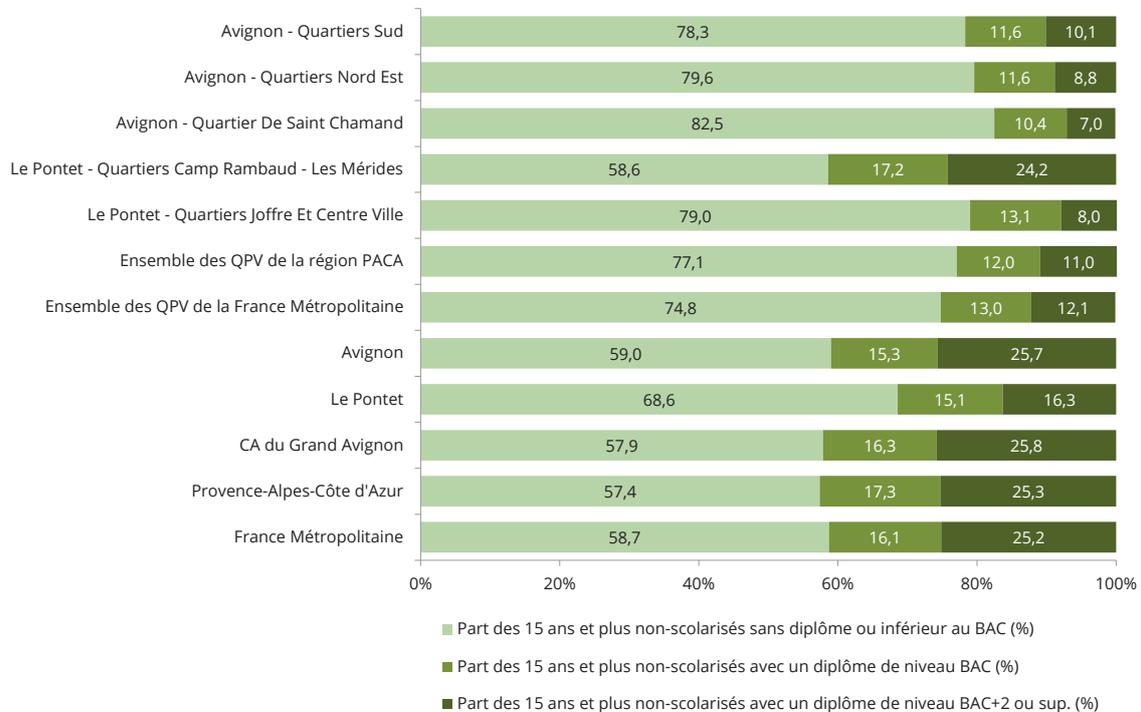


## Niveau de formation des adultes

Dans les quartiers :

### Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation (%)

Insee RP 2010



### Clé de lecture

De façon générale, l'indice de chômage estimé est nettement supérieur sur les quartiers prioritaires que sur le reste du territoire. Les difficultés d'accès à l'emploi restent l'un des facteurs les plus discriminants des quartiers, en particulier expliquées par les caractéristiques socio-économiques de la population active y résidant (niveau de diplôme, mobilité, éloignement de l'emploi...) auxquelles s'ajoute un « effet quartier ».

Tout comme au niveau national, l'indice de chômage (estimé) des femmes reste relativement proche de celui des hommes, si ce n'est peut-être un écart lorsque l'on distingue les catégories

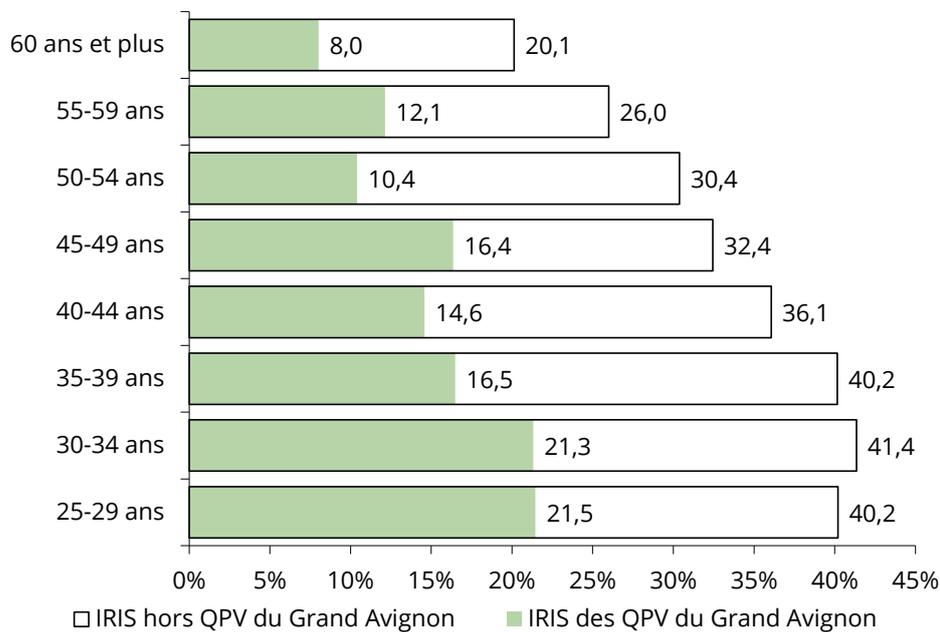
de demandeurs d'emploi : l'indice de chômage (estimé) des catégories B et C est souvent plus élevé pour les femmes du fait qu'elles exercent plus fréquemment un emploi à temps partiel et recherchent un complément d'activité.

Le taux de chômage des jeunes quant à lui est très élevé dans les quartiers prioritaires, supérieur à celui observé sur le reste du territoire. Ces populations jeunes « cumulent » souvent des critères freinant particulièrement leur insertion professionnelle, à savoir le faible niveau de qualification et la nationalité étrangère et/ou issue de l'immigration.

## Part et évolution des hauts niveaux de formation

### Part de la population non scolarisée de hauts niveaux de formation par tranche d'âge (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



|  | 15 ans et plus non scolarisés de hauts niveaux de formation |             |                  |             |                   |             |                   |             |
|--|---|-------------|------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|
|  | 1990  |             | 1999             |             | 2008              |             | 2013              |             |
|  | Nb  | %           | Nb               | %           | Nb                | %           | Nb                | %           |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 872   | 6,8         | 1 055            | 8,8         | 1 353             | 11,7        | 1 460             | 12,7        |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 292   | 6,5         | 420              | 9,7         | 580               | 13,4        | 619               | 15,6        |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 80  | 5,6         | 91               | 6,5         | 98                | 6,3         | 118               | 8,6         |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 68  | 4,9         | 113              | 7,5         | 96                | 7,0         | 190               | 12,3        |
| <b>IRIS des QPV du Grand Avignon</b>         | <b>1 312</b>  | <b>6,5</b>  | <b>1 679</b>     | <b>8,7</b>  | <b>2 126</b>      | <b>11,3</b> | <b>2 387</b>      | <b>13,0</b> |
| <b>IRIS hors QPV du Grand Avignon</b>        | <b>7 592</b>  | <b>13,9</b> | <b>10 898</b>    | <b>20,2</b> | <b>15 048</b>     | <b>26,2</b> | <b>16 848</b>     | <b>29,0</b> |
| <b>Avignon</b>                               | <b>7 943</b>  | <b>12,4</b> | <b>11 148</b>    | <b>18,5</b> | <b>15 269</b>     | <b>23,9</b> | <b>16 845</b>     | <b>26,5</b> |
| <b>Le Pontet</b>                             | <b>961</b>  | <b>8,9</b>  | <b>1 429</b>     | <b>13,0</b> | <b>1 906</b>      | <b>15,1</b> | <b>2 390</b>      | <b>18,6</b> |
| <b>CA du Grand Avignon</b>                   | <b>15 345</b>   | <b>12,9</b> | <b>23 298</b>    | <b>19,0</b> | <b>33 001</b>     | <b>24,3</b> | <b>38 039</b>     | <b>27,4</b> |
| <b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>            | <b>363 380</b>  | <b>11,5</b> | <b>595 474</b>   | <b>18,1</b> | <b>864 194</b>    | <b>23,9</b> | <b>1 005 219</b>  | <b>27,2</b> |
| <b>France Métropolitaine</b>                 | <b>4 521 139</b>  | <b>11,1</b> | <b>7 502 712</b> | <b>18,0</b> | <b>10 721 441</b> | <b>23,8</b> | <b>12 566 979</b> | <b>27,1</b> |

Source : Insee RP

### Clé de lecture

Depuis une vingtaine d'années, l'écart entre le niveau de formation des populations des territoires prioritaires et des autres territoires ne cesse de s'accroître (au regard de la part des titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou plus). Cette évolution est continue malgré la présence d'une population jeune (de moins de 40 ans) donc potentiellement plus à même d'avoir pu bénéficier d'une formation plus longue. La démocratisation de l'enseignement supérieur a beaucoup moins profité aux jeunes des quartiers prioritaires qu'à ceux des autres quartiers. Il faut cependant tenir compte des flux dans cette analyse. Il est certain

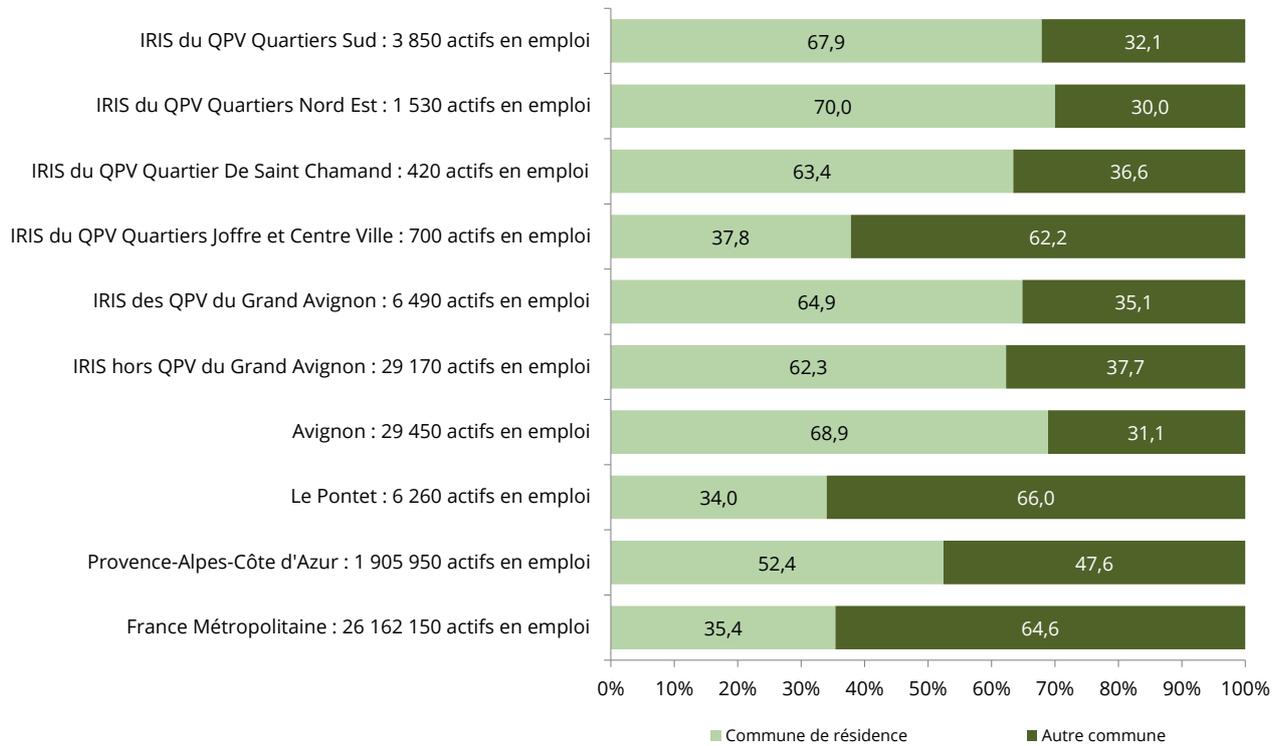
que beaucoup de jeunes qui accèdent aux formations supérieures quittent leur quartier. Pour autant, ce phénomène s'observe aussi dans les quartiers qui appartiennent à des villes universitaires (c'est à dire des possibilités de poursuite d'études sans quitter le quartier d'origine).

Cette question de l'accès à l'enseignement supérieur est certainement l'une des questions clés des quartiers de la politique de la ville. Elle interroge l'éducation nationale, mais aussi l'ensemble des dispositifs liés à la qualification des jeunes (Mission Locale, dispositifs de formation, alternance, ...).

# Déplacement domicile-travail : mobilité professionnelle

## Lieu de travail des actifs en emploi (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



# Cadre de vie et renouvellement urbain

*Logement*



## Tendance nationale

### Logement : beaucoup reste à faire

Les conditions de logement se sont nettement améliorées au cours des dernières décennies. En 1975, 40% des logements ne disposaient pas du confort sanitaire (WC et eau courante), contre 0,7% en 2013 selon l'Insee. Dans le même temps, la surface moyenne par ménage a progressé. Les normes de construction, d'isolation phonique ou thermique et l'urbanisme - la fin de la construction de grands ensembles - ont joué. Dans les quartiers de la politique de la ville aussi la situation a évolué. Le programme de rénovation urbaine n'a pas révolutionné l'habitat, mais il a réussi à transformer une partie des quartiers, notamment les plus en difficulté.

Pour autant, plusieurs facteurs expliquent que le mal-logement continue à faire débat, et notamment dans les quartiers prioritaires. Tout d'abord, si l'on considère le critère de la surface de l'habitation, les conditions de logement sont essentiellement meilleures pour ceux qui ont eu la chance d'accéder à la propriété individuelle pavillonnaire.

Ensuite, il ne faut pas oublier que pour le plus grand nombre, l'amélioration des conditions

de logement a coûté très cher : la part du logement est passée de 11 à 25% du budget des ménages entre 1960 et 2006. En partie parce que les charges ont progressé, mais aussi du fait d'une hausse des loyers. La situation est particulièrement délicate pour les jeunes adultes qui subissent la conséquence des hausses de loyer et des prix à l'achat (particulièrement forte entre 1998 et 2008). Dans les quartiers de la politique de la ville, la rénovation a eu un coût, en partie reporté sur les locataires : les loyers du secteur social ont progressé plus vite que les prix ces dernières années. La rénovation urbaine n'est pas passée partout. Dans de nombreux quartiers, beaucoup reste à faire : parties communes dégradées, mauvaise insonorisation et isolation, peu de commerces, éloignement du centre, etc. Le type d'appartements proposés ne correspond pas toujours aux besoins. Le parc social, pour beaucoup constitué de 3 et 4 pièces (65% des logements), manque toujours d'appartements de taille supérieure. Or on compte 5,2% de ménages de plus de 6 personnes dans les quartiers prioritaires contre 2,2% pour l'ensemble de la France métropolitaine (données 2010).

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

Le logement est certainement le facteur le plus important expliquant les effets de concentration de populations pauvres dans les QPV. Le coût du logement y est significativement plus faible et permet ainsi à des ménages avec de bas niveaux de revenus de trouver un toit. Dès lors il n'est pas surprenant d'observer que très majoritairement dans les quartiers prioritaires du Grand Avignon, le taux de ménages locataires est près de deux fois plus fort qu'à l'extérieur (ce qui est le cas dans les QPV français globalement).

Seuls les quartiers du Camp Rambaud - Les Méridés ont des taux plus réduits (66% de locataires) que celui observé dans les autres QPV mais tou-

jours plus fort que la moyenne du Grand Avignon. Pourtant ce quartier est celui qui comprend le plus fréquemment des logements situés dans de grands collectifs puisque ceux-ci concernent 64% de tous les logements suivi de l'autre quartier du Pontet. A l'opposé, les quartiers prioritaires d'Avignon ont une structure d'habitat différente (des collectifs moins imposants).

Bien que les ménages soient composés d'un plus grand nombre de personnes, les logements dans les QPV sont plus petits (au moins dans les QPV de la ville d'Avignon).

# Nombre de logements et part des ménages locataires

Dans les quartiers :

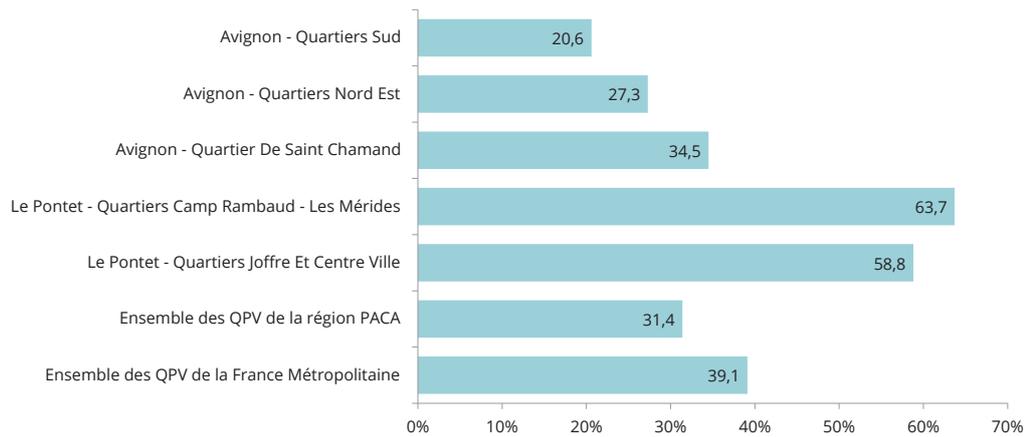
| QPV - contours exacts                            | Population 2013 | Nb de personnes par résidence principale | Nb estimé de logements* | Part des ménages locataires (%) |
|--|-----------------|--|-------------------------|---------------------------------|
| Avignon - Quartiers Sud                          | 17 186          | 2,30                                     | 7 472                   | 84,4                            |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 4 612           | 2,00                                     | 2 306                   | 83,5                            |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 2 813           | 2,60                                     | 1 082                   | nd                              |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 741             | 2,20                                     | 337                     | 66,0                            |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 2 962           | 2,10                                     | 1 410                   | 83,4                            |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 28 314          | 2,25                                     | 12 607                  | nd                              |
| Ensemble des QPV de la région PACA               | 510 183         | 2,20                                     | 231 901                 | nd                              |
| Ensemble des QPV de la France Métropolitaine     | 4 800 000       | 2,30                                     | 2 086 957               | 86,1                            |
| Avignon  | 90 305          | 2,10                                     | 43 048                  | 61,4                            |
| Le Pontet  | 17 344          | 2,35                                     | 7 385                   | 41,0                            |
| CA du Grand Avignon                              | 190 834         | 2,23                                     | 85 600                  | 46,1                            |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                       | 4 953 675       | 2,21                                     | 2 240 614               | 42,2                            |
| France Métropolitaine                            | 63 697 865      | 2,26                                     | 28 168 208              | 39,9                            |

\*@estimations Compas

Source : Insee RP 2010 et 2013 (population), FiloSoFi 2013

## Part des logements d'une adresse de plus de 20 logements (%)

Source : Insee, RP 2010 et 2013 (population) & FiLoSoFi 2013

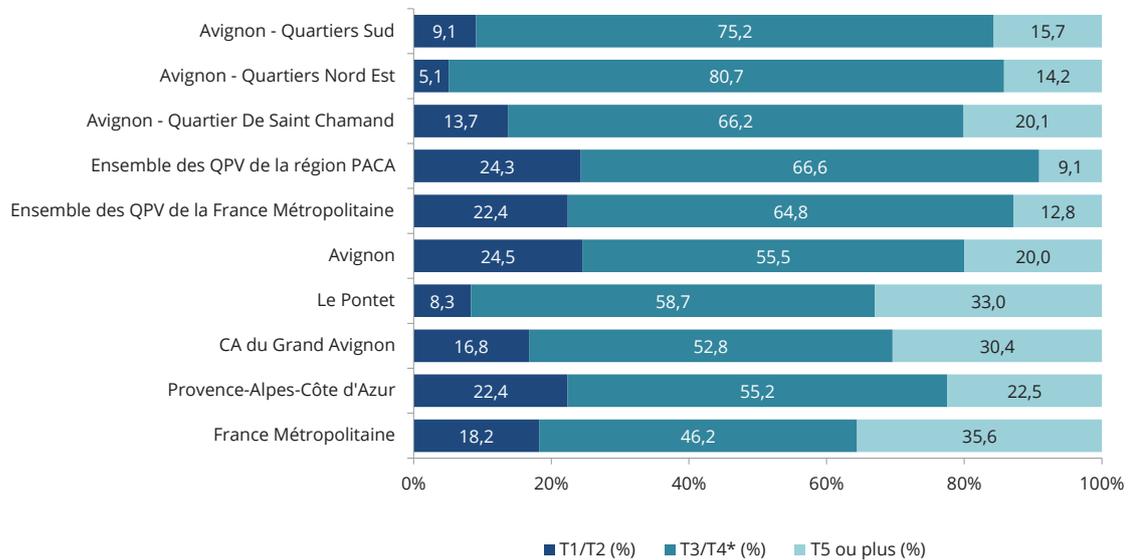


# Taille des logements

Dans les quartiers :

## Répartition des logements selon leur taille (%)

Source : Insee, RP 2010 et 2013 (population)



## *Équipements et services*



## Tendance nationale

### Des quartiers bien équipés ?

La qualité de la vie dépend de nombreux éléments immatériels, tels les liens familiaux et amicaux mais aussi d'éléments matériels. Parmi ces derniers, le logement et son équipement intérieur comptent énormément. L'environnement de ce logement, le cadre de vie joue aussi un rôle essentiel.

La propreté des espaces communs, des cages d'escalier à la voirie, la présence de commerces de proximité et de services publics, d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs ont un double rôle. Ils offrent une image du quartier et participent à sa réputation : cette fonction symbolique est importante pour ceux qui y vivent, car elle constitue l'un des éléments de leur position sociale dans le regard de ceux qui vivent hors du quartier. De façon ils construisent le quotidien des habitants. Pouvoir faire ses courses ou aller la piscine sans faire des kilomètres, ne pas avoir de poubelles qui jonchent le trottoir de l'immeuble, ça compte. Notamment pour ceux qui ont le plus de mal à se déplacer, les moins fortunés et les personnes âgées pour qui la proximité est déterminante.

Il est difficile de mesurer tous ces éléments. Globalement, 94% des habitants des quartiers prioritaires se disent plutôt satisfait (30%) ou tout à fait satisfait (64%) de leur proximité au centre-ville, selon l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (1). Il ne faut pas grossir le trait de l'éloignement. Il n'en demeure pas moins que 40% d'entre eux ne sont pas satisfaits de la propreté des espaces extérieurs, et autant de

l'accessibilité par les voitures particulières. Un cinquième se plaint de la qualité et la diversité des équipements (commerces et services). Mais les moyennes masquent des écarts entre territoires, en fonction de l'âge et des niveaux de vie des habitants des quartiers prioritaires.

La situation du quartier dans la ville est déterminante : un quartier excentré, mécaniquement, disposera de moins d'équipement et de commerces. Il faut d'ailleurs utiliser les données par quartier avec précaution : leurs frontières ne sont pas étanches. On peut vivre dans un quartier sous-équipé mais à proximité d'une offre conséquente dans un quartier voisin, qui n'appartient pas à la géographie prioritaire. D'ailleurs, ce n'est pas forcément le souhait des habitants de rester dans leur quartier pour avoir accès aux équipements, comme la noté le Crédoc dans un rapport sur le commerce dans les quartiers prioritaires (2) : « la vision étroitement réductrice des quartiers qui consiste à penser que l'on peut apporter tous les services de base aux populations défavorisées qui y résident, relève d'une logique du « confinement » qui ne répond pas aux attentes des populations des quartiers d'habitat social », écrivent les auteurs. Il faut donc autant s'intéresser à ce qui existe au sein du quartier que la capacité de ses habitants à en sortir et les liens aux autres quartiers de la ville.

(1) *Données 2011 issue du rapport annuel 2013 de l'Onzus.*

(2) « *Commerces et zones urbaines sensibles* », *Crédoc, Cahier de recherche n°260, décembre 2009.*

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

Dans les QPV du Grand Avignon, les taux d'équipements sont relativement faibles à l'exception du QPV centre ville du Pontet, mais il s'agit là d'un territoire central. L'enjeu est de permettre à une activité économique de proximité de se développer avec un niveau de vie des habitants faible ne permettant pas nécessairement de solvabiliser une offre économique. De même, un des enjeux

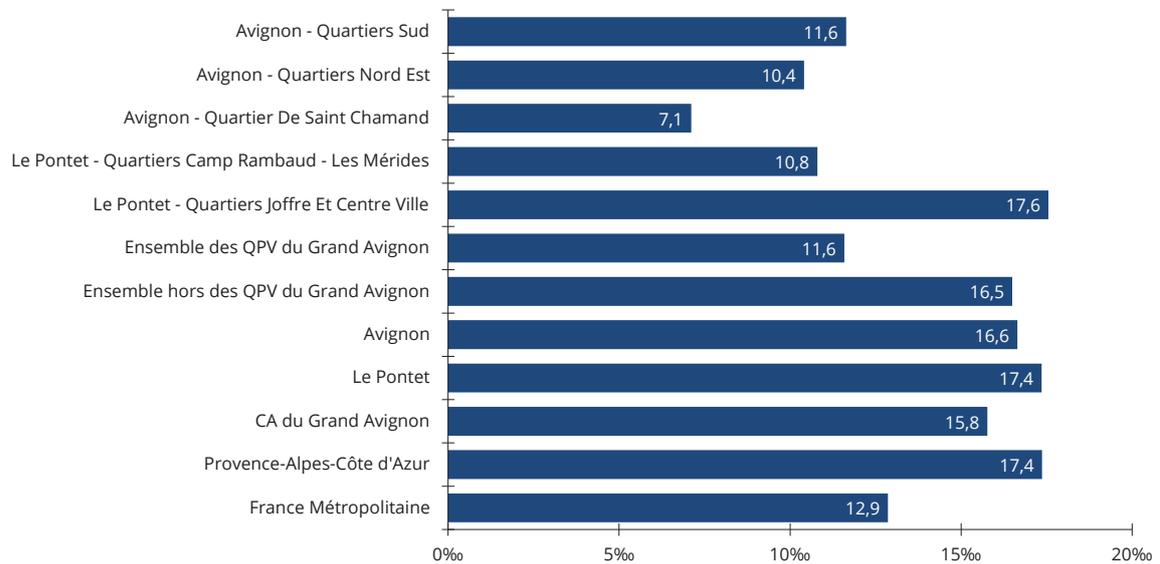
de la politique de la ville est celui de la mobilité. Faut-il offrir tous les services à proximité ou faut-il permettre aux habitants de sortir de leur quartier ? Cela est par exemple un des enjeux liés à la mixité sociale dans les collèges des QPV. Faut-il conserver les collèges des quartiers de la politique de la ville ou faut-il permettre aux élèves de s'ouvrir vers les autres quartiers ?

# Équipements du territoire

Dans les quartiers :

## Taux de commerces et de services de proximité (% habitants)

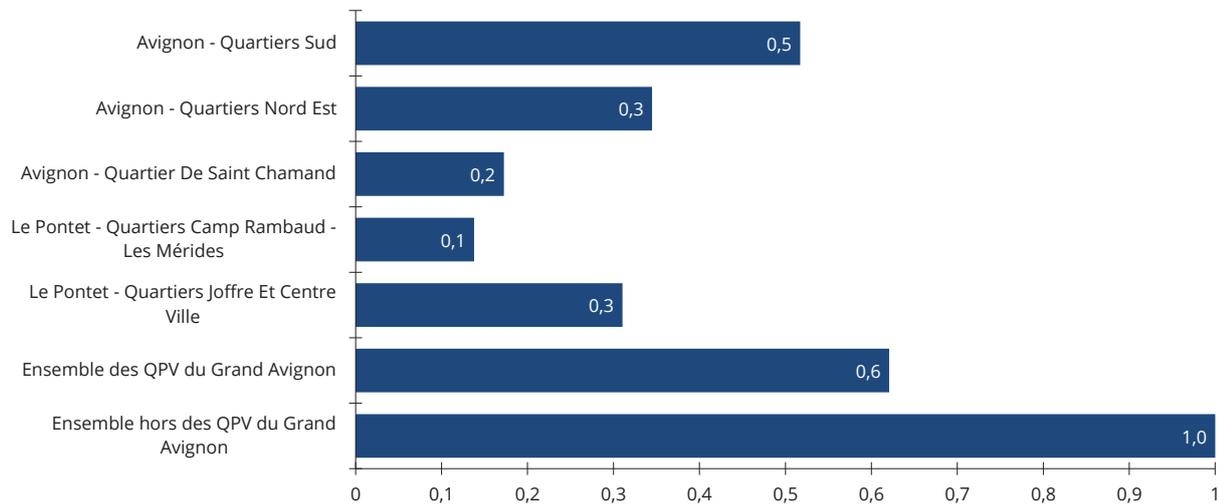
Source : Insee, BPE 2016



## Diversité des équipements de proximité (ratio de 0 à 1)

Différents équipements de proximité présents sur le territoire / Total des types d'équipements de proximité

Source : Insee, BPE 2016



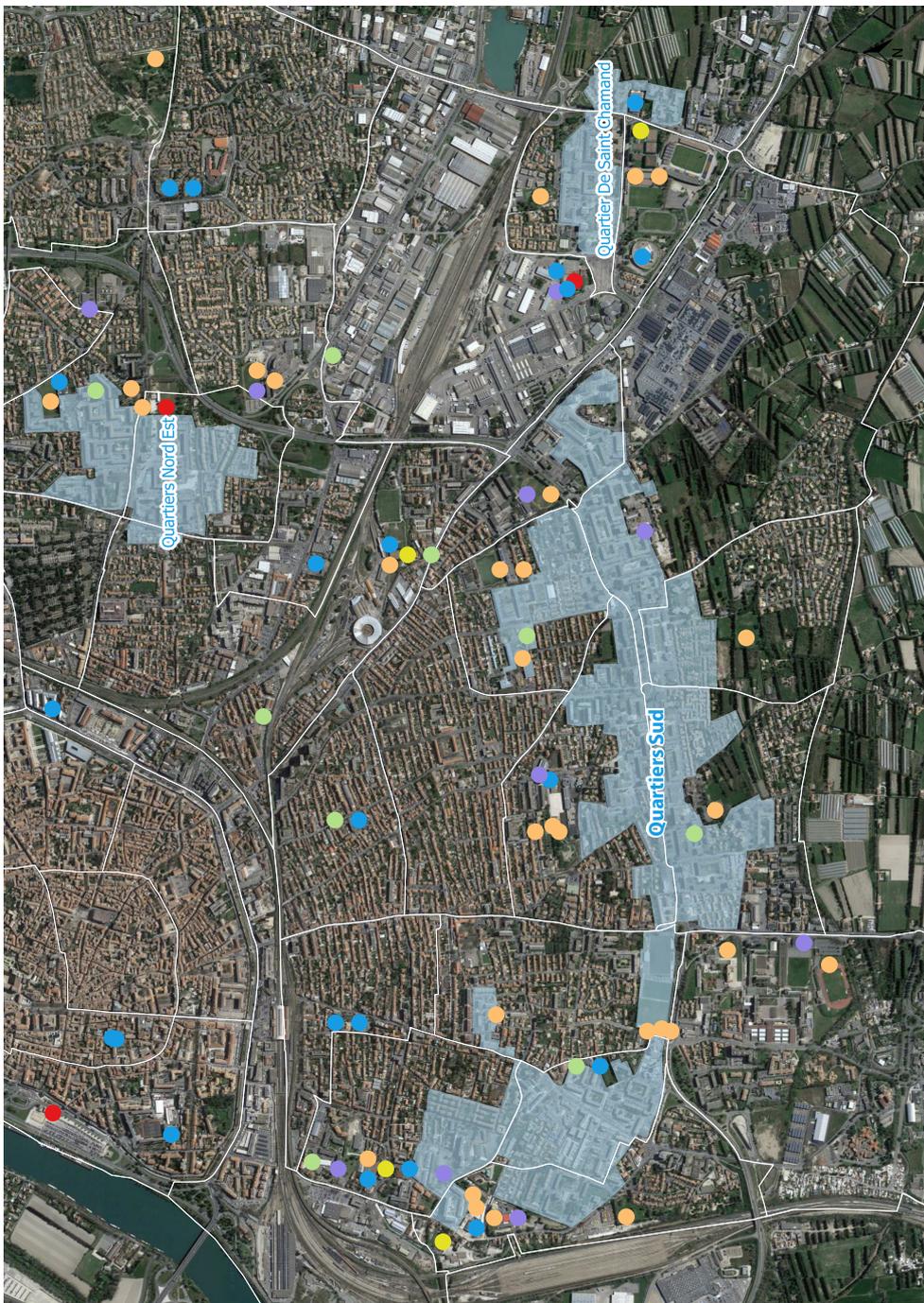
## Les équipements sportifs

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Nombre d'équipements sportifs |
|--|-------------------------------|
| Avignon - Quartiers Sud                          | 9                             |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 1                             |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 0                             |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 0                             |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 0                             |
| Ensemble des QPV du Grand Avignon                | 10                            |
| Ensemble Hors QPV du Grand Avignon               | 304                           |

Base Permanente des Équipements, Insee, Juillet 2017

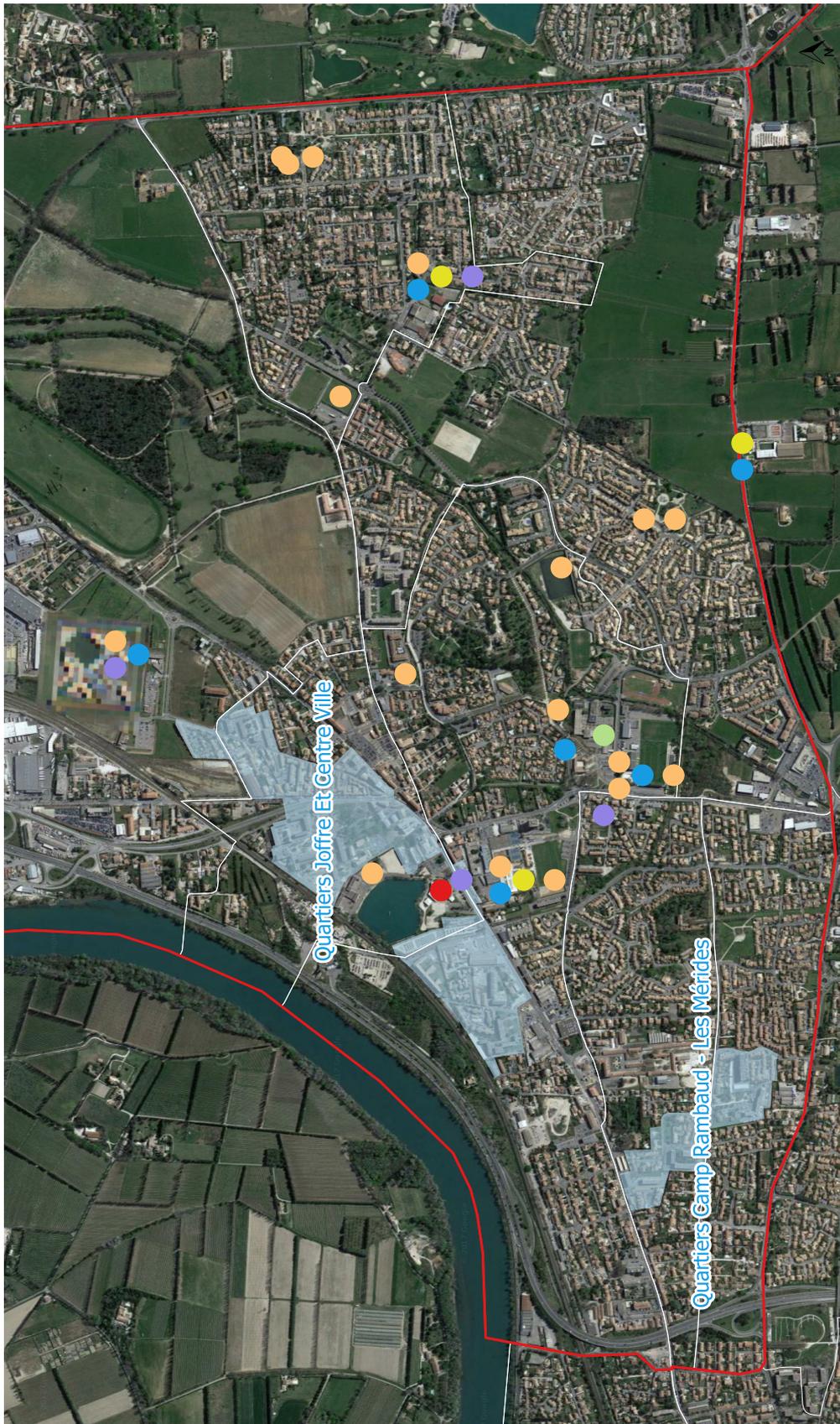
## Cartographie des équipements sportifs des QPV d'Avignon



*Nb : Pour mieux rendre compte de la localisation des équipements sportifs, nous avons fait le choix de représenter chaque équipement par un point, ce qui implique un léger décalage pour ceux ayant la même adresse.*

- Terrain multisport extérieur
- Salle multisport
- Terrain multisport extérieur
- Salle de remise en forme
- Terrain de tennis
- Autre équipement sportif

# Cartographie des équipements sportifs des QPV du Pontet



- Terrain multisport extérieur
- Salle multisport
- Terrain multisport extérieur
- Salle de remise en forme
- Terrain de tennis
- Autre équipement sportif

*Nb : Pour mieux rendre compte de la localisation des équipements sportifs, nous avons fait le choix de représenter chaque équipement par un point, ce qui implique un léger décalage pour ceux ayant la même adresse.*

# Enjeux transversaux des contrats de villes

*Jeunes*



## Tendance nationale

### Une jeunesse en difficulté

La période de la jeunesse est synonyme de prise d'autonomie par rapport aux parents : fin des études et accès à une indépendance économique en intégrant le marché du travail, décohabitation du domicile parental et accès à un logement indépendant, construction de sa propre autonomie familiale. Ces trois étapes sont bien sûr liées les unes aux autres.

Or, la jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour tous, souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires. Parallèlement, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise en étau entre mal emploi et mal logement. La pauvreté change de visage, avec une proportion croissante de jeunes.

La vision d'une jeunesse homogène face à la crise reflète cependant mal la réalité. La population jeune est d'abord difficile à définir. A quel âge est-on jeune ? A quel âge passe-t-on dans le monde des adultes ? Surtout, elle rassemble des individus qui sont loin de n'avoir que des points communs. Entre 15 et 24 ans, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Les écarts sont considérables entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel et ceux qui font de longues études. Comprendre les inégalités sociales est

indispensable pour comprendre la jeunesse. La question centrale de l'intégration dans l'univers professionnel est très fortement déterminée par le milieu d'origine. En effet, l'accès à l'emploi est déterminant sur le niveau et les conditions de vie, l'accès au logement, la fondation d'une famille par exemple. La situation économique des jeunes dépend pour beaucoup du soutien familial qu'ils peuvent - ou non - recevoir.

Enfin, une confusion règne encore autour de la question de la jeunesse, en particulier celle issue des quartiers populaires, souvent considérée comme un « problème », un « danger » et stigmatisée (la « racaille » des cités). Son principal problème réside dans le manque d'emploi : plus du tiers des jeunes des quartiers prioritaires sont au chômage, contre 17,4% pour les autres quartiers des villes qui comprennent au moins un quartier prioritaire (données 2015). Bien que ces jeunes poursuivent des trajectoires sociales et professionnelles moins favorables, ils sont encore trop souvent considérés comme étant en rupture avec la société alors qu'ils sont aussi victimes de phénomènes de rejets. Sans éluder les difficultés des relations entre l'univers des adultes et des jeunes et la part des responsabilités des uns et des autres dans les conflits qui naissent, souvent complexes, il s'agit bien plutôt de valoriser les ressources en considérant que ces jeunes (en difficulté ou non) ont des capacités à développer plutôt que des manques à combler.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

### La jeunesse dans les territoires de la politique de la ville

La part des jeunes ayant entre 16 et 29 ans est globalement de 19% dans les quartiers de la politique de la ville soit un taux similaire à celui observé à l'extérieur des QPV. Les variations sont faibles d'un quartier à l'autre, cependant, il faut noter que les taux y sont plus forts que sur l'ensemble de la région PACA ou sur l'ensemble du territoire national. La population des 18-29 ans est en baisse au cours des cinq dernières années, là aussi à un rythme qui est le même que celui observé dans les territoires englobants.

### L'analyse de l'autonomie des jeunes met en évidence qu'ils ont plus de difficultés à l'intérieur des territoires prioritaires qu'à l'extérieur

L'autonomie logement est beaucoup plus faible dans les QPV qu'à l'extérieur de ceux-ci. Cette situation est bien évidemment cohérente notamment au regard du type d'habitat (les jeunes se retrouvent beaucoup plus fréquemment dans du locatif privé et plus rarement en situation de propriétaire ou même de locataires d'un logement social). Comme partout, les garçons sont moins fréquemment autonomes que les jeunes femmes. Les écarts sont très forts dans les QPV du Grand Avignon, puisqu'il y a 22 points d'écart contre 15 au niveau national.

Mais cette autonomie plus faible s'explique en grande partie par l'absence de ressources régulières et suffisantes pour l'assurer. Ainsi, dans les QPV, les jeunes n'étant ni en emploi, ni en formation représentent 41% des 16-24 ans. Ce taux est deux fois plus important que celui observé à l'extérieur des QPV. Dès lors, les jeunes restent au domicile familial. La réalité dans les quartiers de la politique de la ville est celle d'une très forte solidarité intergénérationnelle bien au-delà de la fin de la période de scolarité ou de la fin des études. Les parents hébergent leurs enfants (leurs garçons plus souvent) très tardivement.

### Pour les jeunes, la question de la parentalité avant 25 ans est plus fortement posée dans les QPV que dans les autres territoires

Bien évidemment cet écart de situation s'explique par l'absence de poursuite d'études et souvent par l'absence d'emploi. La part des jeunes femmes mère avant 25 ans est de 20% dans les quartiers de la politique de la ville pour lesquelles l'information est disponible contre 8% pour les autres quartiers des villes du Pontet et d'Avignon. Ainsi, près de la moitié des mères de moins de 25 ans du Pontet et d'Avignon habite dans l'un des quartiers de la politique de la ville. L'arrivée d'un enfant chez une jeune femme est souvent source d'arrêt dans la poursuite des études et bien évidemment de plus grandes difficultés pour l'accès à l'emploi. Pour autant l'enfant est l'occasion pour des jeunes parents d'obtenir une place dans la société par la reconnaissance d'un statut familial et un accès au logement autonome. L'enfant est d'une part une source d'autonomie (constitution d'un ménage, accès à un statut social, aides publiques renforcées, priorité dans l'accès au logement) et d'autre part une difficulté dans l'accès à une autonomie élargie (arrêt des études et difficultés dans l'entrée sur le marché du travail).

Il faut aussi noter que dans près d'un tiers des situations, la parentalité avant 25 ans se traduit pour les mamans par une situation de monoparentalité (ce qui est largement au-delà d'un taux de monoparentalité pour de très jeunes enfants). Cette situation impose aux acteurs de la famille d'être présent dans les quartiers de la politique de la ville. Les enjeux autour de la parentalité, de l'accès des enfants aux services publics sont essentiels pour ces jeunes familles.

Enfin, il y a un risque de retrait du marché du travail pour beaucoup de ces jeunes mamans alors que le niveau de formation des jeunes femmes est plus important que celui des jeunes garçons. Dès lors, les actions dans les domaines de la formation, de l'accompagnement à l'emploi, l'accès aux modes de garde sont essentielles pour ces jeunes femmes.

## Jeunes de 16-29 ans au sein de la population

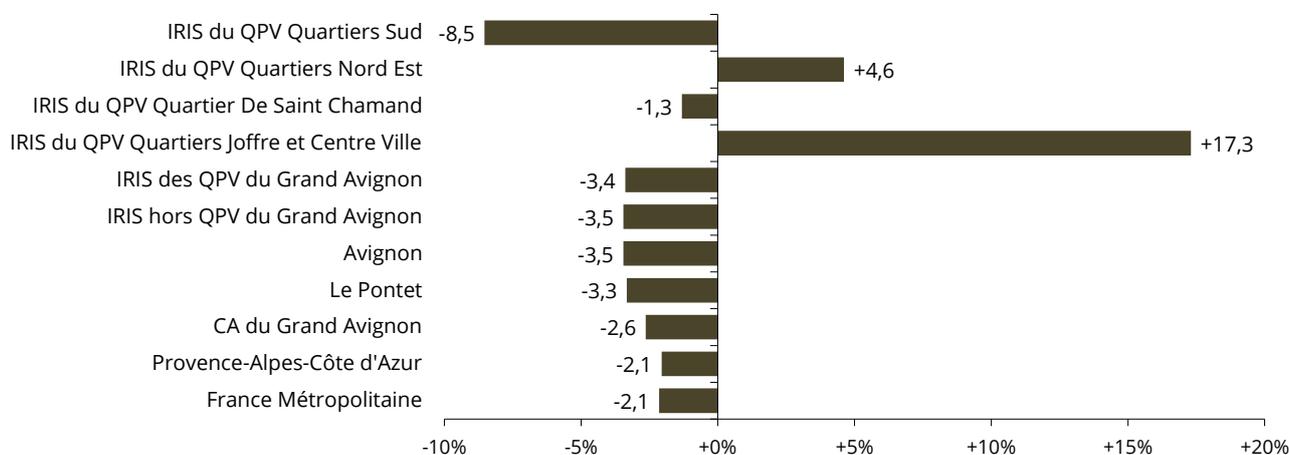
|  | Les 16-29 ans |      | Tranches d'âges |     |           |      |           |     | Taux d'évolution<br>2008-2013 des<br>18-29 ans (%) |
|--|---------------|------|-----------------|-----|-----------|------|-----------|-----|--|
|  |               |      | 16-17 ans       |     | 18-24 ans |      | 25-29 ans |     |  |
|  | Nb            | %*   | Nb              | %*  | Nb        | %*   | Nb        | %*  |  |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 3 218         | 18,4 | 542             | 3,1 | 1 548     | 8,8  | 1 129     | 6,5 | -8,5   |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 1 029         | 17,4 | 159             | 2,7 | 541       | 9,1  | 330       | 5,6 | +4,6   |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 460           | 20,8 | ns              | -   | 226       | 10,2 | 197       | 8,9 | -1,3   |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 492           | 20,8 | 67              | 2,8 | 240       | 10,1 | 185       | 7,8 | +17,3  |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 5 199         | 18,6 | 804             | 2,9 | 2 554     | 9,1  | 1 841     | 6,6 | -3,4   |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 15 979        | 20,1 | 1 795           | 2,3 | 8 514     | 10,7 | 5 670     | 7,1 | -3,5   |
| Avignon                                      | 18 129        | 20,1 | 2 186           | 2,4 | 9 626     | 10,7 | 6 317     | 7,0 | -3,5   |
| Le Pontet                                    | 3 080         | 17,8 | 413             | 2,4 | 1 460     | 8,4  | 1 207     | 7,0 | -3,3   |
| CA du Grand Avignon                          | -             | -    | -               | -   | -         | -    | -         | -   | -2,6   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 781 663       | 15,8 | 115 530         | 2,3 | 392 959   | 7,9  | 273 173   | 5,5 | -2,1   |
| France Métropolitaine                        | 10 685 467    | 16,8 | 1 519 616       | 2,4 | 5 335 845 | 8,4  | 3 830 006 | 6,0 | -2,1   |

\* parmi la population municipale

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

### Taux d'évolution des 18-29 ans entre 2008 et 2013 (%)

Source : Insee RP 2008 et 2013



### Clé de lecture

Hormis lorsque la commune attire de nombreux étudiants (du fait de la présence d'un pôle universitaire), la part des 16-29 ans est plus importante dans les quartiers de la politique de la ville qu'ailleurs. Cette sur-représentation des jeunes dans les quartiers prioritaires s'explique d'une part par le fait qu'ils soient, en proportion, moins nombreux à quitter la commune (et donc leur quartier) pour réaliser des études supérieures.

D'autre part, ils restent souvent plus longtemps chez leur(s) parent(s), rencontrant des difficultés pour accéder à l'autonomie.

Parmi cette population se retrouvent également les jeunes ménages nouvellement arrivés dans ces quartiers du fait de la présence de logements abordables. Ces jeunes s'installent pour fonder une famille et contribuent donc au dynamisme démographique de ces territoires.

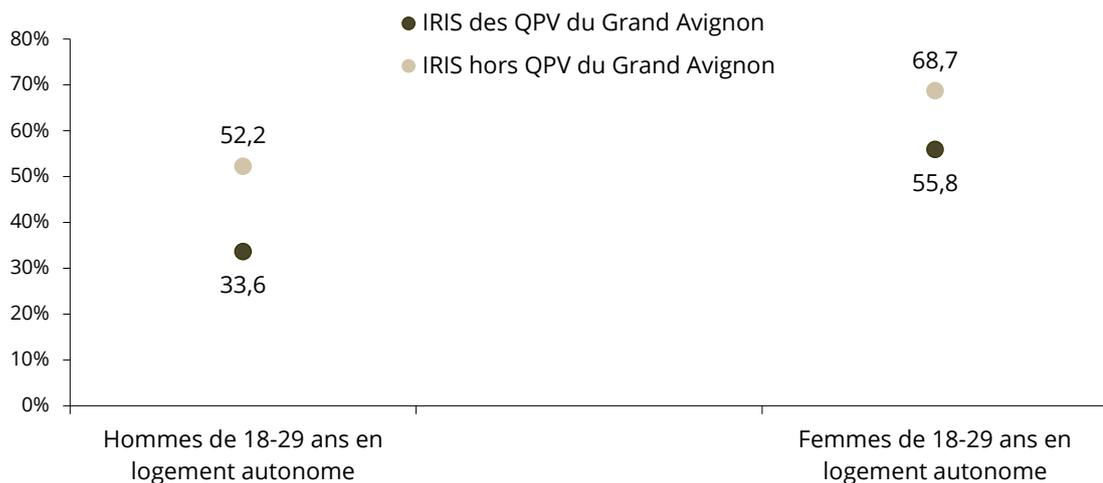
## Accès à l'autonomie

|  | Nb de jeunes de 18-29 ans en logement autonome |             |              |             |
|--|--|-------------|--------------|-------------|
|  | Hommes   |             | Femmes       |             |
|  | Effectifs                                      | %           | Effectifs    | %           |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 369  | 31,3        | 787          | 52,6        |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 139  | 32,1        | 253          | 58,1        |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 67   | 33,5        | 123          | 54,9        |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 96   | 51,3        | 174          | 72,7        |
| <b>IRIS des QPV du Grand Avignon</b>         | <b>672</b>                                     | <b>33,6</b> | <b>1 337</b> | <b>55,8</b> |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 3 537  | 52,2        | 5 086        | 70,4        |
| Avignon                                      | 3 755  | 51,3        | 5 711        | 66,2        |
| Le Pontet                                    | 462  | 31,3        | 721          | 60,6        |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 131 300  | 39,2        | 181 990      | 54,9        |
| France Métropolitaine                        | 2 034 961                                      | 44,3        | 2 710 933    | 59,3        |

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

### Jeunes de 18-29 ans en logement autonome selon le sexe (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



### Clé de lecture

Concernant l'accès à l'autonomie (familiale et résidentielle), les jeunes des quartiers, particulièrement les hommes, rencontrent plus de difficultés à quitter le domicile parental : entre 26 et 27 ans, près d'un garçon sur deux vit encore avec ses parents dans les quartiers prioritaires, alors que trois filles sur quatre de la même tranche d'âge ont quitté le foyer parental. Deux facteurs

particulièrement présents sur les quartiers prioritaires freinent cette émancipation économique et résidentielle : le fort chômage des jeunes et le niveau de formation plus faible (les deux étant fortement corrélés). Ainsi, les cohabitations entre grands enfants et parents sont de plus en plus fréquentes dans les quartiers d'habitat social et sont bien souvent subies et non choisies.

## Accès à l'emploi et à la formation des jeunes

|  | Jeunes de 16-24 ans ni en emploi<br>ni en formation |      |
|--|---|------|
|  | effectifs   | %    |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 860   | 41,3 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 296   | 42,3 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 119   | 45,1 |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 102   | 33,3 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 1 376   | 41,1 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 2 049   | 20,9 |
| Avignon                                      | 2 976   | 25,9 |
| Le Pontet                                    | 449   | 26,9 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 100 253   | 20,7 |
| France Métropolitaine                        | 1 192 083   | 18,2 |

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

## Parentalité précoce

|  | Jeunes de 18/24 ans avec au moins un enfant à charge |      | Femmes de 18/24 ans avec au moins un enfant à charge |      |
|--|--|------|--|------|
|  | effectifs  | %*   | effectifs  | %**  |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 198  | 12,8 | 170  | 20,1 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 57   | 10,6 | 52   | 20,4 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | ns   | -    | ns   | -    |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | ns   | -    | ns   | -    |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 323  | 12,6 | 271  | 20,1 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 406  | 4,8  | 352  | 7,7  |
| Avignon                                      | 603  | 6,3  | 530  | 10,1 |
| Le Pontet                                    | 126  | 8,6  | 93   | 14,3 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 19 295   | 4,9  | 15 136   | 7,9  |
| France Métropolitaine                        | 299 026  | 5,6  | 225 019  | 8,5  |

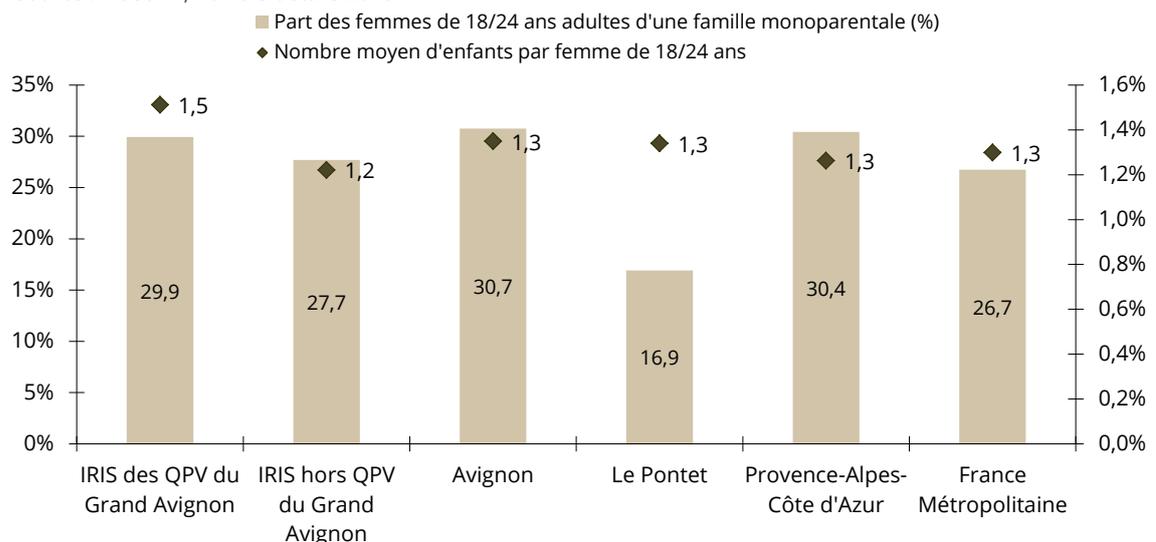
\* parmi les jeunes de 18-24 ans

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

\*\* parmi les femmes de 18-24 ans

### Part des mères de famille monoparentale parmi l'ensemble des jeunes mères de 18/24 ans (%) et nombre moyen d'enfants par jeunes femmes de 18/24 ans

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



### Clé de lecture

Les jeunes des quartiers politique de la ville sont plus souvent parents que ceux résidant dans le reste de l'agglomération : selon l'enquête Familles et Logements de 2011 menée par l'Insee, 11,5% des jeunes de 18-25 ans résidant dans les quartiers prioritaires (ZUS à l'époque de l'enquête) ont des enfants, contre 5% en dehors. Cet écart est d'autant plus marqué pour les femmes qui sont plus de deux fois plus nombreuses à avoir des enfants. Parmi ces jeunes femmes ayant des enfants, un tiers d'entre elles les élèvent seules. Cette situation se répercute sur leur statut d'activité, puisque les jeunes femmes restent ainsi plus fréquemment au foyer que les femmes des

quartiers environnants et sont moins souvent en emploi. Faute de possibilité d'accueil pour leurs enfants (crèches, haltes-garderies notamment), un grand nombre de ces dernières se retire en effet du marché du travail et sacrifie une part de leur autonomie.

Le nombre moyen d'enfants par femme permet d'illustrer l'effet conjoint d'une maternité plus précoce des jeunes femmes des quartiers populaires avec la part plus importante de celles ayant plusieurs enfants avant 25 ans. A 24 ans, les femmes vivant dans un quartier prioritaire ont en moyenne déjà deux fois plus d'enfants que les autres.

## ***Discriminations : immigration et emploi***



## Tendance nationale

### **Immigrés et emploi dans les quartiers prioritaires : entre inégalités et discriminations**

Les actifs immigrés sont davantage victimes que les autres du manque d'emploi : 30% sont au chômage dans les quartiers de la politique de la ville contre 8,8% pour les non-immigrés, non descendants d'immigrés qui habitent les quartiers des villes comprenant au moins un quartier prioritaire (données 2015).

Cet écart provient du fait que la population n'est pas la même et des discriminations. Selon une étude du Ministère de l'Emploi réalisée au niveau national, 44,8% des immigrés et 29,8% de leurs descendants sont sans diplôme, contre 24,3% des personnes non issues de l'immigration. Les descendants d'immigrés sont par ailleurs beaucoup plus jeunes que la moyenne : 40% ont entre 15 et 29 ans contre 27,5% des non-immigrés. Or le diplôme et l'âge sont des facteurs massifs de chômage en France.

Cela n'explique pas tout. Les personnes issues des minorités visibles sont victimes de discriminations à l'embauche qui leur ferment des portes : une partie des employeurs ne souhaitent pas recruter des immigrés. Dans les quartiers

prioritaires, s'y ajoute la mauvaise réputation du quartier. Le taux de chômage des bac+2 et plus atteint 16% dans les quartiers prioritaires, contre 7% dans les villes aux alentours, fruit d'un ensemble de stigmatisations.

Une situation particulièrement violente pour les victimes et qui heurte profondément nos valeurs. Mais elle montre aussi que des facteurs plus profonds sont à l'oeuvre. Tout d'abord, environ un cinquième des emplois – notamment dans la fonction publique – sont interdits aux étrangers hors Union européenne. Il faut aussi tenir compte des spécificités des formations : les filières suivies par les jeunes ne sont pas les mêmes selon leur lien avec l'immigration. Enfin, l'effet de réseau social joue un rôle majeur en matière d'insertion professionnelle. Les immigrés, plus récemment arrivés, ont moins de contacts pour cela.

La société française, et les employeurs dans leur immense majorité, ne sont pas racistes. Il n'en demeure pas moins que les personnes originaires d'un autre pays, surtout si cela se voit, doivent surmonter un ensemble d'obstacles qui se conjuguent et qui font que, mis bout à bout, elles occupent des positions sociales nettement moins favorisées.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

**L'analyse de cette partie, dissocie deux concepts que sont d'une part les personnes de nationalité étrangère qui sont celles qui n'ont pas la nationalité française et d'autre part les personnes immigrées**

Les personnes ayant une double nationalité, dont la nationalité française, sont considérées comme de nationalité française. L'immigration comprend par contre l'ensemble des personnes qui sont nées étrangères à l'étranger, donc toutes les personnes qui sont arrivées en France (quel que soit leur âge de première arrivée sur le territoire) en n'ayant pas la nationalité française.

Les données qui sont présentées dans ce chapitre sont des données à l'iris et non aux contours exacts. Cependant, ils caractérisent parfaitement la situation des QPV. La part de la population immigrée est très forte dans les QPV du Grand Avignon comme dans la très grande majorité des QPV en France. Elle est globalement deux fois et demi plus importante que celle observée sur l'ensemble de la CA. La proportion la plus forte est sur le quartier de Saint Chamand.

Il faut aussi noter l'écart entre population immigrée et population étrangère. La population étrangère est globalement une population immigrée ayant obtenu la nationalité française. L'écart entre les deux groupes représente donc la population immigrée n'ayant pas obtenu ou n'ayant pas demandé la nationalité française (immigration récente ou souhait de ne pas accéder à la nationalité française ou encore une population ne pouvant pas y accéder pour des raisons ou motifs administratifs ou ayant des difficultés avec la langue française). Ainsi, si 38% de la population immigrée du Grand Avignon est située dans les QPV c'est le cas de 45% de la population étrangère. Il y a donc une légère sur-représentation de la population étrangère parmi les immigrés dans les QPV.

La population étrangère et immigrée s'accroît dans les QPV à un rythme plus important qu'à

l'extérieur des territoires de la politique de la ville. Cela s'explique avant tout par la situation sociale de ménages immigrés qui ne peuvent accéder à un logement en dehors des QPV (coût et taille des logements).

**Les niveaux de formations des personnes immigrées sont plus faibles que dans tous les territoires de comparaison**

Pour les quartiers d'Avignon et du Pontet hors QPV, la part des personnes immigrées ayant un bas niveau de formation (brevet des collèges au maximum) est de 50%, contre 30% seulement pour la population française. Ce pourcentage est de 69% pour les immigrés qui vivent dans les quartiers de la politique de la ville (et de 44% pour les non immigrés dans ces quartiers). Ainsi, le niveau de formation des non immigrés dans les quartiers de la politique de la ville est plus proche de celui des immigrés à l'extérieur de ces quartiers que ne le sont les taux des immigrés QPV et hors QPV. Il faut noter que les hauts diplômés sont significativement moins nombreux parmi les immigrés qui vivent dans les quartiers que parmi les immigrés qui vivent en dehors des QPV. Ces derniers ont un taux de diplômes de l'enseignement supérieur plus important que celui des non immigrés qui vivent dans les quartiers. Le territoire a donc un effet très fortement amplificateur sur l'accès aux diplômes pour les personnes immigrées.

Si globalement les femmes non immigrées des territoires hors QPV du Pontet et d'Avignon réunis ont un niveau de diplôme plus fort que celui des hommes, cette situation ne se retrouve pas encore parmi les personnes immigrées, qu'elles soient ou pas dans un QPV mais ne se retrouve pas non plus parmi les personnes non immigrées qui vivent dans un des QPV du Grand Avignon.

Le chômage est ici mesuré à partir du déclaratif des personnes dans le cadre de l'enquête du recensement de la population. Il s'agit d'un indice et non du taux de chômage. La valeur d'un ter-

ritoire est donc à comparer avec les autres valeurs du tableau et non avec les taux de chômage communiqués par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

Là encore, l'écart est conséquent entre les immigrés qui résident dans les quartiers de la politique de la ville et les non immigrés qui y résident. Il faut ainsi constater que les quartiers prioritaires sont plus fortement concernés par le chômage et que les immigrés qui y vivent le sont encore plus que les immigrés qui résident à l'extérieur de ces quartiers. L'indice de chômage des non immigrés dans les QPV est équivalent à celui des chômeurs immigrés hors QPV.

La précarité touche l'ensemble des habitants des QPV quand ils occupent un emploi, qu'ils soient ou pas immigrés. Cependant, à l'image de tous les indicateurs présentés précédemment, les taux sont plus forts pour les personnes immigrées et cela est particulièrement vrai pour les jeunes.

## La question de la déqualification

Celle-ci est mesurée dans ce document par la part des actifs (pour rappel, être actif c'est soit avoir un emploi soit en rechercher un) ayant un diplôme de l'enseignement supérieur et étant soit au chômage soit occupant un emploi d'ouvrier ou d'employé. Pour l'ensemble de la région PACA, un peu plus de 4 immigrés sur 10 sont dans cette situation. Celle-ci concerne un actif non immigré sur quatre. Dans les quartiers de la politique de la ville, le taux est de presque les trois quarts pour les immigrés contre un peu plus d'un tiers pour les non immigrés. Dans les deux cas (immigrés ou non immigrés) les taux de déqualification sont plus importants dans les quartiers de la politique de la ville, mais l'écart est beaucoup plus fort entre immigrés et non immigrés dans les quartiers qu'à l'extérieur des quartiers.

Il faut noter que les diplômes obtenus à l'étranger et notamment dans les pays situés à l'extérieur de l'UE ne sont pas toujours reconnus en

France. Par conséquent une personne peut être diplômée dans son pays sans qu'il n'y ait reconnaissance en France. Cette éclairage ne peut suffire à expliquer tous les écarts.

Les personnes ayant un bon niveau de formation peuvent sans doute trouver un emploi et quitter alors les quartiers de la politique de la ville. Ne reste alors que ceux qui ne parviennent pas à valoriser leurs diplômes (là encore cela peut expliquer une part non négligeable des écarts).

Les diplômes ne sont sans doute pas toujours les mêmes selon les territoires.

## L'impact de ces indicateurs est important car il s'agit ni plus ni moins d'une approche de la question de la discrimination qui est l'un des axes de la politique de la ville « lutter contre la discrimination »

Cet indicateur de déqualification traduit aussi indirectement une des entrées concernant « l'effet quartier » (à situation sociale équivalente, la solution est plus complexe dans les quartiers de la politique de la ville qu'à l'extérieur). Ainsi, une personne ayant obtenu un diplôme et ne trouvant pas d'emploi à hauteur de ce diplôme aura un impact fort sur le regard que les plus jeunes pourront porter sur la réussite scolaire : les « dégâts » risquent d'être nombreux. « quoi cela sert-il de faire des études si le voisin qui a un bac + 5 est vigile devant le commerce de proximité » ou « ma sœur est diplômée mais elle fait les ménages ». Ce risque est amplifié par les effets mobilités des jeunes diplômés ayant obtenu un bon emploi s'ils quittent le territoire. Ne restent alors comme image pour les plus jeunes que ceux qui ne peuvent pas partir. Comment permettre de valoriser les parcours scolaires et universitaires (ou autres écoles supérieures) des jeunes qui réussissent professionnellement ?

## Population immigrée et étrangère

|  | Population étrangère |      |                | Population immigrée* |      |                |
|--|----------------------|------|----------------|----------------------|------|----------------|
|  | effectifs            | %    | Evol 2008-2013 | effectifs            | %    | Evol 2008-2013 |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 4 272                | 24,4 | +16,1          | 5 757                | 32,9 | +8,1           |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 1 074                | 18,2 | -2,1           | 1 489                | 25,2 | +17,5          |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 541                  | 24,4 | -4,5           | 897                  | 40,5 | +14,1          |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 537                  | 22,6 | +38,3          | 666                  | 28,1 | +10,0          |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 6 424                | 23,0 | +12,0          | 8 809                | 31,5 | +10,3          |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 5 821                | 7,3  | +4,5           | 9 621                | 12,1 | +4,1           |
| Avignon                                      | 10 750               | 11,9 | +8,5           | 15 994               | 17,7 | +6,7           |
| Le Pontet                                    | 1 496                | 8,6  | +7,1           | 2 435                | 14,0 | +9,0           |
| CA du Grand Avignon                          | 14 363               | 7,5  | +8,7           | 22 970               | 12,0 | +5,7           |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 327 621              | 6,6  | +6,6           | 505 785              | 10,2 | +1,2           |
| France Métropolitaine                        | 3 965 566            | 6,2  | +10,1          | 5 719 761            | 9,0  | +2,1           |

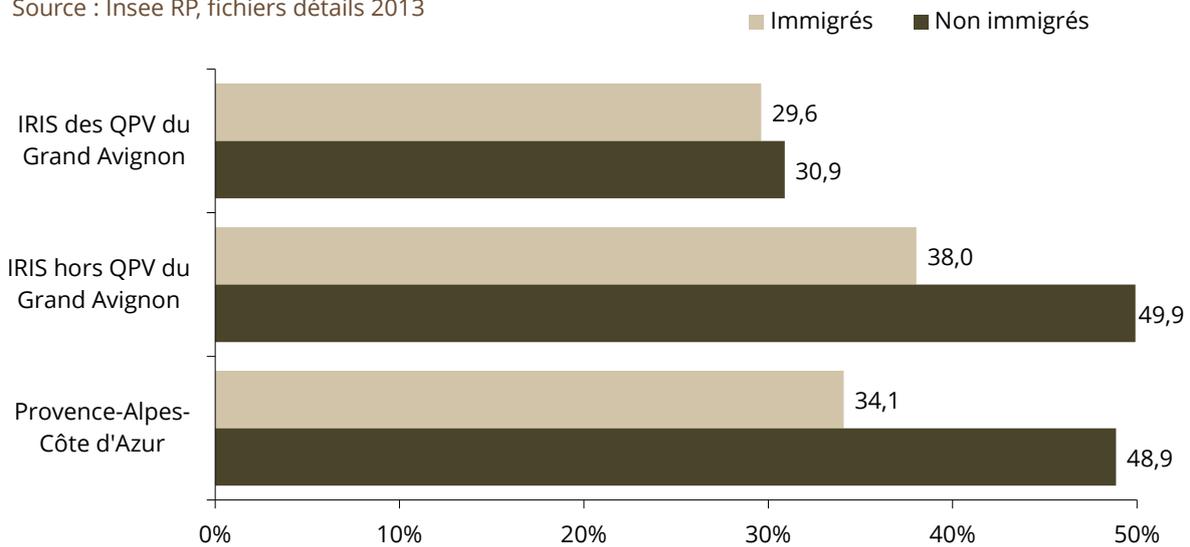
\* personnes nées étrangères à l'étranger

Source : Insee RP 2013

## Réussite scolaire

### Part des jeunes de 18-24 ans non scolarisés avec au moins le niveau baccalauréat (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



## Niveau de diplôme

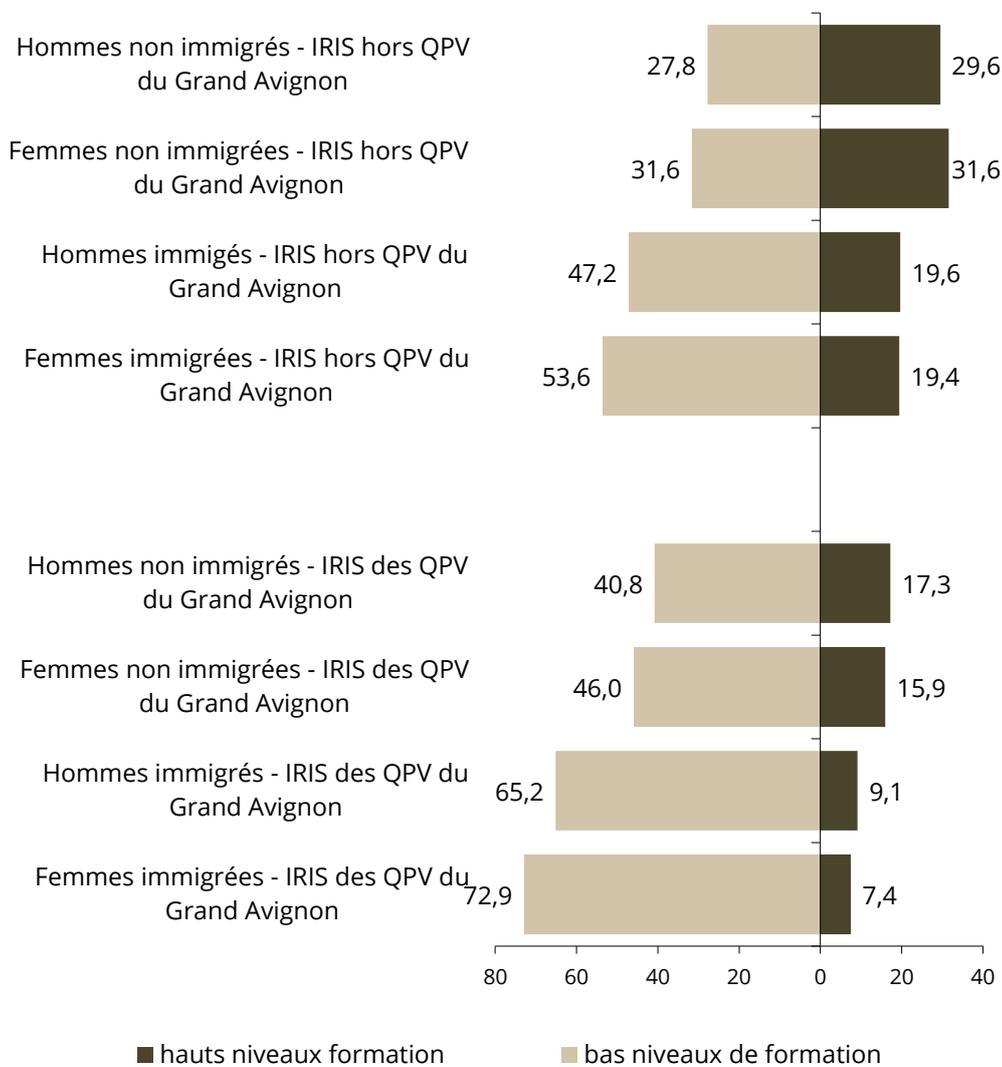
|  | Part des bas niveaux de formation (%) |              | Part des hauts niveaux de formation (%) |              |
|--|---------------------------------------|--------------|---|--------------|
|  | Immigrés*                             | Non immigrés | Immigrés*                               | Non immigrés |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 69,6                                  | 45,3         | 8,7                                     | 16,0         |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 65,9                                  | 40,9         | 10,0                                    | 18,4         |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 69,7                                  | 46,8         | 4,0                                     | 14,0         |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 72,0                                  | 39,6         | 5,9                                     | 16,2         |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 69,2                                  | 43,8         | 8,3                                     | 16,5         |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 50,4                                  | 29,9         | 19,5                                    | 30,7         |
| Avignon                                      | 59,7                                  | 32,0         | 14,4                                    | 29,9         |
| Le Pontet                                    | 58,2                                  | 34,0         | 12,3                                    | 20,0         |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 52,6                                  | 30,3         | 19,8                                    | 28,2         |
| France Métropolitaine                        | 48,9                                  | 30,3         | 23,4                                    | 27,5         |

\*parmi les 15 ans ou plus non scolarisés

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

### Niveau de diplôme selon le genre et l'origine (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



## Précarité face à l'emploi

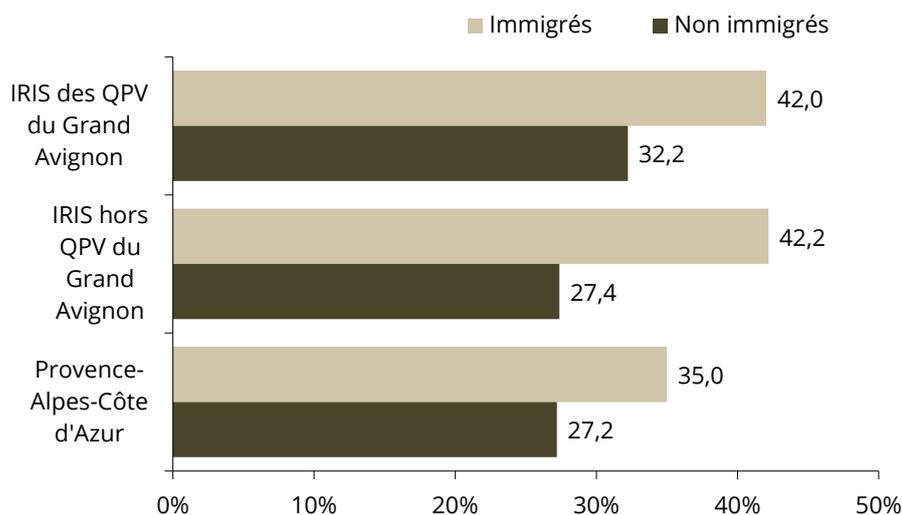
|  | Salariés en contrats précaires<br>(CDD, Intérim, emplois aidés, apprentissage, stage) |      |              |      | Indice de chômage estimé |      |              |      |
|--|---|------|--------------|------|--------------------------|------|--------------|------|
|  | Immigrés*   |      | Non immigrés |      | Immigrés*                |      | Non immigrés |      |
|  | effectifs   | %    | effectifs    | %    | effectifs                | %    | effectifs    | %    |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 344   | 26,5 | 289          | 13,9 | 970                      | 39,7 | 1 236        | 34,9 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 132   | 33,2 | 154          | 16,5 | 327                      | 42,2 | 482          | 31,2 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 63  | 38,5 | 33           | 15,9 | 238                      | 55,7 | 197          | 46,5 |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | ns  | -    | 94           | 20,5 | 149                      | 43,5 | 182          | 26,6 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 571   | 28,7 | 571          | 15,5 | 1 684                    | 42,2 | 2 098        | 33,9 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 567   | 21,4 | 2 778        | 13,0 | 1 669                    | 33,5 | 5 543        | 17,9 |
| Avignon                                      | 1 048   | 25,7 | 2 869        | 14,1 | 2 995                    | 38,0 | 6 569        | 21,4 |
| Le Pontet                                    | 91  | 16,2 | 484          | 10,1 | 360                      | 33,1 | 1 072        | 16,4 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 30 547  | 20,4 | 165 513      | 11,7 | 62 943                   | 25,8 | 258 683      | 13,2 |
| France Métropolitaine                        | 367 131   | 17,4 | 2 320 448    | 11,6 | 697 913                  | 21,9 | 3 192 055    | 12,0 |

\* personnes nées étrangères à l'étranger

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

### Part des 15-29 ans salariés en contrats précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentissage, stage) (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



### Clé de lecture

Sur le marché du travail, les immigrés sont victimes à la fois d'un niveau de formation plus faible et de discriminations.

Plus souvent au chômage que l'ensemble de la population (dans les quartiers de la politique de la ville, mais aussi en dehors), la population immigrée est aussi plus souvent en emploi précaire (contrat à durée déterminée, intérim, emploi aidé, stage, apprentissage). L'effet est encore plus fort pour les immigrés non originaires de l'Union européenne à qui l'on interdit de très nombreux emplois, notamment dans la fonction publique.

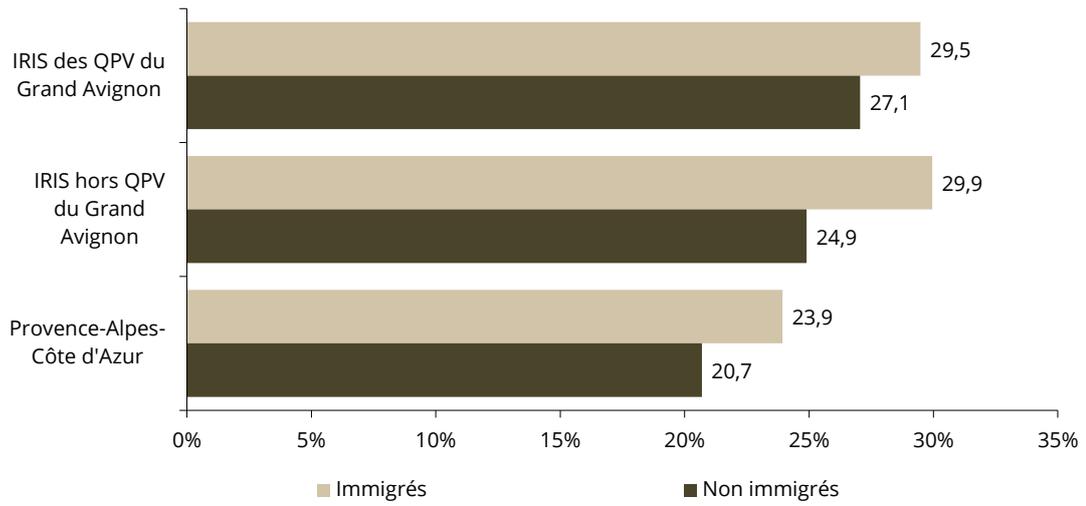
Leurs conditions d'emploi du point de vue du statut sont en grande partie liées à leurs caractéristiques

de nationalité et de qualification. Ainsi, une part infime des immigrés ayant un emploi sont titulaires de la fonction publique. Beaucoup de concours administratifs ne sont en effet accessibles qu'avec la nationalité française. Un certain nombre d'emplois de la fonction publique sont ouverts aux ressortissants communautaires et très peu aux autres étrangers (enseignement supérieur, recherche, médecine hospitalière). D'autres sont interdits à ceux qui ne disposent pas d'un diplôme de l'Union européenne.

La précarité de l'emploi est particulièrement sensible chez les moins de 25 ans. Elle est d'autant plus forte que les jeunes sont peu diplômés.

**Part des actifs occupés de 15-24 ans à temps partiel (%)**

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



## Déqualification

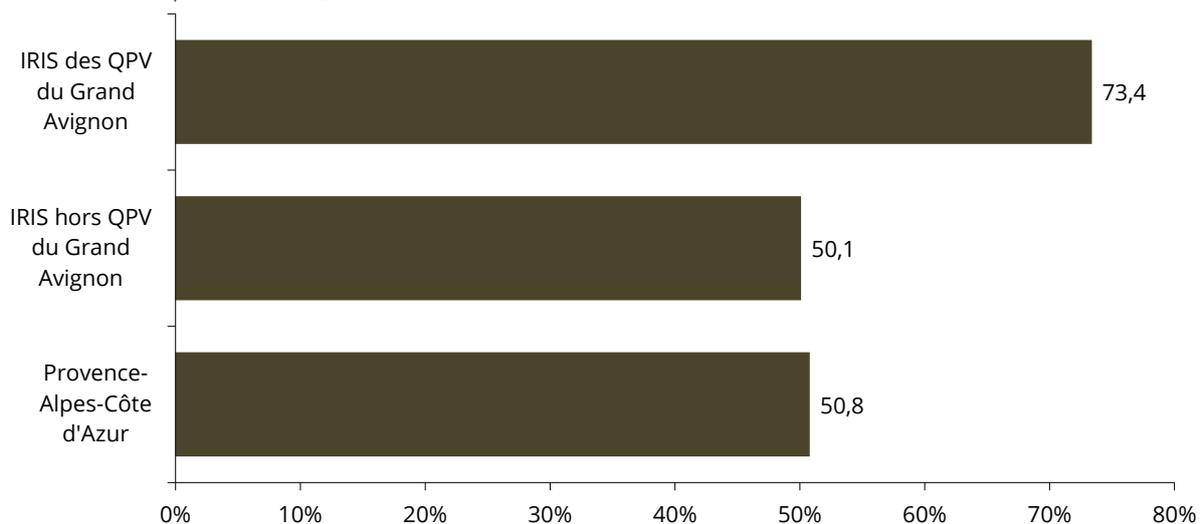
|  | Nombre d'actifs de hauts niveaux de formation |              | Actifs de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier ou au chômage |      |              |      |
|--|---|--------------|--|------|--------------|------|
|  | Immigrés*                                     | Non immigrés | Immigrés*  |      | Non immigrés |      |
|  |   |              | effectifs  | %    | effectifs    | %    |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 327   | 762          | 234  | 71,5 | 300          | 39,4 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 112   | 394          | 76   | 68,4 | 121          | 30,7 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | ns  | -            | ns   | -    | ns           | -    |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | ns  | -            | ns   | -    | ns           | -    |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 503   | 1 346        | 367  | 73,0 | 512          | 38,0 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 1 400   | 12 333       | 718  | 51,3 | 3 458        | 28,0 |
| Avignon                                      | 1 783   | 11 919       | 1 009  | 56,6 | 3 409        | 28,6 |
| Le Pontet                                    | 123   | 1 784        | 76   | 62,0 | 568          | 31,8 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 65 797  | 716 852      | 28 606   | 43,5 | 192 943      | 26,9 |
| France Métropolitaine                        | 982 382                                       | 9 677 715    | 391 462  | 39,8 | 2 389 276    | 24,7 |

\* personnes nées étrangères à l'étranger

Source : Insee RP, fichiers détails 2013

### Part des actifs de 15-29 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier ou au chômage (%)

Source : Insee RP, fichier détail 2013



## *Inégalités femmes-hommes*



## Tendance nationale

### L'égalité entre les femmes et les hommes progresse

Entre 1975 et 2015, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans est passé de 60 à 84%. De la santé au droit en passant par la communication, de nombreux secteurs se sont ouverts aux femmes. Au milieu des années 1970, ces dernières touchaient en moyenne pour des temps complets les deux tiers du salaire des hommes, contre plus de 80% aujourd'hui. Les taux de chômage selon le sexe sont désormais équivalents, alors que l'écart était encore de 4 points au début des années 1990.

Cette situation trouve sa source dans l'après Seconde-Guerre mondiale : la scolarisation croissante des jeunes filles. L'autonomie sur le plan économique s'accompagne d'une révolution culturelle consacrée par de nouveaux droits, du partage de l'autorité conjugale à la maîtrise du corps (IVG, contraception) en passant par la séparation des couples.

L'égalité demeure pourtant bien lointaine. Le travail féminin reste marqué par le temps partiel, souvent contraint. Si les hommes travaillent plus souvent en intérim, les contrats à durée déterminée sont bien plus souvent féminins. En dépit d'un renversement complet en matière d'éducation, les femmes demeurent le plus souvent cantonnées à des postes de moindre responsabilité et de nombreux secteurs, de l'industrie à l'informatique, leur sont encore largement fermés. Dans la sphère privée, les nouvelles libertés s'accompagnent encore de fortes contraintes, de l'inégale répartition des tâches domestiques à la pauvreté de nombreuses familles monoparentales.

Dans les quartiers de la politique de la ville, les écarts entre hommes et femmes sont encore plus grands que dans le reste des villes. Le taux d'activité des femmes atteint 52,6%, soit 17 points de moins que les hommes contre 66,8% hors des quartiers prioritaires où l'écart est de 9 points avec les hommes (données 2015). Une part croissante de femmes peu qualifiées ne recherche plus de travail du fait de la dégradation des conditions d'emploi et de la faiblesse de l'offre. Cette situation est accentuée par la crise. L'habitat social est un territoire de refuge – le seul financièrement accessible – pour une partie des femmes seules avec enfants : les quartiers de la politique de la ville abritent un certain nombre de ces familles monoparentales démunies.

A l'école en revanche, les jeunes filles des quartiers sensibles réussissent mieux que leurs homologues masculins. Mais elles se déclarent plus souvent (que hors des quartiers prioritaires) victimes de l'insécurité que les garçons.

## Concernant les quartiers politique de la ville étudiés

**Dans les quartiers de la politique de la ville le niveau de formation des jeunes femmes est supérieur à celui des jeunes hommes (moins de 40 ans ayant terminé leurs études)**

L'écart de formation est plus réduit dans les territoires de la politique de la ville qu'il ne l'est à l'extérieur (1 point en moyenne contre 9 points à l'extérieur). Mais les niveaux de formation sont plus faibles, ce qui fait que les femmes des QPV ont beaucoup plus d'écarts dans l'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur avec les femmes situés à l'extérieur que les hommes des quartiers n'ont d'écarts avec les hommes situés à l'extérieur des quartiers. Malgré ces niveaux de formation, les taux de déqualification sont plus importants dans les QPV qu'ils ne le sont à l'extérieur. Mais dans les QPV du Grand Avignon, ce sont les hommes diplômés qui sont plus fréquemment déqualifiés que les femmes. Cependant, cet indicateur est calculé sur les actifs (qu'ils soient occupés ou non) et non sur la population totale. Or, beaucoup de femmes mêmes diplômées ne sont plus actives donc ne peuvent pas être considérées comme déqualifiées (ce qui est beaucoup moins le fait des hommes).

**L'analyse des taux d'activité est très significative de ces évolutions entre hommes et femmes**

Pour l'ensemble de la population hommes et femmes confondus, les taux d'activité des 25-54 ans ont baissé dans les QPV alors qu'ils ont progressé à l'extérieur. Ils sont ainsi passés de 81% à 74% alors que pour le Grand Avignon les taux ont évolué de 83% à 87% entre 1990 et 2013.

Parallèlement, celui des hommes des QPV qui était d'un point au dessus de celui des hommes du Grand Avignon est passé à trois points en dessous. Les femmes en 1990 avaient un taux d'activité dans les QPV qui était de trois points inférieur à celui observé sur l'ensemble de la CA du Grand Avignon. Il est passé actuellement à 21 points. Les écarts sont donc fortement amplifiés pour les femmes des QPV.

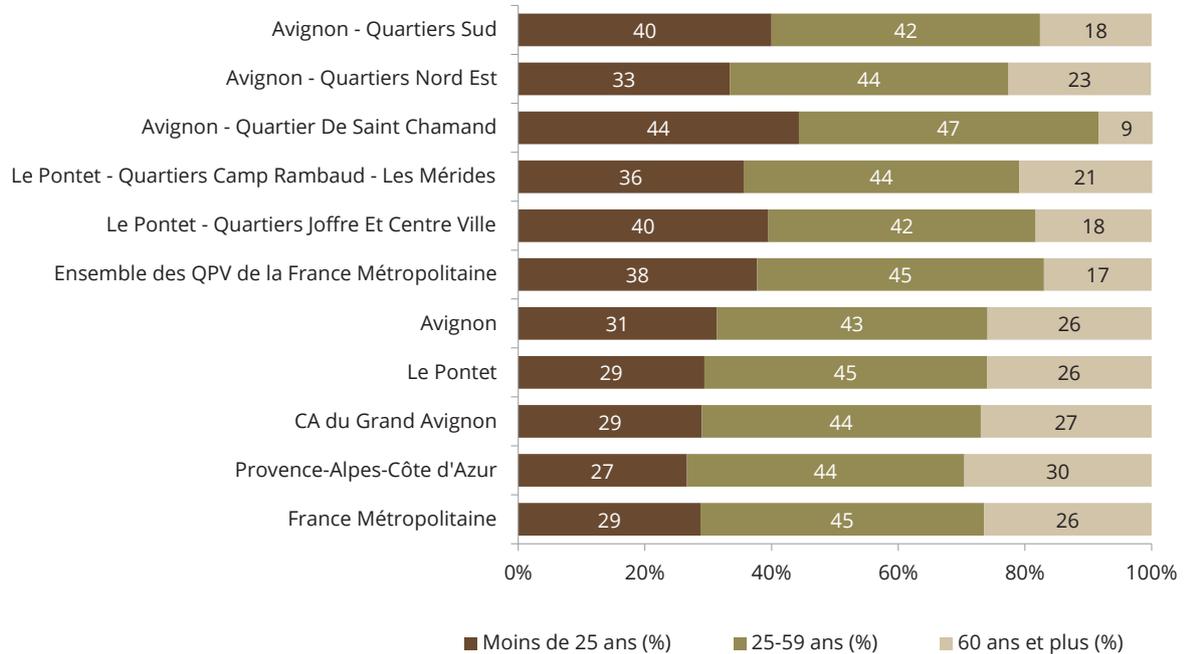
Parmi les actifs, les taux de chômage sont plus forts pour les femmes que pour les hommes. Le temps partiel est également beaucoup plus important chez les femmes.

## Population selon le sexe

Dans les quartiers :

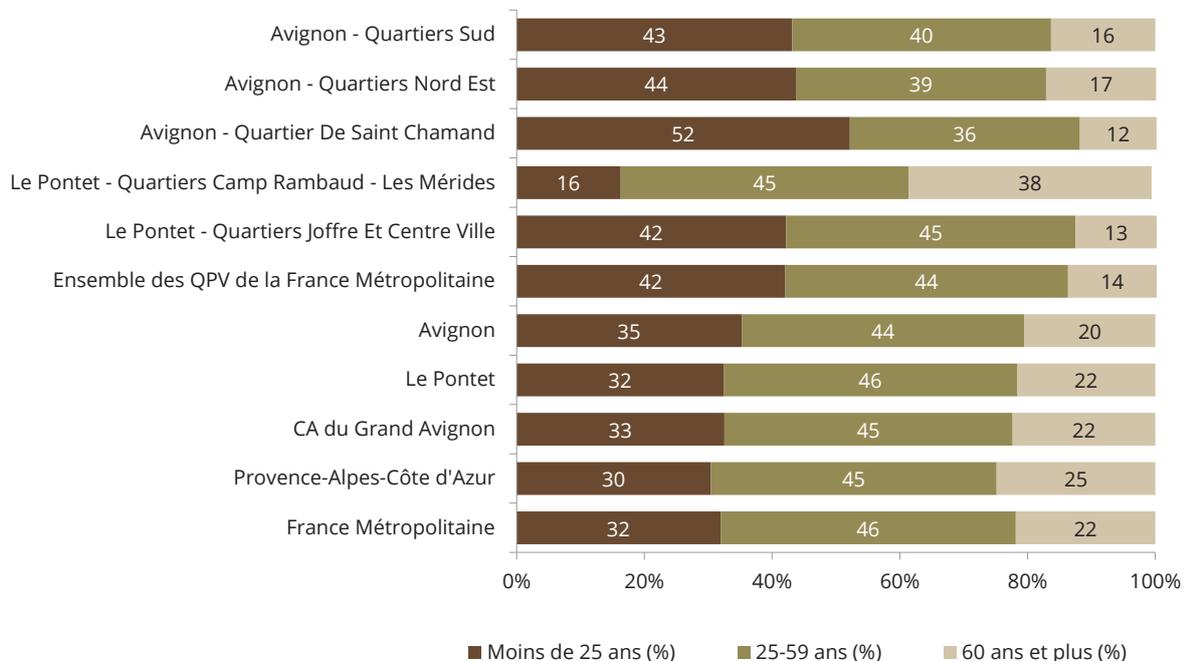
### Répartition par âge des femmes (%)

Source : Insee 2010 et 2013



### Répartition par âge des hommes (%)

Source : Insee 2010 et 2013

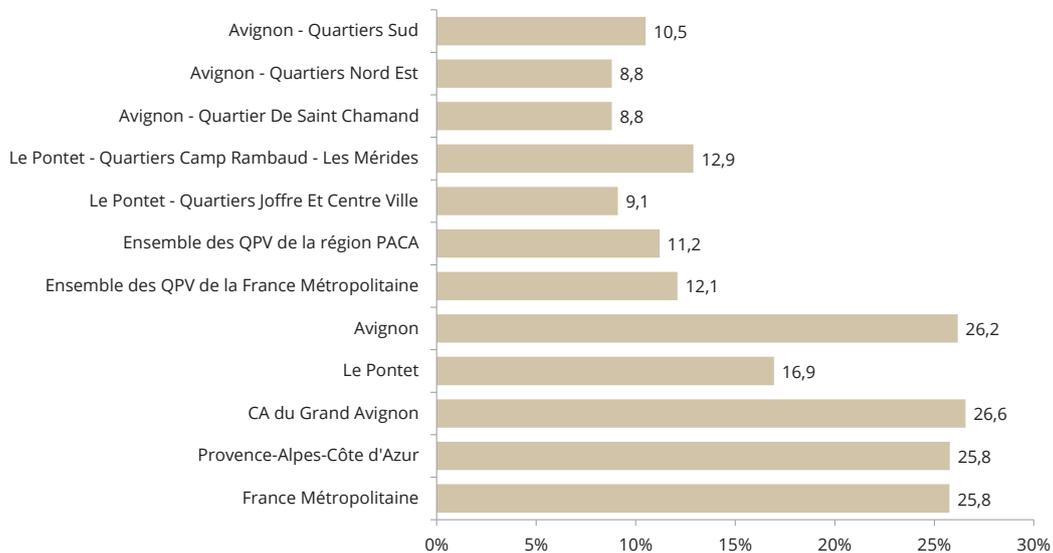


## Niveau de formation

Dans les quartiers :

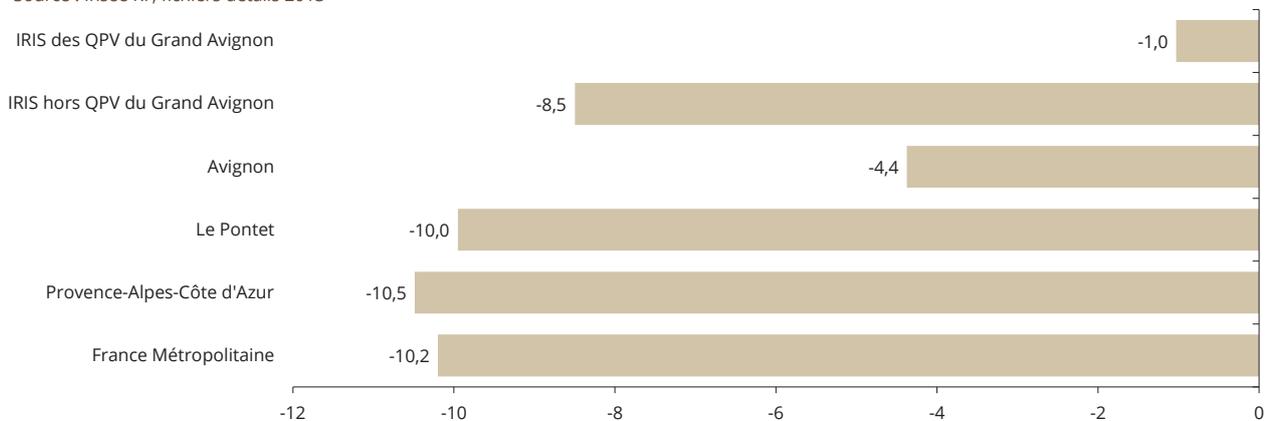
### Part des femmes de plus de 15 ans avec un diplôme de niveau BAC+2 ou plus (%)

Source : Insee 2010



### Ecart entre hommes et femmes de la part des hauts niveaux de formation parmi les 15-39 ans non scolarisés (valeur en points)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



Note de lecture : un écart positif indique une sur-représentation des hommes. Inversement, un écart négatif indique une sur-représentation des femmes.

### Clé de lecture

En dépit de l'allongement de la scolarité féminine, les femmes sont plus souvent sans diplôme que les hommes, notamment dans les quartiers prioritaires.

Toutefois, la protection offerte par un niveau élevé de diplôme produit dans les quartiers des effets très différenciés selon le sexe. Dans les quartiers situés hors Zus, l'effet protecteur du diplôme est sensiblement le même pour les hommes et les femmes. Mais dans les Zus, on constate que les hommes diplômés ont plus de

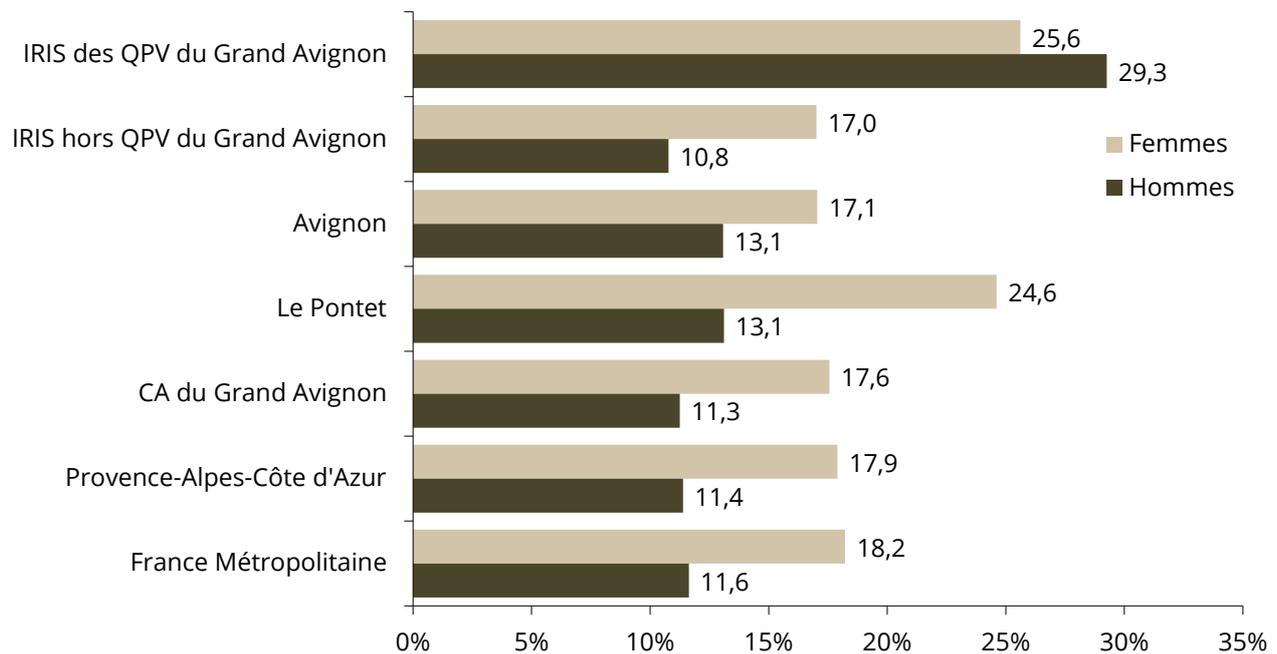
difficultés à échapper au chômage, alors que les femmes bénéficient pleinement de cette certification.

Il n'est pas aisé d'expliquer ces effets inversés. Une première hypothèse tient au choix des filières et au processus d'orientation scolaire différents entre les filles et les garçons. Une autre hypothèse doit, elle aussi, être posée : les hommes (notamment les jeunes, souvent d'origine immigrée) diplômés se confronteraient plus fréquemment à des comportements discriminatoires.

## Déqualification

### Taux de déqualification(%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2013



### Clé de lecture

La déqualification est un déclassement que subit un travailleur dans la hiérarchie des classifications professionnelles.

Le taux de déqualification correspond aux actifs de 15 ans et plus ayant un haut niveau de formation mais qui occupent un emploi d'employé ou d'ouvrier.

## Taux d'activité des 25-54 ans

|  | Evolution du taux d'activité des 25-54 ans (%) |      |      |      |
|--|--|------|------|------|
|  | 1990   | 1999 | 2008 | 2013 |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 80,3   | 76,2 | 74,8 | 71,5 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 82,5   | 79,6 | 80,5 | 79,0 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 83,6   | 78,0 | 77,5 | 73,9 |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 76,4   | 75,3 | 83,6 | 81,1 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 80,8   | 77,0 | 76,9 | 74,2 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 83,2   | 84,0 | 86,3 | 86,1 |
| Avignon                                      | 82,6   | 81,6 | 84,2 | 83,3 |
| Le Pontet                                    | 82,6   | 84,9 | 82,2 | 82,8 |
| CA du Grand Avignon                          | 82,9   | 84,2 | 86,6 | 87,2 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 81,8   | 84,4 | 86,8 | 88,0 |
| France Métropolitaine                        | 85,2   | 87,5 | 89,6 | 90,6 |

Source : Insee RP 1990-2013

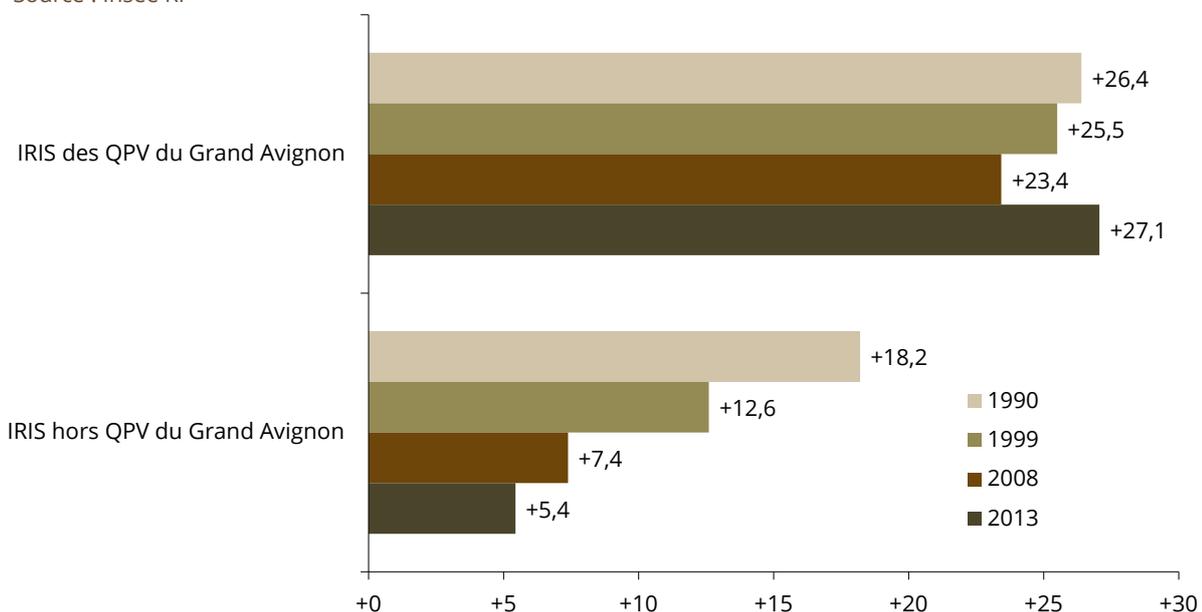
## Taux d'activité des 25-54 ans selon le sexe

|  | Evolution du taux d'activité des 25-54 ans (%) |      |      |      |        |      |      |      |
|--|--|------|------|------|--------|------|------|------|
|  | hommes   |      |      |      | femmes |      |      |      |
|  | 1990   | 1999 | 2008 | 2013 | 1990   | 1999 | 2008 | 2013 |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 94,9   | 90,1 | 88,8 | 88,9 | 67,6   | 64,1 | 63,2 | 57,5 |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 94,4   | 91,7 | 90,6 | 88,8 | 72,1   | 69,6 | 72,7 | 70,6 |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 95,6   | 91,5 | 90,5 | 85,3 | 74,4   | 66,3 | 67,7 | 65,0 |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 95,2   | 92,3 | 96,4 | 94,5 | 57,1   | 59,4 | 72,8 | 69,7 |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 94,9   | 90,7 | 89,8 | 89,1 | 68,5   | 65,2 | 66,4 | 62,0 |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 92,5   | 90,5 | 90,1 | 88,9 | 74,3   | 77,9 | 82,7 | 83,4 |
| Avignon                                      | 92,4   | 89,8 | 91,4 | 90,3 | 73,5   | 74,2 | 77,8 | 77,0 |
| Le Pontet                                    | 96,6   | 94,6 | 83,2 | 82,6 | 68,6   | 75,8 | 81,1 | 83,0 |
| CA du Grand Avignon                          | 94,5   | 92,9 | 92,6 | 92,2 | 71,9   | 76,0 | 81,2 | 82,5 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 94,4   | 92,7 | 92,5 | 92,4 | 69,5   | 76,4 | 81,6 | 83,9 |
| France Métropolitaine                        | 95,5   | 94,6 | 94,3 | 94,3 | 74,8   | 80,5 | 85,1 | 87,1 |

Source : Insee RP 1990-2013

## Évolution des écarts du taux d'activité entre les femmes et les hommes (en point)

Source : Insee RP

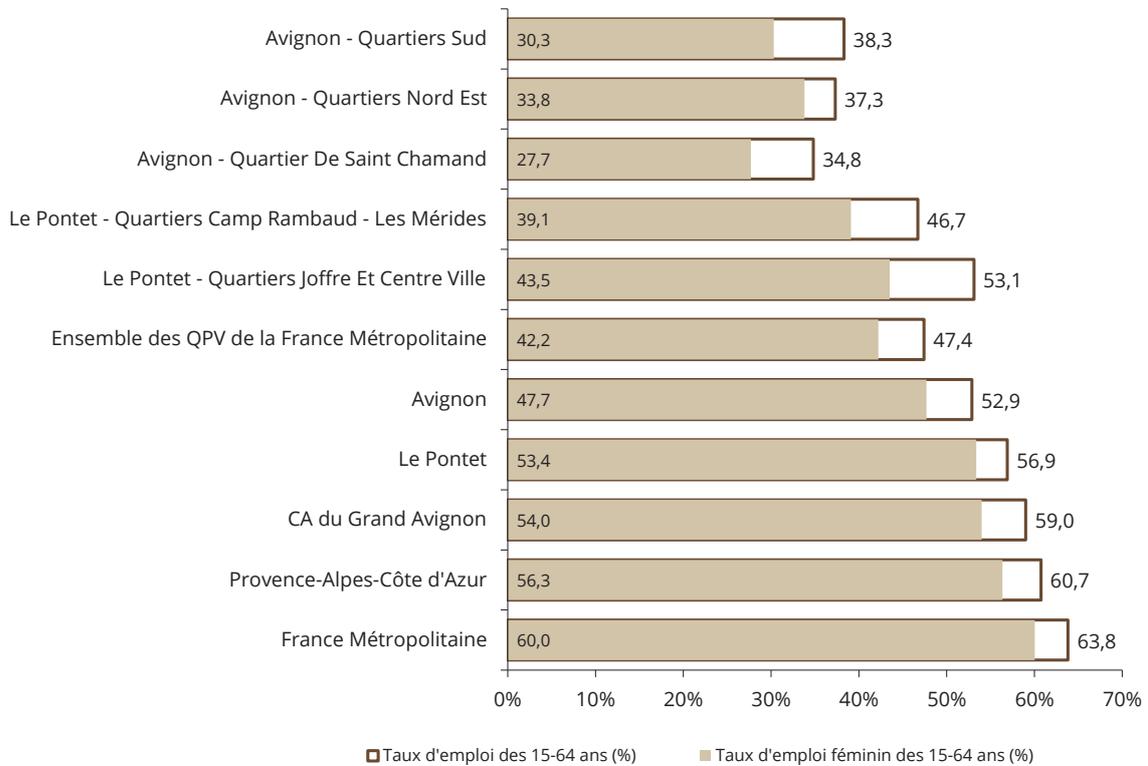


## Accès à l'emploi

Dans les quartiers :

### Taux d'emploi parmi les actifs et les femmes actives de 15-64 ans (%)

Source : Insee RP 2010



### Clé de lecture

Moins actives, les femmes des quartiers de la politique de la ville sont également plus nombreuses à être frappées par le chômage. Le taux de chômage féminin est généralement supérieur à celui des hommes dans ces quartiers et le taux d'emploi est particulièrement bas. Ainsi, à l'échelle nationale, moins d'une femme sur deux de 25 à 64 ans résidant dans un quartier prioritaire est en emploi – alors qu'elles sont plus de deux sur trois dans les unités urbaines englobantes (source ONZUS 2013). Par ailleurs, l'écart avec les hommes est beaucoup plus marqué dans

les quartiers de la politique de la ville. Ce constat peut s'expliquer par le fait que les femmes sont plus souvent sans diplôme que les hommes dans ces quartiers. Elles sont par ailleurs plus souvent sans expérience professionnelle : à l'échelle nationale, 11% des femmes non actives occupées à la recherche d'un emploi déclarent n'avoir jamais travaillé, soit deux fois plus que dans les unités urbaines environnantes. L'écart avec les hommes est là aussi plus important et illustre la forte inactivité féminine dans les quartiers.

## Chômage

Dans les quartiers :

| QPV - contours exacts                            | Nb de DEFM des catégories ABC en 2016 | Répartition selon le sexe |             |              |             |
|--|---------------------------------------|---------------------------|-------------|--------------|-------------|
|  |                                       | Hommes                    |             | Femmes       |             |
|  |                                       | Nb                        | %           | Nb           | %           |
| Avignon - Quartiers Sud                          | 3 147                                 | 1 807                     | 57,4        | 1 340        | 42,6        |
| Avignon - Quartiers Nord Est                     | 880                                   | 477                       | 54,2        | 403          | 45,8        |
| Avignon - Quartier De Saint Chamand              | 501                                   | 305                       | 60,9        | 196          | 39,1        |
| Le Pontet - Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides | 135                                   | 89                        | 65,9        | 46           | 34,1        |
| Le Pontet - Quartiers Joffre Et Centre Ville     | 492                                   | 267                       | 54,3        | 225          | 45,7        |
| <b>Ensemble des QPV du Grand Avignon</b>         | <b>5 155</b>                          | <b>2 945</b>              | <b>57,1</b> | <b>2 210</b> | <b>42,9</b> |

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

|  | Indice de chômage estimé des 15-64 ans (%) |        |        |
|--|--|--------|--------|
|  | Total                                      | Femmes | Hommes |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 36,8                                       | 39,9   | 34,3   |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 34,9                                       | 32,7   | 36,8   |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 51,1                                       | 50,5   | 51,7   |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 32,2                                       | 38,6   | 26,3   |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 37,1                                       | 39,1   | 35,5   |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 20,0                                       | 21,5   | 18,5   |
| Avignon                                      | 24,7                                       | 25,8   | 23,7   |
| Le Pontet                                    | 18,9                                       | 21,5   | 16,4   |
| CA du Grand Avignon                          | 18,0                                       | 19,1   | 16,9   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 14,6                                       | 15,6   | 13,7   |
| France Métropolitaine                        | 13,1                                       | 13,7   | 12,5   |

Source : Insee RP 2013

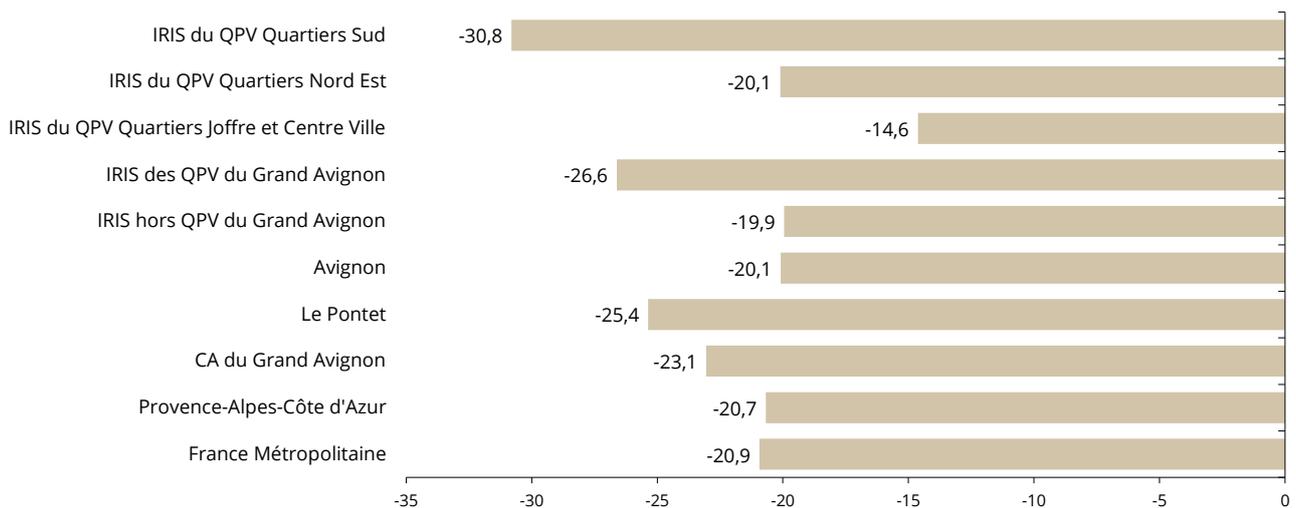
## Temps partiel

|  | Salariés à temps partiel |         |           | Part des temps partiels parmi les salariés de 15 ans ou plus (%) |        |        |
|--|--------------------------|---------|-----------|--|--------|--------|
|  | Total                    | Hommes  | Femmes    | Total  | Hommes | Femmes |
| IRIS du QPV Quartiers Sud                    | 849                      | 213     | 636       | 24,5   | 11,0   | 41,8   |
| IRIS du QPV Quartiers Nord Est               | 371                      | 111     | 260       | 26,8   | 16,5   | 36,6   |
| IRIS du QPV Quartier De Saint Chamand        | 122                      | ns      | 93        | 31,2   | -      | 46,3   |
| IRIS du QPV Quartiers Joffre et Centre Ville | 155                      | 59      | 96        | 25,1   | 18,1   | 32,7   |
| IRIS des QPV du Grand Avignon                | 1 497                    | 413     | 1 084     | 25,6   | 13,2   | 39,8   |
| IRIS hors QPV du Grand Avignon               | 5 227                    | 1 298   | 3 930     | 20,5   | 10,4   | 30,3   |
| Avignon                                      | 5 575                    | 1 469   | 4 106     | 21,6   | 11,5   | 31,6   |
| Le Pontet                                    | 1 150                    | 242     | 908       | 20,6   | 8,4    | 33,8   |
| CA du Grand Avignon                          | 12 659                   | 2 745   | 9 914     | 20,8   | 9,2    | 32,2   |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur                   | 297 178                  | 64 847  | 232 331   | 18,5   | 8,1    | 28,8   |
| France Métropolitaine                        | 4 118 967                | 874 338 | 3 244 629 | 18,1   | 7,6    | 28,6   |

Source : Insee RP 2013

### Écart entre hommes et femmes de la part des temps partiel parmi les salariés de 15 ans ou plus (valeur en points)

Source : Insee, RP 2013



Note de lecture : un écart positif indique une sur-représentation des hommes. Inversement, un écart négatif indique une sur-représentation des femmes.

### Clé de lecture

De nombreuses femmes peu qualifiées occupent de façon contrainte un temps partiel, du fait de faibles qualifications. Elles disposent alors d'un niveau de salaire très faible. Certaines d'entre elles, mères de familles mono-

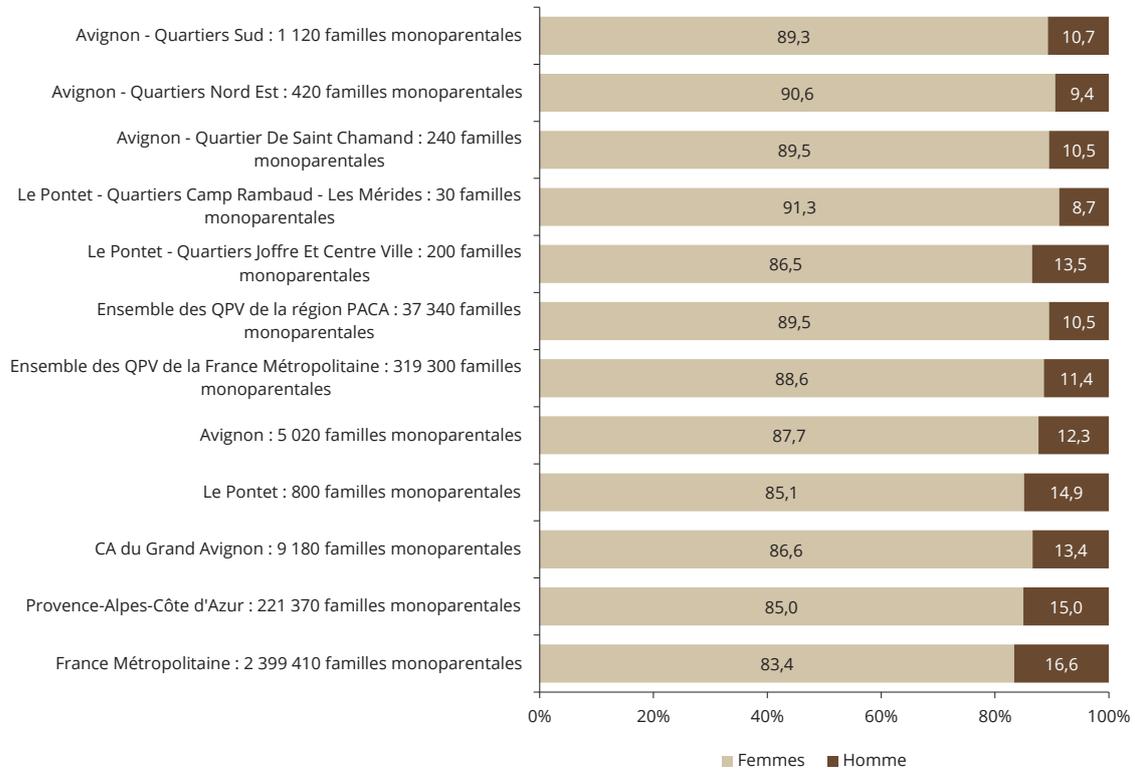
parentales, ont des difficultés à conjuguer l'exercice d'une activité professionnelle en temps plein et la garde des enfants, faute de modes d'accueil adaptés et abordables financièrement.

# Monoparentalité

Dans les quartiers :

## Répartition des familles monoparentales selon le sexe (%)

Source : Insee RP 2010



# Lexique



## A

**Actifs** : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

**Actifs occupés** : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

**Allocataires CAF** : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

La part des **autres revenus** est le pourcentage que représentent les revenus du patrimoine déclarés et autres revenus dans le total des revenus fiscaux de la zone. Ils comprennent essentiellement des revenus du patrimoine : les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'IRPP ainsi que les produits de placement soumis à prélèvement libératoire indiqués sur la déclaration de revenus, les revenus fonciers nets, les revenus accessoires.

## B

**Bas niveaux de formation** : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

Part de la population à **Bas revenus** : C'est la part de la population dont le revenu par UC est inférieur à un seuil convenu. Ici, ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une Zus ou un NQP. Dix pour cent des personnes de cet ensemble d'unités urbaines appartiennent donc à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à ce seuil.

## C

Les **catégories socioprofessionnelles (« CSP »)**, ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

**Commerces de proximité** : les commerces de proximité comptabilisés ici sont les boucheries charcuteries, les boulangeries, épiceries, poissonneries, superettes, et commerces de produits surgelés.

**Chômeurs** : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence

de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

**Contrats précaires** : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire)**, attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

## D

**Déciles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

**Entreprise individuelle** : Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur.

Cette notion diffère donc de celle des entreprises « sans salarié », puisqu'une entreprise individuelle peut aussi avoir un salarié.

## F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

## H

**Hauts niveaux de formation** : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

## I

**Immigré** : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas : un

immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

**Indice d'évolution des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

**Iris** signifie « **Ilots regroupés pour l'information statistique** ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

**Indicateur de vulnérabilité** : L'indicateur de vulnérabilité comptabilise les enfants qui cumulent 4 facteurs de risques parmi les 7 suivant :

Vivre dans une famille monoparentale  
Vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)  
Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet

des collègues au plus)

Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire

Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi

Vivre dans une famille locataire du parc social ou dans un logement précaire (hôtel, meublé, hébergé à titre gratuit)

Vivre dans un logement surpeuplé

Aucun des 7 critères constituant l'indicateur de vulnérabilité ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants sur tous les territoires et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès lorsque qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce quelque soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Nous considérons ici qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces facteurs de risques.

Le choix de ces 7 critères permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs variables ont été retenues pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuses ou chez les locataires du parc social par exemple).

**Indice d'autonomie des jeunes** : L'indice d'autonomie permet d'établir des comparaisons entre territoires. L'intérêt est de synthétiser le niveau d'autonomie des jeunes à partir de plusieurs indicateurs liés à l'autonomie.

Mode de calcul : Une note comprise entre 0 et 1 est donnée à chaque jeune âgé entre 25 et 29 ans dans trois domaines liés à l'autonomie (diplôme, mode de cohabitation, type d'activité).

Plus la note est proche de 1, plus le jeune est autonome dans le domaine. La somme des notes de chaque individu permet de calculer le «degré d'autonomie du jeune». L'indicateur synthétique d'autonomie des jeunes d'un quartier ou d'un Iris correspond à la moyenne du degré d'autonomie des jeunes résidant sur le territoire dans chaque variable.

Mode de lecture : plus l'indice est élevé, plus grande est l'autonomie des jeunes. Un indice d'autonomie de 3 traduit une situation de parfaite autonomie du jeune et 0 d'une absence totale d'autonomie.

Pondération dans chaque domaine :

*Diplôme :*

0 : Inférieur à Bac+ 2 ; 1 : Bac+2 et plus

*Mode de cohabitation :*

1 : Adulte d'un couple (avec ou sans enfant(s)), adulte d'une famille monoparentale, personnes vivant seule ou personne vivant dans un ménage de plusieurs personnes n'appartenant pas à la famille ; 0 : autre situation (enfant d'une famille ou personne vivant hors ménage)

*Type d'activité :*

1 : Actif en emploi ; 0,5 : élèves, étudiant, stagiaire non rémunéré de 14 ans et plus ; 0 : Autre situation.

## L

Un **logement ordinaire** est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Les habitations de fortune (hormis les habitations mobiles) et les abris non destinés à l'habitation mais habités sont donc compris dans les logements. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des marinières) ainsi que les locaux occupés par les communautés ne sont en revanche pas considérés comme des logements.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

## M

**Médiane** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

**Les minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

## N

**Niveau de vie** : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

## P

La part des **pensions, retraites et rentes** est le pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus fiscaux de la zone, net des pensions alimentaires versées. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faites des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

**Petites résidences principales** : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m<sup>2</sup>) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

**Prestations sociales** : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux

(revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

## Q

**Quartiles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## R

**Ratio aidants/aidés** : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage – le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

**Résidence secondaire ou occasionnelle** : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un

pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

**RSA (Revenu de solidarité active)** : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

## S

**Seuil de pauvreté** : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

**Sur-peuplement** : Pour construire cet indicateur, les besoins des ménages en nombre de pièces sont évalués de la manière suivante (et qui correspondraient à une occupation « normale » des logements) :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,

- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
  - une pièce par enfant de 6 à 18 ans.
- (Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.)

Ainsi, vont être considérés en situation de sur-peuplement :

- Les couples sans enfant dans un studio,
- Les couples avec deux enfant de moins de 6 ans qui vivent dans un,
- Les couples avec deux enfants âgés de 6 à 18 ans qui vivent dans un T3,
- Les couples avec trois enfants dont au moins deux ont plus de 6 ans dans un T4,
- Un parent isolé avec un enfant dans un T2,

## T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

**Taux de commerces et de services de proximité** : Le taux de commerces et de services rapporte les équipements présents sur le territoire pour 1 000 habitants. Dans ces équipements sont retenus :

- Les commerces de proximité comprenant les boucheries-charcuteries, les boulangeries, les drogueries-quincailleries, les épiceries, les fleuristes, les grandes surfaces de bricolage, les librairies papeteries, les poissonneries, les superettes et les supermarchés
- Les services publics et de santé comprenant les centres de santé, les centres de médecine préventive, les dentistes, les infirmiers, les laboratoires d'analyse médicale, les masseurs, les médecins généralistes, les pharmacies, les postes de police, les agences Pole Emploi, les trésoreries
- Les services marchands comprenant les banques et caisses d'épargne, les teintureries, les bureaux de poste, les coiffeurs, les écoles de conduite, les électriciens, les entreprises générales de bâtiment, les plombiers-couvreurs-chauffagistes.

**Taux de polarisation de l'emploi** : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs

occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

La part des **traitements/salaires** est le pourcentage que représentent les revenus salariaux dans le total des revenus fiscaux de la zone.

Les revenus salariaux incluent les salaires, indemnités journalières de maladie, indemnités de chômage, avantages en nature, certaines pré-retraites mais aussi les revenus perçus à l'étranger par des résidents en France. La colonne «Dont Indemnités de chômage» donne la part de ces indemnités dans le revenu total.

**Temps partiel** : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

**Taux de pauvreté** : Les taux de pauvreté représentent la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 954€ par mois et par unité de consommation en 2009).

## U

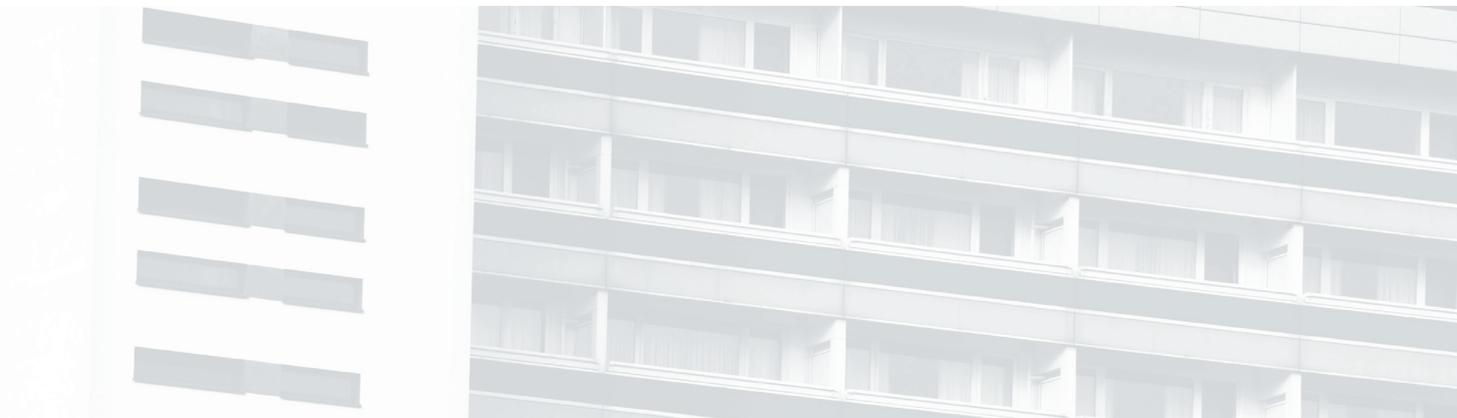
**Unités de consommation (UC)** : La présentation des ressources des ménages selon les niveaux de vie prend en compte l'ensemble des ressources des ménages (y compris prestations sociales et impôts) et le nombre d'unités de consommation des ménages. Elle permet ainsi

de tenir compte des diverses compositions des ménages et donc des économies d'échelles liées à la vie en groupe.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un ménage fiscal est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacun pour 0,5
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3

# Diagnostic Politique de la Ville



**Contact :**

**Hervé Guery**

**herve.guery@compas-tis.com**

**Tél. : 02 51 80 69 80**

**Nantes - Paris - Strasbourg**

**[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)**

**Le Compas, au service des collectivités locales  
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour  
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,  
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son  
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

*[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)*

*[www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr)*